



► Rapport d'activité 2022

Sommaire



01

RAPPORT MORAL P. 4

02

LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX P. 7

Notre histoire	
Notre vision	
Nos missions	P.8
La SPA en quelques grandes dates	P.9
Notre stratégie 2030	P.10
La gouvernance	P.11
Vue d'ensemble de l'activité 2022	P.12
Temps forts	P.13
Nos implantations	P.14

03

RAPPORT D'ACTIVITÉ P. 15

Notre présence territoriale	P.16
Nos actions de protection animale	P.24
La lutte contre la maltraitance	P.30
Nos sites	P.36
La mise en valeur de nos actions	P.40
Les leviers pour financer nos actions	P.44
La transparence et l'éthique	P.46
Nos moyens humains	P.47

04

RAPPORT D'ORIENTATION P. 49

05

ANNEXES P. 52

RAPPORT MORAL

L'année 2022 a été une nouvelle année intense pour la protection animale et la SPA. Nous avons poursuivi notre développement territorial et notre ouverture sur l'extérieur, avec plusieurs partenariats concernant différents acteurs et actions de solidarité. Sur le terrain, l'activité des refuges a repris intensément après deux années de crise sanitaire, et une nouvelle problématique concernant les chiens émerge. La pédagogie et la sensibilisation au bien-être animal deviennent cruciales pour faire évoluer la condition animale.

Les élections du nouveau Conseil d'Administration ont eu lieu en juin 2022, appliquant pour la première fois les nouveaux statuts de notre association votés l'année précédente. Le Conseil d'Administration, composé désormais de 12 membres, a été élu pour un mandat de 6 ans non renouvelable. La liste que je porte a été réélue à la majorité, avec 11 sièges sur les 12, nous permettant de poursuivre le travail de ces dernières années en faveur de la protection animale et de l'évolution de la SPA. Cette réélection est un vrai gage de continuité et de confiance des adhérents envers nos projets.

41 186 animaux ont été sauvés et adoptés

Grâce à la mobilisation de nos équipes sur le terrain, malgré la situation sanitaire toujours instable, 41 186 animaux ont été sauvés et adoptés, un nombre proche du record de l'année 2019 durant laquelle 42 971 animaux avaient trouvé une famille. **Nous avons néanmoins été témoins d'une saturation de nos refuges sur une grande partie de l'année, et d'une hausse de la durée de séjour de nos animaux.** Cette problématique est liée à une émergence dans nos refuges de nombreux chiens dits à

« besoins particuliers », qui nécessitent un travail de rééducation et de sociabilisation avant leur adoption. Cette constatation malheureuse est en lien direct avec une dérive flagrante de notre société. Ces abandons proviennent d'adoptions non réfléchies de la part de personnes, qui ne se renseignent pas suffisamment en amont sur les besoins spécifiques liés à la race de l'animal qu'ils souhaitent. C'est une véritable difficulté pour nos refuges car la spécificité de ces chiens ne leur permet pas d'accueillir autant d'animaux qu'ils le souhaiteraient, ceux-ci bloquant une place à long terme. Nous avons entrepris un important chantier au sein de notre association afin de faire au mieux face à cette nouvelle évolution.

Ainsi, avec la loi du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes, de nouvelles règles encadrent l'acquisition d'un animal. Les conditions pour adopter ont donc évolué et, désormais, **tous les candidats doivent présenter un certificat d'engagement et de connaissance des besoins spécifiques de l'espèce.** Il vise à lutter contre le fléau de l'abandon et les achats compulsifs en responsabilisant les personnes souhaitant accueillir un animal. Ce certificat a été mis en place par la SPA pour chacune des espèces concernées (chat, chien, lapin, furet), et précise leurs besoins spécifiques. Nous avons également accompagné nos associations partenaires de protection animale locales dans la mise en place de cette nouvelle formalité.



” Nous avons eu le plaisir d'ouvrir deux nouveaux sites

Afin de poursuivre la volonté de développer la SPA au niveau territorial, **nous avons eu le plaisir d'ouvrir en 2022 deux nouveaux sites.** Le refuge indépendant de Bouguenais (44), situé près de Nantes, a intégré notre réseau. Nous avons fermé la Maison SPA de Lons-le-Saunier (39) au profit de l'ouverture d'un refuge, situé à proximité, dans la ville de Beaurepaire-en-Bresse (71). Nous avons malheureusement été contraints de fermer plus tôt que prévu notre refuge de Cliron (08), dans les Ardennes, à cause de la dégradation accélérée du bâtiment, pour assurer la sécurité des personnes et des animaux, dans l'attente du déménagement. La première pierre de notre nouveau refuge de Maubert-Fontaine (08), qui doit prendre la succession du refuge de Cliron, a été posée cette même année. Pour finir, une nouvelle fourrière a ouvert à Briançon (05), où nous avons déjà un refuge, renforçant notre capacité à sauver les animaux.

Toujours dans l'optique d'améliorer l'organisation interne, la SPA a continué sa structuration régionale en 2022 avec **de nouveaux postes de Responsable Régional Maintenance Nord et de Responsables Régionaux Délégués-Enquêteurs** venant compléter la couverture territoriale. **Des éducateurs canins régionaux** supplémentaires ont également été recrutés pour accompagner les chiens des refuges dans leur rééducation, notamment les chiens à besoins particuliers.

L'année 2022 était également une année charnière pour la gouvernance de notre pays. **Nous nous sommes mobilisés dans le cadre des élections présidentielles pour mettre en avant la condition animale,** absente des programmes politiques. Nous avons porté la mise en place d'un Défenseur des animaux, une autorité indépendante qui pourrait piloter toutes les actions nécessaires pour garantir leur bien-être. Nous nous sommes également mobilisés contre la corrida, une pratique encore en vigueur dans certaines régions sous prétexte d'une tradition locale ininterrompue alors que la loi contre la maltraitance animale votée en 2021 devait mettre un terme à l'« animal-divertissement ».

Sur un autre volet, dans un objectif de solidarité, plusieurs actions ont été mises en place en 2022. Pour mieux soigner les animaux recueillis ainsi que ceux des propriétaires démunis, les refuges et les dispensaires ont été équipés d'analyseurs. De plus, pour davantage venir en aide aux animaux en difficulté d'adoption, le dispositif des Familles d'Accueil Définitives a été entièrement revu pour définir de nouveaux critères d'éligibilité des animaux à ce dispositif, et le budget a été fortement révisé à la hausse. Toujours dans cette optique de soutien aux animaux et pour nous permettre d'intervenir plus largement en faveur de leur protection, nous avons augmenté le montant total des aides versées aux associations. **Elles ont permis à 289 d'entre elles de bénéficier de notre soutien, faisant de la SPA la structure qui aide le plus d'associations.** Nous nous sommes également mobilisés dès le début du conflit en Ukraine pour fournir une aide d'urgence aux propriétaires d'animaux réfugiés dans les centres d'accueil, ainsi qu'un soutien direct et une participation aux soins, grâce à nos dispensaires. Cette aide s'est poursuivie avec l'accueil dans nos refuges durant l'été de chiens venant de refuges de Roumanie, leur permettant d'accueillir les animaux ukrainiens.

Dans le cadre de notre collaboration avec les forces de l'ordre, **nous avons signé plusieurs conventions de partenariat en 2022 qui nous permettent de renforcer notre travail avec les différentes instances dans la lutte contre la maltraitance des animaux.** Une convention a été nouée avec la police nationale, visant à faciliter l'adoption de chiens recueillis dans nos refuges par les brigades cynophiles de la police nationale. Nous avons également travaillé avec la Direction Centrale de la Sécurité Publique (DCSP) pour voir comment accompagner les agents de police sur les faits de

maltraitance animale, et améliorer le traitement de ceux-ci. L'un des axes primordiaux de ce partenariat consiste en la nomination d'un officier de prévention « référent SPA » dans chacun des 500 commissariats de police de France. De plus, le ministère de l'Intérieur a confié à la SPA la formation d'une nouvelle unité de quinze enquêteurs, dédiée exclusivement à la lutte contre la maltraitance animale. Ces engagements sont d'autant plus importants que nous avons enregistré en 2022 un record avec plus de 23 800 signalements de maltraitance traités.

Toutes ces actions ne pourraient être possibles sans le soutien de nos bénévoles, qui sont en 2022 **plus de 5 000 engagés à nos côtés dans des missions diverses.** La SPA compte environ 1 000 bénévoles supplémentaires, grâce notamment aux recrutements effectués sur la mission délégués-enquêteurs au cours de l'année.

Nous avons enfin eu l'honneur d'apprendre à la fin de l'année 2022 que nous sommes l'association préférée des Français, aux côtés des Restos du Cœur, selon le sondage commandé par le Secrétariat d'État chargé de l'Économie sociale et solidaire dirigé par Marlène Schiappa.



Jacques-Charles Fombonne,
Président bénévole de la SPA

*Vous pourrez découvrir
dans ce rapport d'activité 2022
toutes nos actions en faveur du bien-être
et de la protection animale.*

*Je remercie tous nos salariés,
nos bénévoles, nos donateurs, adhérents,
testateurs et partenaires, sans qui toutes
ces avancées ne pourraient être concrétisées.*

2

LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX



La Société Protectrice des Animaux (SPA) est, historiquement en France, la première association qui œuvre dans le domaine de la protection animale.

NOTRE HISTOIRE

Ému par le sort réservé aux chevaux des cochers parisiens, le médecin Étienne Pariset crée avec d'autres intellectuels, **le 2 décembre 1845**, la Société Protectrice des Animaux (SPA).

Au fil du temps, l'action de l'association s'est développée et son intérêt s'est élargi aux autres espèces animales, en particulier les animaux de compagnie. Depuis 1845, la SPA n'a cessé de protéger les animaux en s'adaptant aux évolutions et aux nouveaux enjeux de la cause et de la société.

NOS MISSIONS

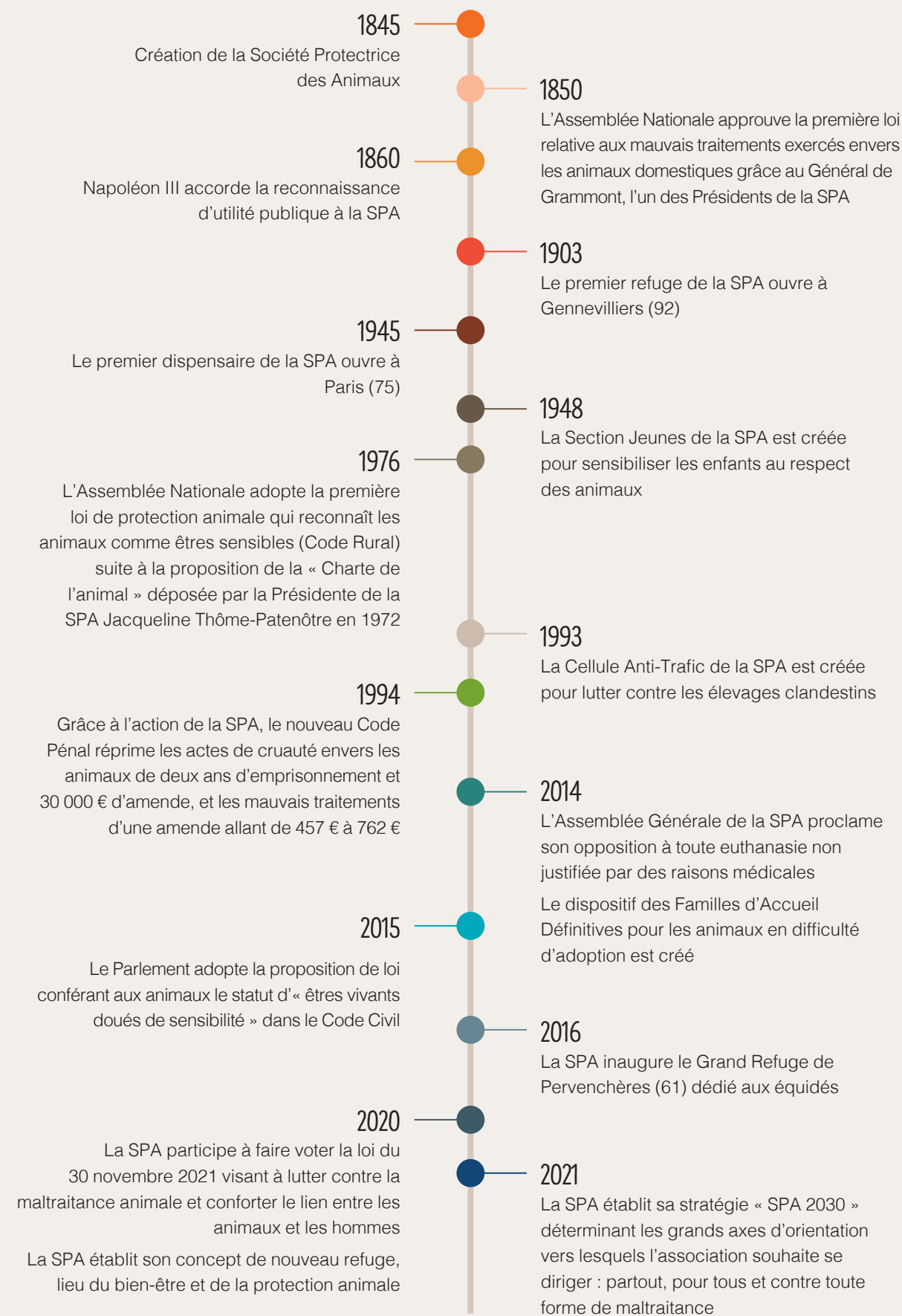
- Recueillir les animaux de compagnie abandonnés et/ou maltraités.
- Faire adopter et donner une seconde chance aux animaux.
- Soigner les animaux.
- Sensibiliser l'ensemble de la population aux droits et devoirs envers les animaux.
- Lutter contre toute forme de maltraitance, y compris l'abandon et le trafic.
- Éduquer les générations de demain avec pédagogie au respect de l'animal.

NOTRE VISION

Nous partageons une vision commune : celle d'une relation entre l'Homme et l'Animal basée sur le respect, le partage et la bienveillance.



LA SPA EN QUELQUES GRANDES DATES



NOTRE STRATÉGIE 2030

Notre ligne de conduite pour les années à venir est dirigée par la stratégie « SPA 2030 » avec une ambition certaine : devenir la référence en matière de protection animale. Les actions de l'année 2022 se sont inscrites dans cette stratégie.

Cette feuille de route nous indique les projets à mener et les nouveaux défis à relever pour la protection animale. Avec trois axes – la SPA partout, pour tous et contre toute forme de maltraitance – notre stratégie à long terme va porter des ambitions fortes pour que l'association intervienne sur tous les fronts. Ces actions sont portées par un socle commun, celui d'une SPA bien gérée, transparente, moderne et structurée, mobilisant le mieux possible la générosité du public en faveur de la protection animale.

LA SPA PARTOUT

La SPA a pour ambition de s'implanter dans de nouveaux territoires et de développer son activité, que ce soit par l'intégration de sites existants ou par la construction de nouvelles structures. L'objectif à long terme est d'être présent dans chaque département et auprès de chaque métropole. Les sites existants doivent être entretenus pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les animaux et le public. À ce titre, un projet de plan d'investissement immobilier pour les dix prochaines années a été établi, que nous devons financer, ainsi que des projets de maintenance à plus court terme sur une grande partie des structures existantes, de mise en conformité, d'adaptation ou de réaménagement.

Être partout, cela signifie également aider les autres associations de protection animale dans leur mission, et accompagner les collectivités dans leurs projets de protection animale.

LA SPA POUR TOUS

La SPA est aux côtés des Français dans tous les âges de la vie, particulièrement les plus jeunes, qu'elle sensibilise au bien-être animal. Elle accompagne tous les propriétaires d'animaux, notamment les plus démunis, et favorise la relation Homme-Animal.

L'association, bien gérée, garantit que les fonds qui lui sont confiés sont utilisés dans l'objectif de sa mission de protection animale et a obtenu le label « Don en confiance » en 2016, renouvelé en 2019 et 2022.

Pour tous, ce sont aussi de nouveaux animaux sauvés par le biais de nouvelles conventions de partenariat avec des institutions, des collectivités, des associations... et

également la fidélisation et l'expertise de ses salariés, par la formation et la création de parcours professionnels.

LA SPA CONTRE TOUTE FORME DE MALTRAITANCE

La SPA lutte au quotidien contre l'animal-objet en multipliant les actions sur tous les périmètres : sauvetages, lutte contre les trafics, plaidoyer auprès du gouvernement, sensibilisation de l'opinion publique...

► DES GRANDS PROJETS DANS CETTE DYNAMIQUE

Ces projets ont tous un objectif commun : améliorer par tous les moyens le sort de nos compagnons.

- **La reconstruction du refuge historique de la SPA, situé à Gennevilliers**, qui a pour ambition de devenir un véritable centre de bien-être animal, est en cours. Le refuge, devenu très vétuste, est le premier d'une liste de plusieurs sites à bénéficier de cette évolution, et intègre dans son projet le respect de l'environnement.
- Dans la lignée de l'intégration des refuges de Bouguenais (44), de Beaurepaire-en-Bresse (71), de Lézignan (11), **le développement territorial se poursuit** avec l'intégration à venir d'autres refuges indépendants ou la construction de nouveaux refuges dans le cadre du concept de nouveau refuge, dans des régions dans lesquelles l'association n'est pas encore implantée ou dans lesquelles il y a un fort besoin au niveau des animaux abandonnés à prendre en charge.
- **La structuration interne** qui facilite le fonctionnement et le déploiement de projets se poursuit au niveau régional avec le recrutement d'éducateurs canins régionaux.
- **La politique d'aide aux associations se développe** avec notamment une augmentation du budget alloué, et un renforcement de leur accompagnement dans leurs projets.
- **Des actions fortes de protection animale** sont mises en place pour promouvoir le bien-être animal, particulièrement la sensibilisation des jeunes avec le développement des interventions pédagogiques dans les écoles et l'ouverture progressive de Clubs Jeunes dans chaque refuge.

LA GOUVERNANCE

La SPA est gérée par un Conseil d'Administration entièrement bénévole qui se renouvelle partiellement par tiers tous les deux ans. Il se compose de douze membres, un Président élu par le Conseil d'Administration et onze administrateurs, élus pour six ans par les adhérents. Il définit la politique de la SPA, c'est-à-dire les orientations stratégiques et projets de l'association.

Le Conseil d'Administration actuellement en place a été élu à l'Assemblée Générale du 25 juin 2022. Dans le cadre des nouveaux statuts de l'association approuvés par le Conseil d'État, un nouveau règlement intérieur, voté à l'Assemblée Générale du 25 juin 2022, est en attente d'approbation par le ministère de l'Intérieur.

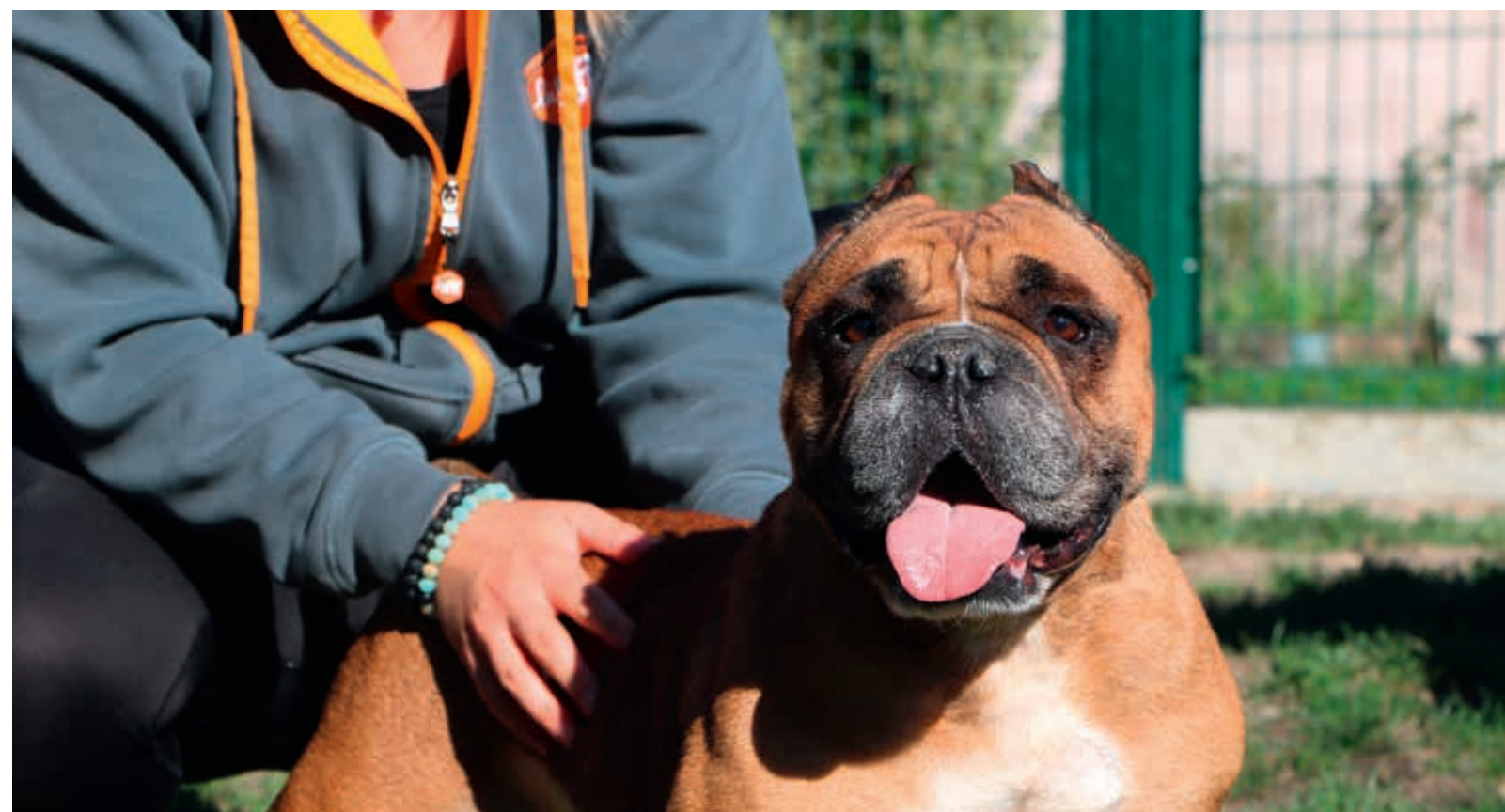
► LE CONSEIL D'ADMINISTRATION au 01/01/2023

Président : Jacques-Charles Fombonne
Trésorier : Jean-Marie Foinont
Secrétaire général : Mickaël Varlet
Administrateurs : Isabelle Hallot, Valérie Verneau, Thierry Bedossa, Philippe Harang, Isabelle Weill, Marie-Françoise Augustin, Élisabeth Gorins, Michèle Dell'angelo-Sauvage, Alain Lambert

Un Comité de Direction met en place la stratégie définie par le Conseil d'Administration.

► LE COMITÉ DE DIRECTION au 01/01/2023

Directeur Général : Guillaume Sanchez
Protection Animale : David Legrand et Karine Dragula
Administration et Finances : Sarah Thibault-Poly
Affaires Juridiques, Collectivités locales et Libéralités : Chantal Huneau
Audit et Contrôle interne : Myriam Kaczmarek
Ressources Humaines : Mathilde Eghazarian
Communication et Marketing : Élise Loquetor
Patrimoine Immobilier : Dominique Noblet
Systèmes d'Information : Bruno Lhoste



VUE D'ENSEMBLE DE L'ACTIVITÉ 2022

NOTRE RÉSEAU

Notre maillage territorial nous permet d'intervenir partout en France pour la protection des animaux, unifié au sein d'une association nationale aux pratiques homogènes.



63

refuges et Maisons SPA

pour accueillir et héberger les animaux abandonnés et/ou maltraités

dont

1 grand refuge
pour les équidés



37

Clubs Jeunes pour sensibiliser
les enfants au bien-être animal



12

dispensaires pour soigner les
animaux des propriétaires démunis



29

fourrières animales
gérées par la SPA pour recueillir
les animaux perdus ou abandonnés

1

siège situé à Paris, regroupant les Pôles
liés à la protection animale et les fonctions
supports

LA SPA, 1^{er} RÉFLEXE DES FRANÇAIS EN MATIÈRE DE PROTECTION ANIMALE

44 199

animaux recueillis
dans les 63 refuges
et Maisons SPA

11 608

animaux pris en charge par
les 29 fourrières de la SPA

47 959

animaux soignés
dans les 12 dispensaires

41 186

animaux adoptés

23 800

signalements
de maltraitance traités
un record

289

associations
de protection animale
soutenues financièrement
un record

Grâce à
nos équipes :

5 215 bénévoles dont
975 délégués-enquêteurs *un record*

728 salariés

Et à nos soutiens :

292 900
donateurs

Collecte globale
35,5 M€

22 200
adhérents

Legs
39,9 M€

74 % des dépenses
sont consacrées
aux missions
de protection
animale

TEMPS FORTS



MARS 2022

- La nouvelle et quatrième saison d'« Animaux à adopter » sur C8 est diffusée. Les 12 épisodes inédits ont été tournés aux refuges de Plaisir, Morée et Saint-Pierre du Mont.
- La SPA se mobilise dans le cadre des élections présidentielles pour mettre la protection animale au programme des candidats, et lance un appel citoyen.
- Face à la guerre en Ukraine, la SPA se mobilise en apportant une première aide d'urgence aux réfugiés ukrainiens et à leurs animaux de compagnie.
- Le refuge de Bouguenais (44), situé près de Nantes, intègre le réseau de la SPA et vient renforcer la présence de la SPA en Loire-Atlantique.

AVRIL 2022

La SPA signe une convention de partenariat avec la police nationale visant à faciliter l'adoption de chiens recueillis dans ses refuges par la brigade cynophile de la police nationale.

MAI 2022

- Le Don en confiance renouvelle sa labellisation à la SPA pour trois ans, assurant aux donateurs que les fonds collectés sont correctement employés.
- Une convention est signée avec l'association de solidarité Aurore, le 20 mai 2022, dans le cadre de la gestion de l'accueil de réfugiés ukrainiens avec animaux de compagnie.
- Les Portes Ouvertes de la SPA font leur grand retour les 21 et 22 mai, après deux années d'absence liée à la crise sanitaire. 686 animaux ont trouvé leur famille pour la vie durant ces deux journées.

JUIN 2022

- La SPA lance sa campagne de sensibilisation à l'abandon avec un film émouvant, « Les raisons de l'aimer », pour rappeler qu'adopter un animal est un engagement fort et que rien ne doit pouvoir justifier un abandon.
- Le nouveau Conseil d'Administration, composé de 12 membres, est élu à l'Assemblée Générale du 25 juin 2022. Jacques-Charles Fombonne est réélu Président.

SEPTEMBRE 2022

Le refuge de Beaurepaire-en-Bresse (71) ouvre ses portes, et vient remplacer la Maison SPA de Lons-le-Saunier (39) pour permettre de recueillir davantage d'animaux dans la région.

OCTOBRE 2022

La SPA organise ses deuxièmes Portes Ouvertes de l'année les 8 et 9 octobre, portées par une campagne autour des signes astrologiques, et favorise l'adoption de 1 050 animaux.

NOVEMBRE 2022

- Une convention est signée le 24 novembre 2022 avec Phénix, leader de l'anti-gaspillage en France, pour permettre à des associations partenaires de la SPA de bénéficier localement de dons alimentaires.
- La SPA se mobilise à nouveau contre la corrida, dans le cadre d'une proposition de loi demandant son interdiction examinée à l'Assemblée nationale le 24 novembre.



ÎLE-DE-FRANCE

GUADELOUPE

GUADELOUPE

SIÈGE SOCIAL

REFUGE

GRAND REFUGE

REFUGE - FOURRIÈRE

-  SIÈGE SOCIAL
-  REFUGE
-  GRAND REFUGE
-  REFUGE - FOURRIÈRE
-  DISPENSAIRE
-  MAISON SPA
-  CLUBS JEUNES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

➔ La SPA a intensifié en 2022 ses actions en faveur du bien-être animal et contre la maltraitance animale, en intervenant sur plusieurs fronts.

NOTRE PRÉSENCE TERRITORIALE

La SPA recueille les animaux abandonnés et maltraités dans ses 58 refuges sur le territoire français et dans ses 5 Maisons SPA, qui viennent renforcer sa présence territoriale.

NOS REFUGES ET MAISONS SPA

Les animaux sont pris en charge par l'équipe du site à la suite d'un abandon, d'un retrait pour maltraitance ou d'une sortie de fourrière. Les animaux (chiens, chats, Nouveaux Animaux de Compagnie) sont identifiés, stérilisés, vaccinés, hébergés, soignés, éduqués et socialisés. L'équipe met tout en œuvre pour leur trouver un nouveau foyer dans le cadre de l'adoption responsable.

EN 2022, DANS LES REFUGES ET MAISONS SPA

44 199 animaux
pris en charge par les refuges
et Maisons SPA (vs 45 305 en 2021)



57 %
en sorties de **fourrières** (SPA et tierces)

40 %
d'abandons
en **refuge**

près de
5 %
des animaux
recueillis viennent
de **l'Outremer**

41 186
animaux **adoptés** (+2,6 % vs 2021)
dont 16 % en adoption SOS



En 2022, l'activité des refuges de la SPA a été de nouveau soutenue. Ils ont connu, pour la prise en charge des animaux, une année similaire à 2019 et 2021, qui étaient pourtant des années record.

L'abandon des NAC dans les refuges et plus précisément des lapins, est toujours significatif avec une progression de 34 % depuis 2019. Ces animaux « coups de cœur » sont l'incarnation même du combat contre l'animal-objet. La SPA milite pour que la loi sur la maltraitance animale interdisant la vente en animalerie de chiens et de chats dès 2024 soit étendue à ces animaux.

Nous constatons une note positive pour les adoptions. Le nombre d'animaux adoptés est proche du record de 2019, année lors de laquelle 42 971 animaux avaient trouvé une famille. Cette évolution montre les résultats du travail de nos équipes sur le terrain, et de la sensibilisation du public, notamment à travers l'émission « Animaux à adopter » diffusée sur C8.

► LE CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE DES BESOINS SPÉCIFIQUES DE L'ESPÈCE

Dans le cadre de la loi du 30 novembre 2021, visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes, de nouvelles règles encadrent depuis octobre 2022 l'acquisition d'un animal. Les conditions pour adopter un chien, un chat, un lapin ou un furet ont donc évolué. **Tous les adoptants doivent présenter un certificat d'engagement et de connaissance des besoins spécifiques de l'espèce**, complété et signé a minima sept jours avant l'acquisition de l'animal. Mis en place par le décret d'application du 18 juillet 2022, il vise à lutter contre le fléau de l'abandon et les achats compulsifs en responsabilisant les personnes souhaitant accueillir un animal. La SPA a édité dans ce cadre quatre certificats correspondant aux espèces concernées (chien, chat, lapin, furet), disponibles en téléchargement sur son site internet. Ils précisent les besoins physiologiques, comportementaux et médicaux pour chaque espèce, et rappellent que l'adoption d'un animal est un vrai engagement.

La durée moyenne de séjour des animaux pris en charge en refuge en 2022 est de 55,9 jours (vs 50,8 jours en 2021), et plus précisément de 65,1 jours pour les chiens et de 47,4 jours pour les chats. **Cette hausse est liée notamment au travail de rééducation et de sociabilisation de certains chiens recueillis dans les refuges qui retarde leur mise à l'adoption.** Ces chiens, dits à besoins particuliers, nécessitent en effet un accompagnement des éducateurs

canins internes et externes avant de pouvoir être adoptés. Ils représentent environ 20 % de nos pensionnaires. Il s'agit essentiellement de chiens de grande taille avec des besoins physiques importants (malinois, croisés dogues et chiens de deuxième catégorie).

Les équipes de la SPA font adopter leurs pensionnaires dans le cadre de l'adoption responsable. Grâce à leurs conseils, les adoptants sont guidés pour trouver l'animal qui leur correspond. **Le taux de retour après adoption** se situe à 3,9 % en 2022. Celui-ci était de 4,1 % en 2021. Les chiens sont plus touchés que les chats sur les retours d'adoptions (6,9 % contre 2,7 %).

2 348 décès sont à déplorer (343 chiens, 1 851 chats dont 716 chatons, 15 équidés, 139 NAC et animaux de la ferme) et 536 euthanasies (83 chiens, 442 chats, 11 NAC et animaux de la ferme) ont été effectuées pour raisons médicales. La SPA a inscrit dans ses statuts, depuis 2014, de ne jamais recourir aux euthanasies qui ne seraient pas justifiées par des raisons médicales ou comportementales de nature à mettre en danger l'intégrité physique d'autrui. Nos refuges recueillent des animaux fragiles ou malades, comme des chatons, des animaux âgés ou maltraités, et malheureusement, malgré les meilleurs soins apportés par les équipes, certains ne peuvent pas être sauvés.

En 2022, la Commission chiens difficiles composée du Président, du secrétaire général, du représentant de la Direction Protection Bien-être Animal, de responsables de refuges ou chefs d'équipe, d'un vétérinaire du siège, d'un responsable régional et des éducateurs régionaux, a examiné, lors de 11 commissions, les cas de 36 chiens. Pour 13 d'entre eux, c'est malheureusement l'euthanasie qui a été décidée. Pour les 26 autres, ils ont bénéficié de transferts vers d'autres refuges (plus expérimentés ou avec un environnement plus adapté) ou de la mise en place d'un protocole de travail avec les éducateurs régionaux.



► LES ANIMAUX ADOPTÉS EN SAUVETAGE

La SPA porte une attention particulière aux animaux les plus fragiles, qui ont connu des échecs d'adoption ou qui, à cause d'une maladie grave, d'un handicap ou d'un âge trop avancé, risquent de ne jamais être adoptés. **Le dispositif des Familles d'Accueil Définitives (FAD)** de la SPA, mis en place en mai 2014, permet à ces chiens, chats et équidés de vivre au sein d'un foyer aimant. La SPA reste propriétaire de l'animal et prend en charge les soins vétérinaires et alimentaires liés à la pathologie de l'animal.

En 2022, le contrat encadrant le dispositif des FAD a été complètement retravaillé afin de mieux encadrer le placement des animaux. Il a été décidé que la prise en charge financière de l'animal par la SPA concernerait uniquement la pathologie ayant permis à l'animal de rentrer dans le dispositif, ses conséquences, les vaccinations et l'alimentation médicale. Les économies réalisées permettent à un nombre plus important d'animaux de bénéficier du dispositif. Le nouveau contrat encadre également les facturations et les remboursements, ce qui permet un suivi plus efficace du budget. Ce dernier a été augmenté, et une enveloppe budgétaire a été prévue pour que le référent du bureau FAD puisse se déplacer dans les refuges afin de sensibiliser les responsables au dispositif.

**1 538 animaux placés
depuis la création du dispositif**

Animaux placés en 2022



61
CHATS



73
CHIENS



19
ÉQUIDÉS

**Soit 153
animaux,
au total**

347 945 €
pris en charge
pour les soins
vétérinaires

122 908 €
pris en
charge pour
l'alimentation

► AU SEIN DU GRAND REFUGE

Parmi les refuges de la SPA, le Grand Refuge situé dans l'Orne à Pervenchères (61) est dédié aux équidés et aux animaux de ferme. Ce lieu unique recueille ces animaux abandonnés et maltraités, et leur offre une nouvelle vie. Ils sont soignés, nourris et choyés par les équipes, en attendant de leur trouver un foyer aimant dans un environnement adapté.

Le Grand Refuge a également pour vocation de sensibiliser les visiteurs au bien-être et à la protection animale. Une ferme pédagogique, abritant des animaux de ferme (poules, chèvres, lapins, oies...) pris en charge par la SPA suite à un abandon ou à des maltraitements, permet à petits et grands d'en apprendre plus sur ces animaux de façon ludique et didactique. Des visites pédagogiques du site sont également proposées pour les groupes (scolaires, maisons de retraite, comités d'entreprise...).

Animaux recueillis au Grand Refuge



160
ÉQUIDÉS



513 ANIMAUX
DE FERME ET NAC

Animaux adoptés au Grand Refuge



127
ÉQUIDÉS



304 ANIMAUX
DE FERME ET NAC

En 2022, le Grand Refuge a observé une nette augmentation de plus de 60 % de la prise en charge des équidés et des animaux de ferme. La plupart de ces animaux ont été retirés pour des actes de maltraitance, et plus précisément de mauvaises conditions de détention par manque de moyens financiers.

De nombreux animaux de ferme ont été recueillis (289 animaux en plus par rapport à 2021), et notamment des lapins dans le cadre d'un partenariat avec l'association GRAAL (Groupement de Réflexion et d'Action pour l'Animal) qui réhabilite des animaux issus de laboratoires. Le Grand Refuge prend en charge progressivement 300 lapins, qui sont ensuite transférés vers des refuges pour être proposés à l'adoption.

Les adoptions des animaux de ferme et des NAC ont été importantes, de nombreux cochons d'Inde, lapins et volailles étant à l'adoption.

Les équidés recueillis au sein du Grand Refuge ont des profils particuliers. Beaucoup d'entre eux souffrent de pathologies ou de vieillesse et sont donc proposés en SOS adoption. Ils représentent environ 69 % des pensionnaires. Également, 19 équidés ont été adoptés en 2022 dans le cadre du dispositif Familles d'Accueil Définitives Équidés (FADE), facilitant l'adoption des équidés atteints de pathologies lourdes par la prise en charge des soins

► LES TRANSFERTS AU SEIN DU RÉSEAU POUR FAVORISER L'ADOPTION

Des transferts entre les refuges de la SPA sont effectués par quatre équipes professionnelles de transféristes. Ils permettent de donner une chance à des animaux hébergés depuis longtemps dans un refuge de trouver une famille dans une autre région. Des animaux arrivent également par avion de notre refuge de Guadeloupe, ainsi que de huit associations partenaires d'Outre-mer. Ils sont acheminés par les transféristes vers les refuges de métropole. En 2022, 2 150 animaux ont été transférés depuis les DOM-DOM vers les refuges métropolitains (722 originaires de la Guadeloupe et 1 428 des autres départements).

vétérinaires. De plus, environ 23 % des pensionnaires présents ne sont pas adoptables car ils sont sauvages ou souffrent d'une pathologie très importante. Ils coulent des jours heureux dans les pâtures du site.



La ville de Fondettes, située près de Tours, a adopté des chevaux miniatures, des moutons d'Ouessant, des chèvres naines et des canards du Grand Refuge. Ils sont hébergés au sein du nouvel arboretum de la ville, inauguré en mai 2022, dans un espace spécialement aménagé pour eux. La SPA a participé à la conception de cet espace, dans le respect des besoins de chaque espèce. Par ailleurs, elle continuera d'apporter son aide et ses conseils quant au bien-être des animaux et aux futurs soins qui pourront leur être prodigués. Les animaux bénéficient ainsi d'une seconde vie, dans un bel environnement verdoyant au sein duquel ils pourront s'épanouir aux côtés des habitants.



► LE PROJET ORGANISATION DU TRAVAIL

Le concept de *Nouveau Refuge*, défini en 2020, a mis en évidence la nécessité de réfléchir à une nouvelle organisation du travail sur les sites. Dans ce cadre, la SPA a lancé une étude en avril 2022, avec l'appui du Cabinet EZALEN, afin de préciser l'organisation du travail optimale au sein des refuges en apportant des points de repères aux équipes et leur permettre de :

- **Fonctionner efficacement** afin de répondre à toutes les demandes et prendre en charge les animaux dans de bonnes conditions ;
- **Libérer davantage de temps** pour développer la proximité avec les animaux ;
- **Améliorer l'accueil** des publics ;
- **Assurer un bien-être au travail pour les salariés**, en leur permettant d'organiser leur temps et en assurant une équité entre les équipes ;
- **Permettre une bonne utilisation du temps** mis à disposition par les bénévoles (ainsi que les services civiques).

Ce projet se décompose en quatre phases :

1. Diagnostic des refuges sur sept sites d'avril à juin 2022.
2. Élaboration d'un modèle d'organisation, notamment via des groupes de travail en juillet et août 2022.
3. Expérimentation du modèle sur cinq refuges au premier semestre 2023.
4. Mise en place d'un plan de déploiement après ajustement post-expérimentation à partir de l'automne 2023.

Ce projet continue sur l'année 2023 et permettra de déployer une nouvelle organisation et des pratiques uniformes sur l'ensemble des refuges de la SPA dans les prochaines années.

L'EXTENSION DE NOTRE RÉSEAU

En 2022, deux nouveaux sites ont rejoint le réseau de la SPA :

Le refuge « des Animaux et des Hommes » créé en 1988, situé près de Nantes (6^e métropole de France en nombre d'habitants), a intégré notre réseau en juin 2022 et est devenu le refuge SPA de **Nantes-Bouguenais**. Avec une capacité d'accueil de 49 chiens et 120 chats, et recueillant chaque année près de 300 animaux, ce nouveau refuge de la SPA vient épauler le site de Pornic pour la prise en charge d'animaux en détresse dans la région. Cette intégration permet de dynamiser les adoptions, mais aussi de renforcer notre sensibilisation du public au bien-être animal en Loire-Atlantique.

En septembre 2022, la Maison SPA de Lons-Le-Saunier (39) a déménagé pour s'installer à quelques kilomètres, dans l'ancienne pension l'Arche de Jules située à Beaurepaire-en-Bresse (71). Elle est ainsi devenue le **refuge SPA de Saône et Loire – Beaurepaire-en-Bresse**. La SPA a fait l'acquisition de cette pension dans l'objectif de faire évoluer son champ d'action en matière de protection animale. Ainsi, les quatre salariés et cinquante bénévoles dédiés à la sensibilisation au bien-être animal vont pouvoir continuer leur mission dans la région en optimisant l'accueil des chiens et des chats. 261 adoptions ont été réalisées en 2022.

Par l'ouverture de ces deux nouveaux sites, la SPA poursuit le développement de sa politique « partout et pour tous », en renforçant sa présence sur le territoire pour la lutte contre la maltraitance et le sauvetage des animaux sur des communes et grandes agglomérations où elle n'était pas présente.

► **En octobre 2022, la SPA a été contrainte de fermer son refuge de Cliron (08), situé dans les Ardennes, afin d'assurer la sécurité des salariés, des bénévoles, des visiteurs et des animaux. La dégradation accélérée du bâtiment présentait un risque. La SPA reste implantée dans les Ardennes avec l'ouverture prévue d'un nouveau refuge à Maubert-Fontaine, situé à 10 min de Cliron. En attendant la sortie de terre du refuge, une Maison SPA ouvre en 2023 à Charleville-Mézières afin de conserver une présence dans la région et de permettre des adoptions grâce à des familles relais bénévoles.**

NOS DISPENSAIRES

Les **12 dispensaires de la SPA** permettent aux personnes à faibles ressources (sans domicile fixe, allocataires des minima sociaux...) de faire soigner, vacciner, stériliser et identifier leur animal.

Les maîtres qui bénéficient de ces soins pour leur animal peuvent librement participer afin de contribuer aux frais de fonctionnement du dispensaire. Chaque dispensaire est animé par une équipe composée de vétérinaires, d'ASV (Auxiliaires Spécialisés Vétérinaires) et d'un responsable. Outre leur action en faveur des personnes démunies, les dispensaires participent également à des actions de protection animale comme l'organisation de campagnes de stérilisation de chats errants.

**En 2022,
dans les 12 dispensaires
de la SPA**



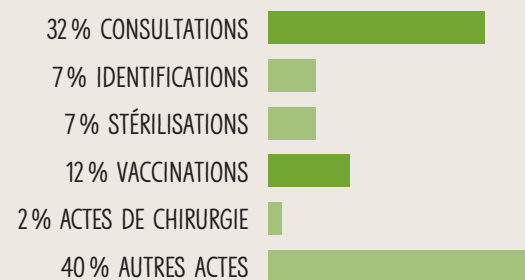
47 959
ANIMAUX SOIGNÉS
(vs 50 481 en 2021)



37 173 USAGERS
ont bénéficié
de leur action
(dont 334 personnes
sans-abris)



140 413
ACTES PRATIQUÉS



► **Certains dispensaires souffrent de difficultés de recrutement de vétérinaires. Le dispensaire du Petit-Quevilly (76), situé près de Rouen, n'a pas eu d'activité en 2022 à cause de l'absence d'un vétérinaire.**

► UN NOUVEL ÉQUIPEMENT : LES ANALYSEURS

Les dispensaires et les refuges bénéficiant d'un vétérinaire salarié sur place ont été équipés durant l'année 2022 d'analyseurs. **La mise à disposition de ce matériel d'analyse permettra de les aider à poser un diagnostic plus fiable et plus précis, à mettre en place le traitement le plus précocement possible** à travers un dépistage également plus précoce de certaines maladies, ainsi qu'à garantir un meilleur suivi de l'évolution de celles-ci.



NOS FOURRIÈRES

La SPA est le deuxième gestionnaire de fourrières animales en France. Elle en gère 29 au 31 décembre 2022.

En 2022, la SPA a obtenu le renouvellement de la fourrière de Thionville (57) et de la fourrière de Golfech (82), et remporté la gestion de la fourrière de Lézignan (11) et de Briançon (05). Le développement de la gestion des fourrières est une ambition de l'association, afin de prendre soin de l'animal de sa prise en charge jusqu'à son adoption en refuge.

Au 31 décembre 2022, la SPA avait **719 contrats publics avec plus de 750 collectivités territoriales** partenaires. La SPA délivre une prestation et perçoit donc une rémunération pour cette activité de gestionnaire de fourrières. Par cette action, l'association peut prendre en charge les animaux dès leur sortie de fourrière, les soigner et assurer leur transfert systématique en refuge s'ils ne sont pas récupérés par leur propriétaire.

Nos refuges recueillent également à titre gratuit les animaux de fourrières non gérées par la SPA avec lesquelles nous avons un accord. Ils les soignent, les vaccinent, les stérilisent et les sauvent en leur trouvant une nouvelle famille.

Si les animaux en divagation pris en charge par les fourrières n'ont pas été repris par leur propriétaire à la suite du délai légal de huit jours ouverts, les refuges de la SPA les prennent en charge afin de leur trouver une nouvelle famille.

En 2022, 1 animal sur 5 pris en charge par les fourrières de la SPA a retrouvé son propriétaire. On note que les chats sont deux fois plus nombreux que les chiens à être recueillis en fourrières. Malheureusement, 1 157 décès et 124 euthanasies pour raison médicale sont à déplorer.

En 2022, dans les fourrières de la SPA



11 608

ANIMAUX PRIS EN CHARGE
(vs 11 509 en 2021)



7 987

CHATS
(69 %)



3 352

CHIENS
(29 %)



269

NAC, ANIMAUX DE FERME ET ÉQUIDÉS (2%)



2 149

ANIMAUX ONT RETROUVÉ LEUR PROPRIÉTAIRE (17 %)

NOS ACTIONS DE PROTECTION ANIMALE

LA MOBILISATION POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

► LA MOBILISATION DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

La SPA s'est mobilisée durant les élections présidentielles 2022, lors desquelles la cause animale a été la grande oubliée des programmes politiques. Des avancées majeures étaient pourtant attendues. Corrida, chasse à courre... ces pratiques « traditionnelles » figurent parmi les derniers bastions de « l'animal divertissement ». Rejetées par une majorité de Français, elles perdurent malgré des preuves évidentes de souffrance animale et leur interdiction est toujours grandement attendue. Les NAC sont également concernés. Oubliés de la loi sur la maltraitance et le lien homme-animal adoptée en 2021, leur vente reste autorisée en animalerie alors qu'ils représentent la plus forte hausse constatée parmi les abandons dans les refuges de la SPA.

Face à ces problématiques et aux enjeux de demain, la SPA soutient l'idée de Robert Badinter, selon laquelle les avancées concrètes doivent engager une véritable rupture avec le système actuel. **L'association a donc lancé une campagne de mobilisation autour du Défenseur des animaux, qui serait le garant de l'intégrité et du respect du bien-être animal.** La nomination d'un tel Défenseur, disposant d'une durée de mandat déterminée lui conférant liberté et légitimité d'action, permettrait de passer ce cap décisif. Autorité indépendante, il fédérerait, contrôlerait et proposerait toutes les actions nécessaires pour garantir le bien-être de tous les animaux. Il disposerait d'un périmètre d'action qui comprendrait aussi bien les animaux domestiques, que d'élevage et sauvages.

À travers une lettre adressée par son Président, Jacques-Charles Fombonne, à l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle, la SPA leur a demandé de faire connaître leurs orientations sur les questions de protection animale, et leur a rappelé ses fortes attentes.

► LA MOBILISATION CONTRE LA CORRIDA

La loi visant à lutter contre la maltraitance animale et à conforter le lien entre les animaux et les hommes, adoptée



le 30 novembre 2021, annonçait la fin de l'« animal-divertissement » avec l'interdiction de la présence d'animaux sauvages dans les cirques et les delphinariums. La corrida reste pourtant, aujourd'hui encore, autorisée. La SPA s'est à nouveau mobilisée en fin d'année 2022 sur ce sujet d'actualité, alors qu'une proposition de loi demandant son interdiction devait être examinée à l'Assemblée nationale le 24 novembre.

Dans ce cadre, l'association a lancé une campagne de mobilisation #AuNomDeLaTradition afin d'interpeller les députés et le grand public sur la nécessité de mettre un terme à ces spectacles de souffrance. Un alinéa dans l'article 521-1 du code pénal dissocie les taureaux de tout autre être doué de sensibilité. Celui-ci introduit une exception, au nom d'une tradition locale ininterrompue, autorisant la corrida dans certaines régions françaises. Et si cette tradition concernait nos compagnons les chiens et les chats, le supporterions-nous ? C'est l'axe choisi pour cette nouvelle campagne qui a détourné les affiches traditionnelles de corridas, dénonçant ainsi le régime d'exception qui demeure pour les taureaux. La pétition lancée dans le cadre de la campagne a été signée par près de 14 000 personnes.

Cette nouvelle page en faveur de la dignité et du respect de l'animal ne s'est finalement pas tournée puisque la proposition de loi a été retirée lors de la séance à l'Assemblée nationale. La SPA poursuit et poursuivra sa mobilisation sur ce combat, qu'elle porte depuis de très nombreuses années.

LES CAMPAGNES DE STÉRILISATION ET D'IDENTIFICATION DE CHATS ERRANTS SANS DÉTENTEURS

Les chats errants sans détenteurs sont, pour la majorité, des animaux qui ont été domestiqués puis abandonnés par des individus irresponsables, les amenant ainsi à redevenir semi-sauvages. La stérilisation est la seule manière efficace de contrôler leur prolifération et de stabiliser les colonies.

La SPA propose aux collectivités locales, pour résoudre la problématique de leur prolifération, un partenariat pour la mise en place de campagnes de stérilisation et d'identification, dites campagnes chats libres.

Les campagnes s'organisent par le biais de conventions signées avec des communes et sont mises en œuvre sur le terrain soit directement par les équipes de la SPA ou par l'intermédiaire d'associations locales, soit directement par la collectivité qui mobilise ses agents ou des administrés. Elles s'appuient sur l'émission de bons d'identification et stérilisation SPA, spécifiques aux chats libres, qui sont utilisés auprès des vétérinaires impliqués dans ces campagnes.



199 conventions ont été signées en 2022 avec des collectivités pour des campagnes de stérilisation et d'identification de chats errants, pour un montant total de subvention de 191 799 €. Elles ont permis de stériliser 4 517 chats.



ZOOM

Dans le cadre du plan France Relance, la SPA est lauréate pour mener une campagne de stérilisation et d'identification sur la commune de Quimper (29) en 2022 et 2023. C'est un partenariat coordonné par notre refuge de Quimper avec deux associations locales, la commune de Quimper et quatre cliniques vétérinaires pour 70 chats en 2022 (et 90 en 2023).

LE DÉVELOPPEMENT DE LA RELATION AUX ASSOCIATIONS DE PROTECTION ANIMALE

La SPA soutient financièrement des associations de protection animale locales. Les aides versées permettent à ces associations de mener leur projet ou de financer leur fonctionnement courant. Deux types d'aides sont proposées : le Fonds de Solidarité SPA (une aide au fonctionnement d'un montant forfaitaire de 500 € par association) et le Soutien aux activités des associations de protection animale (une aide pour un projet et/ou un investissement, ou le fonctionnement au quotidien de l'association, d'un montant supérieur à 500 € et plafonné à 5 000 € par association), dans le cadre de la Commission d'Aide aux Associations.

En 2022, la SPA a pu apporter son aide à



289 ASSOCIATIONS
DE PROTECTION ANIMALE

POUR UN MONTANT DE

267 000 €
(+14 % vs 2021)



219
FONDS DE SOLIDARITÉ



70 ASSOCIATIONS
SOUTENUES DANS LEURS
ACTIVITÉS DE PROTECTION
ANIMALE

DONT

43 ASSOCIATIONS AYANT POUR MISSION
LA PROTECTION DES CHATS LIBRES

En annexe 2, la liste des redistributions à des personnes morales dans l'année 2022.

► TROIS ASSOCIATIONS SOUTENUES PAR LA SPA

Amicale Chat (sanctuaire pour chats) à hauteur de 5 000 € pour des travaux concernant les chatteries.

Le Licol Blanc (association accueillant des équidés) à hauteur de 5 000 € pour une aide au fonctionnement.

Le Centre de Soins de la Faune Sauvage Poitevine à hauteur de 2 500 € pour les aider à continuer leur action essentielle de soin à la faune sauvage.

► EN OUTREMER

En complément, dans le cadre de l'accompagnement du transfert d'animaux depuis l'outremer vers des sites SPA de métropole, huit associations d'outremer partenaires de la SPA ont bénéficié d'une aide financière de 59 950 € au total.

- **Martinique** (SOS Animaux de Compagnie, RSP),
- **Mayotte** (Aides aux Chats Mayotte),
- **Guyane** (Actions Animaux Guyane, Doggy Oasis, Aspag Gigi, Entraide Chiens Chats Maroni),
- **Réunion** (Espoir Réunion).

► LA SOLIDARITÉ FACE À LA CRISE UKRAINIENNE

Dans le cadre de la crise ukrainienne, une aide a été apportée dès le début du conflit par la SPA à des centres d'hébergement d'urgence en région parisienne gérés par les associations de solidarité : Aurore, Coallia et Emmaüs Solidarité. La SPA a fait dons de petits matériels et d'aliments, afin de permettre à ces associations d'accueillir les animaux de compagnie des réfugiés.

Dans ce cadre, la Région Île-de-France a accordé à la SPA une subvention pour l'achat d'équipement à hauteur de 10 000 €.

Les dispensaires SPA ont également apporté une aide directe en participant aux soins des animaux des réfugiés. C'est notamment le cas du dispensaire de Paris qui a pu accompagner 50 animaux de déplacés ukrainiens dans leur régularisation sanitaire, en assurant les visites sanitaires obligatoires de ces animaux.

La SPA a également recueilli 84 chiens qui se trouvaient dans des refuges d'associations à proximité directe de la frontière ukrainienne, permettant à ces dernières de libérer des places précieuses pour, à leur tour, sauver les animaux en provenance directe de l'Ukraine.

Trois transferts ont été réalisés en 2022 en partenariat avec l'association « Loulous sauvés In Extremis » qui a pris en charge la logistique et le suivi des animaux jusqu'à leur arrivée en France.

Ces chiens ont été recueillis par les refuges d'Arry, Bouguenais, Chamarande, Compiègne, Laon, La Roche-sur-Yon, Quimper, Pornic, Poulainville, Rennes, Thionville, Tilloy-lès-Mofflaines et Yvré-l'Évêque.

Les équipes, dans ces refuges SPA, ont travaillé sur la socialisation de ces chiens, et les ont aidés à s'adapter à leur nouvel environnement, ce qui leur a permis un nouveau départ et une seconde chance grâce à l'adoption.

La SPA a collecté 162 000 € en 2022, dans le cadre de la crise ukrainienne, pour mettre en œuvre des actions à destination des animaux des réfugiés. Le partenariat avec les refuges partenaires de Roumanie va se poursuivre, dans l'optique où la guerre risque malheureusement de durer.

► UNE CARTOGRAPHIE DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION ANIMALE

En mai 2022, **une première version de cartographie des associations de protection animale en France a été publiée sur le site internet de la SPA.** Cet outil, jusqu'à présent inexistant, est essentiel pour notre réseau interne mais également pour les collectivités, particuliers, et autres associations de protection animale. Il permet de disposer d'une vision plus précise du réseau associatif national de la protection animale en France.

VOIR LA CARTE



► LE RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DE LA SPA

• Dans le cadre du partenariat *France Relance* avec le ministère de l'Agriculture, **158 cages de trappage ont été financées et mises à disposition sur l'ensemble du réseau SPA**, pour nos associations partenaires réalisant des campagnes de stérilisation et d'identification des chats errants.

• **La SPA a édité des fiches thématiques** dans le cadre de l'accompagnement à la mise en règle des associations de protection animale locales avec les nouvelles obligations de la loi contre la maltraitance du 30 novembre 2021. Elles sont disponibles sur son site internet afin d'accompagner ces associations dans la mise en place du certificat d'engagement et de connaissances, ou pour les nouvelles obligations de déclaration des associations sans refuge notamment.

• **La SPA a signé le 24 novembre 2022 un partenariat avec Phénix**, structure certifiée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale, qui est leader de l'anti-gaspillage en France, notamment alimentaire. Cette collaboration permet à des associations partenaires de la SPA, ayant exprimé le souhait de bénéficier de dons alimentaires pour les animaux qu'elles accueillent, d'être mises en relation avec Phénix pour bénéficier localement de dons alimentaires de la part d'entreprises clientes de Phénix.

LES AIDES AUX PROPRIÉTAIRES DÉMUNIS

La SPA soutient financièrement les propriétaires d'animaux démunis. Outre l'action des dispensaires, elle peut soutenir certaines personnes dans le besoin par des aides vétérinaires (pour financer des chirurgies lourdes par exemple, la stérilisation de leur animal de compagnie...) et des aides alimentaires.

1362 personnes aidées
en 2022 (vs 1 423 en 2021)

1 681 animaux ayant
bénéficié de cette aide :

(vs 1 552 en 2021)



1159
CHATS



506
CHIENS



16 NAC

Pour
un montant
total
de 281 191 €

Grâce à nos aides, notamment :

- **957 animaux** ont pu être stérilisés, **258 chirurgies** et **46 ostéosynthèses** ont été réalisées.
- **153 particuliers** ont reçu une aide alimentaire en 2022 pour nourrir **4 218 chats**.

LA SENSIBILISATION
DES JEUNES GÉNÉRATIONS

Les jeunes sont les protecteurs des animaux de demain. C'est pourquoi il est primordial d'éduquer nos enfants au respect et au bien-être animal pour lutter contre les maltraitances, les abandons et faire avancer la cause animale. Dans le cadre de sa stratégie « SPA 2030 » sur le volet « Pour tous », la SPA place la jeunesse parmi ses préoccupations principales.

Ainsi, pour toujours mieux former et éduquer les adultes de demain à la protection animale, la SPA a créé les Clubs

Jeunes pour permettre aux enfants de vivre leur passion et découvrir le parcours associatif au sein des refuges. Elle accueille également des volontaires âgés de 16 à 25 ans dans le cadre de leur Service Civique, et intervient dans les écoles, les collèges et les lycées pour sensibiliser les jeunes générations. Toutes ces actions ont pour objectif d'expliquer aux enfants et aux adolescents comment respecter et bien s'occuper d'un animal, et de leur faire prendre conscience que celui-ci est un être sensible.

LES CLUBS JEUNES SPA

Au sein de ses 37 Clubs Jeunes, la SPA permet aux jeunes de 11 à 17 ans de prendre part à la vie du refuge en s'occupant des animaux et en participant à son quotidien, et d'être sensibilisés au bien-être animal par des ateliers pédagogiques et ludiques. **En 2022, près de 400 jeunes ont été accueillis au sein de ces clubs.**

LISTE DES SITES HÉBERGEANT UN CLUB JEUNES EN 2022
(ou avec projet d'ouverture)

EST	NORD	OUEST	RHÔNE-ALPES	SUD OUEST
Arry	Étalondes	Châteaubourg	Flayosc	Bordeaux
Beaurepaire-en-Bresse	Hermeray	Cholet	Cluses	Chameyrat
Saint-Parres-aux-Tertres	Orgeval	La-Roche-sur-Yon	Nice	Le Garric
Sarreguemines	Plaisir	Luynes	Vallerargues	Millau
Thionville	Poulainville	Pervenchères	—	Niort
Chamarande	Saint-Omer	Pornic	—	Port-la-Nouvelle
Gennevilliers EN CRÉATION	Tourcoing	Rennes	—	—
Vaux-le-Pénil RÉOUVERTURE	—	Vitre	—	—
Laon RÉOUVERTURE	—	Yvré-l'Évêque	—	—
Forbach OUVERTURE LE 26/02/2023	—	Quimper RÉOUVERTURE	—	—

LES INTERVENTIONS PÉDAGOGIQUES

Les salariés et les bénévoles de la SPA interviennent dans les écoles pour transmettre aux enfants les bons gestes à adopter avec un animal, et leur enseigner que celui-ci est un être vivant et sensible qui doit être respecté et protégé. Les supports pédagogiques ont été élaborés dans le cadre de la convention de partenariat signée avec le ministère de l'Éducation nationale en 2021.

En 2022, **873 interventions pédagogiques ont été réalisées dans les établissements scolaires, lors desquelles 18 155 jeunes ont été sensibilisés au bien-être animal (vs 225 interventions et 5 135 enfants sensibilisés en 2021).**

LES SERVICES CIVIQUES

La SPA accueille des volontaires âgés de 16 à 25 ans dans le cadre de leur Service Civique. Leur mission s'intègre dans le cadre de la protection animale. Deux missions leurs sont proposées au sein de notre réseau : une mission « refuge » ayant pour objectif de développer et de renforcer les actions menées par la SPA en participant directement à leur communication auprès du public, et une mission « jeunesse » de promotion de la sensibilisation au bien-être animal auprès des enfants. La SPA a obtenu en 2022, auprès de l'Agence du Service Civique, le renouvellement de son agrément Service Civique pour trois nouvelles années. Elle a ainsi pu accueillir 10 volontaires, dont six arrivés durant l'année, dans les refuges de Cluses, Flayosc, Rennes, Yvré-l'Évêque, Vallerargues, Torreilles, Plaisir et Arry.



LA LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE

Lutter contre la maltraitance animale est une mission primordiale pour la SPA. Elle met tout en œuvre pour que chaque animal connaisse une vie heureuse. Quand elle est témoin de la situation contraire, elle agit pour sauver l'animal et pour faire condamner les coupables. L'année 2022 a été marquée par la mise en place de partenariats avec les forces de l'ordre, une collaboration essentielle pour mener les actions sur le terrain, et par une structuration régionale devenue complète.

VÉRIFIER LES SIGNALEMENTS DE MALTRAITANCE

La SPA mène des enquêtes sur le territoire national afin de vérifier le bien-fondé des signalements de maltraitance et de commerce illégal reçus chaque jour. Si le signalement est avéré, elle rassemble les éléments de preuve pour en informer les autorités administratives ou judiciaires. Pour réaliser ces missions, l'association s'appuie sur son Pôle Investigations composé de services opérationnels : un centre de traitement des signalements, une cellule de prévention et de lutte contre la maltraitance et une Cellule Anti-Trafic (CAT).

En 2022, la SPA a porté une attention particulière au maillage territorial de ses délégués-enquêteurs bénévoles. Ils vérifient les signalements de maltraitance sur le terrain et sont indispensables à la mission. Des campagnes locales de recrutement ont été menées, notamment par le biais de la presse régionale, qui ont porté leurs fruits puisque **plus de 250 nouveaux délégués-enquêteurs bénévoles ont été recrutés en 2022**. Ces ressources nous permettent d'être plus réactifs dans le traitement des nombreux signalements de maltraitance reçus chaque jour sur le site internet, qui sont malheureusement en croissance exponentielle. Le site internet est devenu l'unique moyen de réception des signalements, permettant de les centraliser pour un traitement plus rapide et efficace.

Pour mener à bien leur mission et savoir identifier les cas de maltraitance, les délégués-enquêteurs bénévoles sont formés par les équipes salariées expertes en interne : 840 délégués-enquêteurs ont suivi le module 1 « Formation initiale » en 2022.

La structuration régionale est complète, avec cinq Responsables Régionaux Délégués-Enquêteurs salariés pour régionaliser les enquêtes sur le terrain, précédemment gérées au niveau des refuges, et faciliter le recrutement de délégués-enquêteurs bénévoles partout en France.



23 833

SIGNALEMENTS
TRAITÉS EN 2022
(vs 14 736 en 2021
soit +52 %)



975

DÉLÉGUÉS-ENQUÊTEURS BÉNÉVOLES
(vs 713 en 2021)



36

RÉFÉRENTS DÉPARTEMENTAUX
DÉLÉGUÉS-ENQUÊTEURS BÉNÉVOLES



12 632

ENQUÊTES
MENÉES SUR LE TERRAIN



5

RESPONSABLES RÉGIONAUX
DÉLÉGUÉS-ENQUÊTEURS SALARIÉS

LUTTER CONTRE LE TRAFIC D'ANIMAUX

La Cellule Anti-Trafic (CAT) de la SPA a été créée le 1^{er} janvier 1993. Basée à Vichy (03), elle est animée par une équipe d'inspecteurs salariés. Sa mission est de mener des enquêtes pour mettre à jour les différents trafics de chiens, de chats, de NAC et d'autres espèces animales, repérés dans l'hexagone. Les importations illégales depuis l'Europe de l'Est, grande pourvoyeuse d'animaux de compagnie, sont aussi sous la surveillance de la CAT.

Ainsi, animaleries, éleveurs et importateurs deviennent la cible de cette unité dès qu'ils enfreignent la législation. La cellule travaille en étroite collaboration avec les autorités publiques (gendarmes, policiers, douaniers, services vétérinaires de la DDPP - Direction Départementale de Protection des Populations - etc.) grâce à une forte légitimité acquise au fil des ans.

LA CELLULE ANTI-TRAFIC EN ACTION SUR 2022



665
ENQUÊTES MENÉES



53
PLAINTES
DÉPOSÉES



244
ANIMAUX PRIS EN CHARGE

LA COLLABORATION AVEC LES FORCES DE L'ORDRE POUR LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE

Partenaire officiel des structures de formation de la gendarmerie nationale, de la police nationale et de la police municipale, la SPA réalise des sessions de sensibilisation « protection animale » afin de leur donner les outils pour pouvoir intervenir au mieux dans les dossiers de maltraitance animale. Dans ce cadre, des actions fortes ont été réalisées en 2022.

3 000 fonctionnaires des forces de l'ordre sensibilisés en 2022 :

- **800 élèves-officiers** sensibilisés à l'École Nationale Supérieure de Police (ENSP) sur un module de formation de 9 heures, coconstruit avec la direction centrale de la formation pour les élèves gardiens de la paix ;
- **2 000 gendarmes** inscrits au module de « sensibilisation à la protection animale » élaboré par la SPA sur la plateforme e-formation de la gendarmerie nationale ;
- **200 policiers municipaux** (de Nice, Montpellier, Metz, Versailles) sensibilisés un module de 6 heures, conçu et animé par la SPA, ainsi que 2 sessions de formation au commissariat d'Argenteuil et une session à la Préfecture de Blois.

► PARTENARIAT AVEC LA POLICE NATIONALE

Le 2 avril 2022, la SPA a signé une convention de partenariat avec **la police nationale**. Cette convention vise à faciliter l'adoption de chiens recueillis dans nos refuges par les brigades cynophiles de la police nationale. Après un premier partenariat avec la gendarmerie nationale en 2021, la SPA renforce sa collaboration avec les forces de l'ordre pour offrir une seconde chance à tous ces chiens à besoins particuliers.

La convention facilite notamment la prise en compte des besoins de la police nationale grâce à un cahier des charges complet qui permet une meilleure sélection des animaux. Les chiens intègrent le centre de formation auprès d'un maître-chien avant d'être employés dans différentes spécialités : avalanches, recherche de personnes disparues, recherche de stupéfiants, recherche d'armes et d'explosifs... Les besoins très spécifiques que requièrent les brigades cynophiles de la police nationale correspondent à certains types de chiens en surpopulation dans nos refuges.

Victimes d'effets de mode puis abandonnés, ces chiens très dynamiques, sociables, joueurs et non peureux se voient offrir une seconde chance au service de la protection de la population. Le chien bénéficie tout au long de sa vie d'un accès aux soins vétérinaires et à l'éducation. Il profite ensuite d'une retraite bien méritée dès l'âge de huit ans auprès d'une famille aimante et responsable. Dans la plupart des cas, l'État le remet gratuitement au policier qu'il a accompagné durant toutes ses années de service. **En 2022, 20 chiens ont été placés dans le cadre de ces partenariats avec les forces de l'ordre.**

► PARTENARIAT AVEC LA DCSP

En 2022, une convention de partenariat a été travaillée avec la **Direction Centrale de la Sécurité Publique (DCSP)**, pour avoir, entre autres, un référent protection animale dans les 500 commissariats de police nationale de France. Elle a été signée le 13 janvier 2023. Cet interlocuteur privilégié facilitera la prise en compte des procédures engagées par l'association et accompagnera les actions judiciaires de la SPA. Cette collaboration est une grande avancée dans la lutte quotidienne de la SPA contre la maltraitance animale, qui engage également au quotidien les forces de l'ordre dans l'application des textes de loi et les interventions sur le terrain.

► CONVENTION AVEC LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'AGRICULTURE

Selon une étude du ministère de l'Intérieur, publiée en 2022, plus de 12 000 infractions visant les animaux domestiques ont été enregistrées en 2021. Cela représente une hausse de 30 % entre 2016 et 2021. Pour répondre à cette progression importante, **le ministère de l'Intérieur** a annoncé à l'automne 2022 la création d'une nouvelle unité de quinze enquêteurs, dédiée exclusivement à la lutte contre la maltraitance animale.

Il a confié à la SPA la formation de cette future unité composée de policiers et de gendarmes spécialisés. Ils seront formés sur les aspects juridiques des problématiques de protection animale (qualification de l'infraction, rappel des outils législatifs à disposition, reconnaître les situations de maltraitance, connaître les démarches spécifiques à effectuer en cas d'infraction, intervenir sur les cas de détention illégale, étude des dossiers...).

En parallèle de la création de cette unité spécialisée, une formation juridique des 120 enquêteurs environnement et santé publique, est engagée par la SPA avec le Groupe Animation Prospection de la Division Stratégique et Analyse de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) de la Gendarmerie nationale.

La convention de partenariat pour lutter contre la maltraitance animale par la voie de l'investigation judiciaire, a été officiellement signée le 27 janvier 2023 en présence de Monsieur Gérard Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Monsieur Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et Monsieur Guillaume Sanchez, directeur général de la SPA, au refuge SPA de Chamarande (91).



POURSUIVRE LES COUPABLES EN JUSTICE

À l'issue des enquêtes auprès de particuliers ou de professionnels, et si l'infraction est constituée, la SPA dépose plainte afin que les auteurs des faits présumés de mauvais traitements, de sévices graves ou de trafics soient traduits devant les tribunaux et condamnés.

Dans le cadre de ces procédures, des retraits d'animaux chez les auteurs sont organisés en concertation avec les autorités administratives et judiciaires. Les animaux sont ensuite pris en charge par nos refuges au sein desquels ils sont soignés et choyés. Si les animaux ne nous ont pas été cédés à l'amiable par le propriétaire lors de la prise en charge, nous devons attendre la fin de la procédure judiciaire pour pouvoir les proposer à l'adoption.



308

PLAINTES ET CONSTITUTIONS
DE PARTIE CIVILE DÉPOSÉES

311

AUDIENCES
TENUES

188

DOSSIERS DE RÉQUISITION
DANS LE CADRE DE SAISIES

195 565,14 €

DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS
recourrés auprès
des personnes
condamnées
pour maltraitance

1 431

ANIMAUX CONFIÉS À LA SPA
dans le cadre de réquisitions opérées par
l'administration ou la justice

289 chats



709 chiens



66 chevaux

367 NAC
et animaux de ferme

752

ANIMAUX CÉDÉS DANS LE CADRE
DE DOSSIERS JURIDIQUES

En 2022, la SPA a pu sauver au total 4 400 animaux maltraités, cédés grâce au travail des délégués-enquêteurs ou saisis lors de diverses interventions aux côtés des forces de l'ordre.

La SPA regrette toutefois que les peines restent trop faibles à l'égard des délits commis. Par exemple, seules des peines de prison avec sursis ont été prononcées et ce, malgré le renforcement des sanctions entré en vigueur le 30 novembre 2021 grâce à la loi sur la maltraitance animale.

OPÉRATIONS EMBLÉMATIQUES
DE L'ANNÉE 2022

La SPA est intervenue le 15 février 2022 aux côtés de la gendarmerie et de la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) du Tarn suite à un signalement d'animaux semblant être à l'abandon dans une maison. Sur place, la SPA a sauvé 17 chiens qui vivaient dans des conditions d'insalubrité la plus totale.

VOIR LA VIDÉO



La SPA est intervenue le 21 septembre 2022 sur la commune de Beaumont-sur-Lèze aux côtés de la gendarmerie, de la SACPA et de la DDPP. Sur place, nos équipes ont pu sauver 52 chiens de tous âges qui vivaient dans des conditions déplorables et dont le maître était dépassé par la situation.

LIRE L'ARTICLE

L'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE SUR
LA THÉMATIQUE DE LA PROTECTION
ANIMALE

Par son expérience de plus de 175 ans dans la protection animale, la SPA est experte de la réglementation applicable aux problématiques animalières, à la défense et à la promotion du bien-être animal.

Ainsi, nous apportons quotidiennement des réponses et conseils juridiques aux personnes qui nous sollicitent. En 2022, 2 786 demandes de conseils juridiques en matière de protection animale adressées par les particuliers, les autorités ou les refuges ont été traitées par le Pôle Juridique Protection Animale.

La SPA est également sollicitée par des acteurs institutionnels, comme des écoles ou des collectivités, sur la thématique de la maltraitance animale.

Les équipes ont notamment participé auprès du tribunal judiciaire des Sables-d'Olonne à la Nuit du Droit sur la thématique « le Droit et l'Animal » aux côtés des forces de l'ordre, de la Présidente du Tribunal, du Procureur et de l'Association Handi Chien.

La Cour d'Appel de Toulouse, qui a créé un pôle dédié à la maltraitance animale, s'est rapprochée du Pôle Juridique Protection Animale de la SPA pour son expertise et une formation auprès des magistrats est prévue pour l'année 2023.

La SPA a intégré le programme de formation des étudiants en première année de l'école vétérinaire privée Unilasalle à Rouen. Un cursus de trois unités de 1 h 30 de formation autour du droit applicable aux animaux et du rôle des associations de protection animale a permis de former et évaluer 100 étudiants en 2022.



NOS SITES

La SPA exploite le plus vaste réseau de sites en matière de protection animale en France métropolitaine et ultramarine avec 58 refuges, 5 Maisons SPA et 12 dispensaires. L'entretien, la maintenance et le développement territorial de ce réseau sont essentiels à la mission de protection animale de la SPA.



Afin d'assurer les missions propres au patrimoine immobilier, la SPA se structure depuis deux ans en suivant la stratégie immobilière présentée en 2021. Cet outil est indispensable à l'orientation des lignes directrices de l'association. Elle a pour but de définir les projets d'investissement immobilier sur les 10 à 15 années à venir, tout en assurant la poursuite de la maintenance de ses infrastructures.

En 2022, les premières études de conceptions initiales ont été réalisées pour les futurs refuges sur la base du Nouveau Concept de refuge. Celui-ci définit le refuge-fourrière de demain, lieu du bien-être et de la protection animale. Les grandes orientations du concept ont été définies autour de la relation entre les animaux accueillis, l'homme et la nature :

- **Des lieux de communication**, de sensibilisation et d'éducation à la cause animale, avec des parcours dédiés par typologie de visiteurs ;
- **Une diversité d'espaces répondant au bien-être des animaux**, avec un hébergement en village nature pour les chiens, des hébergements collectifs ou individuels respectant les facettes du comportement du chat, et des espaces adaptés pour les animaux de ferme et NAC ;
- **Un cadre de rencontre positif** entre les adoptants et les animaux, avec un accueil dynamique pour aller à la rencontre des visiteurs et des espaces dédiés à leur accueil ;
- **Un environnement donnant envie aux visiteurs de se rendre dans le refuge**, avec des espaces naturels enrichis.

Ainsi, les premiers projets d'Aguessac, Maubert-Fontaine, Saint-Laurent-de-Mure ou encore la reprise du projet de Mougins en sont une avancée significative.

LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE

La maintenance permet la conservation de nos sites dans un état opérationnel, au travers d'interventions curatives et préventives, ainsi que de travaux de mise en conformité, d'adaptation ou d'aménagement.

La structuration complète des Responsables Maintenance Régionaux qui couvre désormais toutes les régions a permis de réaliser en 2022 plus de 1 100 interventions

pour un montant engagé à hauteur de 4 818 000 € (1,5 M€ de plus qu'en 2021).



Dans la continuité du plan **France Relance** 2021 de l'État, nous avons également obtenu 1 043 000 € de subventions en 2022.

AINSI SUR L'ANNÉE 2022, DES RÉALISATIONS CONSÉQUENTES ONT PU ÊTRE RÉALISÉES TELLES QUE...



**Remplacement
des chalets box**

REFUGE DE FORBACH (57)



**Installation
de climatisations**

DISPENSARE DE POULAINVILLE (80)



**Mise en conformité
électrique**

REFUGE DE BRIANÇON (05)

**Installation de
portes sécurisées**

REFUGE DE CHAMARANDE (91)



**Création
d'un parc d'agility**

REFUGE DE PORT-LA-NOUVELLE (11)

**Installation de brise-vues
sur les parcs des chiens**

REFUGE D'ORGEVAL (78)

Réfection de la chatterie

REFUGE DE TORREILLES (66)



**Création
de boîtes sécurisées**

REFUGE DE LA ROCHE-SUR-YON (81)

REFUGE DE PERPIGNAN (66)



**Installation
de containers
de stockage**

REFUGE DE MARENES (69)



**Création
d'un parc supplémentaire
pour les chiens**

REFUGE DE QUIMPER (29)

**Rafrâichissement de
la maison d'accueil**

REFUGE DE NANTES-BOUGUENAI (44)

**Installation
de deux containers
chatterie**

REFUGE DE CHILLEURS-AUX-BOIS (45)

MAIS AUSSI...



Création d'un parc d'agility et de présentation pour les chiens, et mise en œuvre de cheminements

REFUGE DE THIONVILLE (57)



Installation d'un chalet infirmerie

REFUGE DE GOLFECH (82)



Rénovation des sols en résine

DISPENSIRE DE GRENOBLE (38)



Création d'un chalet chats libres

REFUGE DE FLAYOSC (82)

LES OPÉRATIONS INTERMÉDIAIRES

Les opérations intermédiaires sont des opérations structurantes, à l'instar des opérations d'investissement, d'un montant compris entre 100 K€ et 1 M€ et/ou nécessitant une phase d'études avec l'assistance d'une maîtrise d'œuvre pour la conception et le suivi d'exécution. A minima, une opération intermédiaire par an est programmée par région.

L'intégration en 2022 de nouveaux sites, comme le refuge de Beaurepaire-en-Bresse, implique dès à présent la prise en compte des études et début de travaux en 2023, nécessaires à leur optimisation.

► TRAVAUX ET ÉTUDES RÉALISÉS EN 2022 :

- Refuge de Luynes (37) : réhabilitation des chatteries
- Refuge d'Aix-en-Provence (13) : démolition du chenil et implantation de modules provisoires.
- Refuge de Cluses (74) : étude de l'extension d'un espace sanitaire.
- Refuge d'Hermeray (78) : reconstruction du bassin incendie.

LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

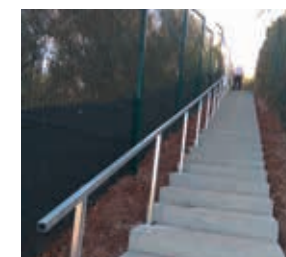
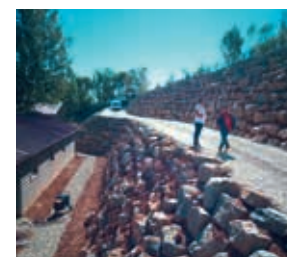
En adéquation avec le plan d'investissement en cours d'évolution, des opérations majeures d'investissements supérieures à 1 M€ sont en cours ou en études sur 22 sites. L'année 2022 aura été marquée par la concrétisation des travaux sur le nouveau site de Gennevilliers, la finalisation des études du projet de Mougins, mais également les programmes selon le concept de nouveau refuge pour Maubert-Fontaine, Aguessac, Saint-Laurent-de-Mure et Aix-en-Provence.

D'autres projets sont à venir dans le cadre du plan d'investissement comme la réhabilitation du refuge d'Arry, la création d'un nouveau barns et la mise en conformité incendie du site de Pervenchères ainsi que l'ouverture d'un dispensaire en Guyane, qui doivent débuter dans l'année 2023.



REFUGE DE GENNEVILLIERS (92)

Débutés en novembre 2021, les travaux d'élévation des bâtiments pour le nouveau refuge-fourrière se sont poursuivis sur toute l'année 2022. Parallèlement, le projet d'installation de panneaux photovoltaïques vient compléter la récupération des eaux de pluie et l'aménagement de toitures végétalisées pour répondre à une volonté de développement durable et environnemental.



Confortement de la colline et aménagement de l'accès aux parcs.

REFUGE DE LE GARRIC (81)



Réfection des courettes et cheminement du chenil.

REFUGE DE SARREGUEMINES (57)

► TRAVAUX ET ÉTUDES RÉALISÉS EN 2022 :

- Refuges d'Aguessac (12) – Maubert-Fontaine (08) – Saint-Laurent-de-Mure (69) : ce seront les premiers sites appliquant concrètement le concept de nouveau refuge, dont les programmes ont été réalisés sur 2022. En 2023, le projet sera défini en détail.
- Refuge d'Aix-en-Provence (13) : le projet a été repris en fin d'année 2022 sur la base du permis de construire préalablement validé par la mairie.
- Dispensaire de Lyon (69) : finalisation des études du nouveau dispensaire.



REFUGE DE MOUGINS (06)

À la suite du programme relancé en 2021, les études conceptuelles d'avant-projet ont abouti en 2022 à la définition du dossier de permis de construire qui sera déposé en 2023.

LA MISE EN VALEUR DE NOS ACTIONS

La communication mise en place par la SPA s'adapte aux évolutions des consommations médias du public. Afin de toucher de nouveaux publics et d'entretenir une image dynamique, l'association a innové avec des opérations de communication inédites, comme dans l'univers du jeu vidéo. Grâce à cette notoriété positive, la SPA est la deuxième association préférée des Français en 2022*.

FAVORISER L'ADOPTION

► LE RETOUR DES PORTES OUVERTES

Les 21 et 22 mai 2022, après deux ans d'absence liée à la crise sanitaire, les traditionnelles Portes Ouvertes de la SPA ont fait leur grand retour. L'événement a été accompagné d'une campagne positive : « *Ils sont prêts à emménager chez vous !* ». Rencontres, échanges et surtout de belles adoptions étaient au programme d'un week-end festif et convivial lors duquel **686 chiens, chats et NAC ont eu la chance d'emménager dans une famille aimante.**

L'événement a été réitéré le week-end des 8 et 9 octobre 2022, porté par une campagne décalée et originale autour des signes astrologiques. Les astres ont été alignés durant ces deux jours, et **1 050 animaux ont trouvé une famille responsable.**



► UNE COMMUNICATION ORIGINALE POUR METTRE EN AVANT NOS CHATS À L'ADOPTION

La SPA a lancé en août 2022 un mod **#AdopteUnModSPA** dans le jeu vidéo Stray, dans lequel le joueur peut incarner un chat errant évoluant dans les ruelles abandonnées d'une cité tombée dans l'oubli, mettant ainsi en avant les chats à l'adoption dans ses refuges.

Dans ces mods, développés avec l'agence Havas Play, les joueurs sur PC ont la possibilité d'incarner cinq chats des refuges de la SPA dans une aventure extraordinaire : Zoya, Caline, P'tite Crevette, Doc et Pastelle. À travers ce mod, la SPA a souhaité sensibiliser un nouveau public aux problématiques liées à l'abandon et favoriser les adoptions.



La campagne a remporté le prix Or dans la catégorie Influence au Grand Prix Stratégies de la communication d'engagement 2023.



LA CAMPAGNE A EU UNE BELLE VISIBILITÉ SUR UNE COURTE PÉRIODE DE COMMUNICATION :

62 RETOMBÉES MÉDIAS

RÉSEAUX SOCIAUX

8 POSTS PUBLIÉS
(Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn)

926 000 IMPRESSIONS
(nombre de vues)

32 200 INTERACTIONS AU TOTAL

► UNE CAMPAGNE DÉDIÉE AUX ÉQUIDES ET ANIMAUX DE FERME

Une campagne spécialement conçue pour les pensionnaires du Grand Refuge SPA a été lancée en novembre 2022. Avec cette communication inédite, la SPA a souhaité mettre en avant les équidés et les animaux de ferme à l'adoption à travers des visuels impactants et teintés d'humour. La campagne s'est appuyée sur la

singularité des pensionnaires du Grand Refuge : sauvés de maltraitance, victimes de négligences, abandonnés, ils ont tous une histoire qui les rend uniques. Mais ils ont aussi tous un point commun : ils débordent d'amour à donner et attendent impatiemment que quelqu'un leur offre la vie qu'ils méritent !

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC À LA CAUSE ANIMALE

Pour sa traditionnelle campagne contre l'abandon, la SPA a souhaité évoquer les raisons de l'abandon. L'objectif de la campagne était de mettre en avant l'absurdité des motifs d'abandon – réellement entendus en refuge ! – et bien sûr parler des nombreuses solutions existantes pour surmonter les difficultés parfois rencontrées avec un animal.

Ces raisons ont inspiré un film de sensibilisation, qui montre avec tendresse et beaucoup d'émotion que toutes les bêtises de nos compagnons sont autant de souvenirs que l'on se remémore avec nostalgie, surtout lorsqu'ils nous quittent brutalement. Avec une signature choc : « *Vous pourrez toujours chercher des raisons de l'abandonner, vous trouverez surtout des raisons de l'aimer* », la SPA a souhaité une nouvelle fois sensibiliser au fléau de l'abandon en racontant une belle histoire d'amour entre une famille et son compagnon.

UN SUCCÈS DE LA CAMPAGNE

56 POSTS PUBLIÉS
(Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn)

7,77 M
IMPRESSIONS
(nombre de vues)

428
RETOMBÉES
MÉDIAS

217 000
INTERACTIONS
AU TOTAL



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



Voir le film



METTRE EN VALEUR LE TRAVAIL QUOTIDIEN DES ÉQUIPES SUR LE TERRAIN

La forte présence médiatique a été de nouveau soutenue par la diffusion de l'émission « *Animaux à adopter* » sur C8. Cette émission permet au grand public de partager le quotidien d'un refuge aux côtés de l'équipe, et de suivre la vie d'animaux, souvent malmenés, qui trouvent à la SPA les soins et la douceur qui changeront leur vie.

En 2022, la saison 4 a été diffusée, composée de 12 épisodes aux refuges de Plaisir, Morée et Saint-Pierre-du-Mont. La saison 5 a été tournée dans les refuges de Saint-Omer, Chamarande et Pornic. Elle se compose de 16 épisodes inédits, diffusés à partir de mars 2023. De plus, les anciens épisodes sont rediffusés tous les dimanches pendant toute la journée sur C8.

RETOMBÉES MÉDIAS EN 2022

3 400 RETOMBÉES MÉDIAS
(presse, radio, TV, internet) DONT



26 %
AU NATIONAL



74 %
AU RÉGIONAL

♥ VS 3 360 EN 2021

FOCUS SUR LE DIGITAL

L'année 2022 est la première année du nouveau site internet de la SPA, mis en ligne en novembre 2021. Plusieurs évolutions ont vu le jour, notamment la possibilité pour les adoptants potentiels de compléter leur profil adoptant en ligne et le transmettre via le site internet directement au refuge. Autre évolution majeure : la possibilité de pouvoir signaler en ligne un animal maltraité. Grâce à cet outil, les équipes reçoivent chaque jour un grand nombre de signalements qui sont aujourd'hui traités plus rapidement.

Des contenus informatifs et pédagogiques ont également été mis en ligne pour que les propriétaires d'animaux puissent trouver des réponses à leurs questions sur leur animal, son bien-être... Des conseils précieux et essentiels qui seront enrichis en 2023 au sein d'un véritable espace.

Des évolutions techniques et ergonomiques ont été apportées en 2022 suite au changement de site, afin d'améliorer l'expérience utilisateur et les performances.

Une baisse des connexions sur le nouveau site internet s'explique par plusieurs facteurs. Un changement de site a un impact naturel sur le référencement, ce qui entraîne une baisse du trafic. De plus, n'oublions pas également que le trafic du site internet avait bénéficié en 2020/2021 d'une hausse exceptionnelle durant la crise sanitaire, en partie due aux adoptions solidaires mises en place durant les périodes de confinement dont la première partie débutait en ligne.

VUE D'ENSEMBLE DU DIGITAL

SUR NOTRE SITE INTERNET



17,6M

DE CONNEXIONS EN 2022
sur le **site internet** vs 27,9 M en 2021



868 570

VISITEURS UNIQUES PAR MOIS

102 000 COMPTES ADOPTANTS CRÉÉS

NOTRE COMMUNAUTÉ AU 31/12/2022

992 900 PERSONNES suivent les actualités de la
SPA sur ses **réseaux sociaux** +4,8 % vs 2021



557 000
abonnés
+20 000 vs 2021



29 000
abonnés
+7 900 vs 2021



235 000
abonnés
+7 420 vs 2021



21 000
abonnés
+4 300 vs 2021



74 900
abonnés
+3 700 vs 2021



76 000
abonnés
+3 000 vs 2021

LES LEVIERS POUR FINANCER NOS ACTIONS



La générosité du public nous donne les moyens d'agir. La SPA et les animaux qu'elle protège ont pu compter cette année encore sur une très forte mobilisation en sa faveur. Donateurs, bienfaiteurs, partenaires, chaque contribution est essentielle pour nous permettre d'œuvrer au quotidien.

UNE GÉNÉROSITÉ SANS FAILLE DE NOS DONATEURS ET PARTENAIRES

CHIFFRES CLÉS DE LA COLLECTE EN 2022

Nouveau
record de collecte globale :
35,5 M€
(vs 32,2 M€ en 2021 soit +10 %)

Chaque euro dépensé
pour collecter des fonds
rapporte 4,60 euros à
la SPA.

GÉNÉROSITÉ ANNUELLE MOYENNE



93,84 €
pour les donateurs
qui nous soutiennent
ponctuellement



142,42 €
pour les donateurs
qui nous soutiennent
régulièrement
en **prélèvement
automatique**

22 200
adhérents
(vs 20 594 en 2021)
292 900
donateurs actifs
(vs 289 500 en 2021)
dont

74 900
nouveaux donateurs

99 600
donateurs
en **prélèvement automatique**
(vs 86 900 en 2021
soit +14,6 %)



25,7 % de part
de collecte digitale

LE SOUTIEN DE NOS TESTATEURS

Grâce à ses bienfaiteurs, la SPA peut renforcer ses actions en faveur de la cause animale sur le long terme. En choisissant de faire une donation, une assurance-vie ou un legs en faveur de la SPA, ils aident l'association à offrir aux animaux recueillis un cadre de vie adapté à leurs besoins, en attendant leur deuxième chance.

► MONTANT DES LIBÉRALITÉS EN 2022 :

39 861 606 €

(vs 33 544 829 € en 2021 soit +6,3 M€).

Sur l'année 2022, nous avons traité un nombre croissant de dossiers de legs et assurance-vie, témoignage de la confiance que nous accordent les bienfaiteurs qui souhaitent que leur patrimoine soit dédié à la protection des animaux. Ce sont 448 dossiers qui ont été ouverts sur l'année (vs 406 en 2021).

La liste de l'ensemble des biens immobiliers recueillis par legs qui ont été cédés sur les exercices 2019 à 2021 figure en annexe 1. Elle est complétée de la liste des cessions immobilières autorisées par le Conseil d'Administration durant l'exercice 2022, soumise au titre des nouveaux statuts à l'approbation de l'Assemblée générale et réalisée durant l'exercice 2022 tel que prévu par les nouveaux statuts.

À l'occasion de la Journée mondiale du legs, le 13 septembre 2022, **la SPA a organisé sa toute première Journée des Bienfaiteurs**. L'objectif de cet événement était de mettre à l'honneur la générosité de ceux qui ont choisi de transmettre leur patrimoine à la SPA, et de leur présenter les travaux réalisés dans les refuges grâce à ces ressources indispensables. Les présents ont pu profiter d'un échange privilégié avec le Président et des responsables de terrain.

La générosité des Français a été marquée en 2022 par le fort contexte inflationniste ainsi que la crise en Ukraine. Nos donateurs se sont d'ailleurs mobilisés autour de cette cause pour nous permettre de répondre aux premiers besoins des animaux des réfugiés arrivés en France.

Cette année encore, les appels à la générosité du public ont été construits main dans la main avec les refuges. **Une centaine de cagnottes ont été créées** sur la plateforme de financement participatif *toudou.la-spa.fr*, le plus souvent pour financer des opérations lourdes pour des animaux en détresse, **qui ont permis de collecter près de 200 000 €**.

En fin d'année, notre calendrier de l'Avent en ligne a fait la part belle aux témoignages du terrain avec pas moins de 25 vidéos présentant de belles histoires et d'incroyables sauvetages réalisés par nos équipes.

La boutique solidaire est elle-aussi en croissance. En 2022, 1,2 M€ d'euros ont été collectés pour l'association grâce aux achats de ses produits. C'est 100 000 € de plus qu'en 2021.

► LE CERCLE DES GRANDS DÉFENSEURS

Le Cercle des Grands Défenseurs, qui regroupe les donateurs qui souhaitent, par leur généreux soutien, donner à la SPA les moyens d'agir plus efficacement et plus rapidement dans toutes les situations qui l'exigent, a fêté cette année sa deuxième année d'existence. **La SPA tient à remercier chacun des 300 membres qui se sont engagés à ses côtés** cette année pour leur soutien et leur participation aux avancées de la protection des animaux.

LES PARTENARIATS

Chaque année, des entreprises partenaires se mobilisent aux côtés de la SPA.

En plus des financements qu'elles nous apportent, elles nous permettent de toucher de nouveaux publics et de porter plus loin nos messages et nos valeurs.

Parmi elles, nous tenons à remercier tout particulièrement Cabaña et Lilo, présents à nos côtés depuis plusieurs années, Arguydal, Bamboo Éditions, BilletWeb, Essity, Feu Vert, Françoise Saget, Lansay, la marque Fidelami, Les livres du Dragon d'Or, la Société Générale, et également Generali avec qui nous fêtons la première année du partenariat autour de l'assurance Mon Animal Generali. Enfin nous souhaitons mentionner les éditions Dargaud pour une belle aventure partagée à l'occasion de la sortie du dernier Lucky Luke que vous pouvez découvrir dans la boutique solidaire de la SPA.



LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE

Sous l'impulsion de sa gouvernance, la SPA s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et de sécurisation de ses pratiques, au travers du déploiement d'un dispositif d'audit et contrôle interne, de gestion des risques, de conformité et éthique.

► LE CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne consiste à s'assurer du respect de la réglementation, des procédures internes et de la mise en œuvre des contrôles par les opérationnels afin de sécuriser les pratiques internes. Il aide à la formalisation des procédures dont il s'assure de la bonne diffusion et appropriation. Le contrôle interne contribue à l'amélioration continue, à l'harmonisation et au partage des pratiques au sein de l'association.

► L'AUDIT INTERNE

L'audit interne consiste à évaluer la fiabilité et l'efficacité des processus et dispositifs de contrôle existants afin de maîtriser les risques. Il rend compte, de manière indépendante et objective, du degré de maîtrise des processus, de la criticité des risques et émet des recommandations pour améliorer et sécuriser les pratiques.

► LE DÉPLOIEMENT DE LA DIRECTION DE L'AUDIT, DU CONTRÔLE ET DES RISQUES

La création de la Direction en 2023 marque la volonté de la gouvernance d'asseoir le poids de l'audit, du contrôle et des risques dans le cadre de la professionnalisation de la SPA. Ce déploiement s'accompagne d'un plan stratégique consistant notamment à renforcer les dispositifs de :

- **Contrôle interne**, par le déploiement des contrôles liés au respect des règles sanitaires et de protection et bien-être animal.
- **Audit interne**, en conduisant des missions d'audit sur le terrain.
- **Gestion des risques**, par la création d'outils améliorant notre capacité à prévenir, détecter et limiter les risques.

- **Formalisation et appropriation** des règles internes.
- **Sensibilisation du siège et du terrain** à la culture du contrôle, de la gestion des risques, de la transparence et de l'éthique.

On dit souvent que la confiance n'exclut pas le contrôle.

Au-delà de cette formule, ce sont la rigueur et la transparence qui nous ont placés en tête des associations préférées des Français. Ces qualités ne s'obtiennent que par le contrôle et la capacité qui sont désormais les nôtres à prévenir et détecter les anomalies de fonctionnement. Activités de l'ombre, le contrôle interne et l'audit sont irremplaçables pour notre crédibilité.

Jacques-Charles Fombonne,
Président bénévole de la SPA

NOS MOYENS HUMAINS

Grâce à ses salariés et à ses bénévoles, la SPA peut agir en faveur des animaux. Nos salariés ont choisi de donner un sens éthique à leur travail et de mettre leurs compétences au service d'une grande cause. Nos bénévoles constituent un véritable réseau solidaire et se mobilisent sur l'ensemble du territoire au profit de la protection animale.

NOS SALARIÉS

EFFECTIFS

728

salariés
au 31/12/2022
(713 EN 2021)

répartis comme suit :

172 hommes	556 femmes
62 CDD	666 CDI
228 cadres	500 employés

RECRUTEMENTS EN 2022

127



embauches
en CDI
en 2022

45 cadres	82 employés
7 créations de poste au siège	et 16 sur le terrain en 2022

La SPA a accueilli 101 Travaux d'Intérêt Général (TIG) sur 27 sites en 2022, dans le cadre de la convention de partenariat nationale signée avec le ministère de la Justice en 2019.

LA FORMATION DU PERSONNEL



1 034

salariés formés en 2022

VS 1 211 en 2021



10 498

heures de formations
réalisées

➤ AVANCÉES POUR LES SALARIÉS EN 2022

• Politique de rémunération : un fort impact de l'inflation

- Augmentation de 1,8 % au 1^{er} janvier 2022.
- Prime exceptionnelle de 300 € brut en juillet 2022 pour tous les salariés.
- Signature d'un accord d'entreprise du 28/11/2022 fixant une augmentation générale des salaires de 4 % en 2023.

• Amélioration des conditions de travail :

- Accord Télétravail du 27 octobre 2022 fixant deux jours de télétravail par semaine pour tout poste télétravaillable.
- Lancement de l'étude Organisation du Travail dans les refuges en mars 2022.
- Augmentation du budget « activités sociales et culturelles » du CSE par accord d'entreprise du 28/11/2022 (passage de 0,63 % à 0,83 % de la MSB).
- Mise en place de « Congés Ancienneté » par accord d'entreprise du 28/11/2022 (1 jour de CP supplémentaire par tranche de 5 ans à partir de 5 ans d'ancienneté).
- Réorganisation complète du siège (dématérialisation des dossiers papiers, mise en place de nouveaux mobiliers plus adaptés aux postures de travail et à l'espace disponible, aménagement du sous-sol pour proposer davantage de salles de réunion de travail...).

• Prévention santé/sécurité au travail :

- Semaine Qualité de vie et des conditions de travail du 20 au 24 juin 2022 : organisation d'événements et de conférences sur la thématique.
- Semaine européenne pour l'emploi de travailleurs handicapés en novembre 2022 : organisation de conférences pour sensibiliser sur le statut de travailleur handicapé.
- Prévention pour la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes en novembre 2022 : organisation d'une conférence avec La Maison des Femmes de Saint-Denis.

→ Lancement d'un appel d'offres pour les vêtements professionnels pour équiper les salariés sur le terrain.

• Fidélisation des équipes :

- Accord relatif à la mise en place de la médaille du travail SPA du 28 novembre 2022, qui sera attribuée aux salariés, dès 10 ans d'ancienneté.
- Lancement d'un groupe de travail interne « vétérinaire », avec pour objectif de définir des actions en faveur du recrutement de vétérinaires dans nos refuges et nos dispensaires et de leur fidélisation.

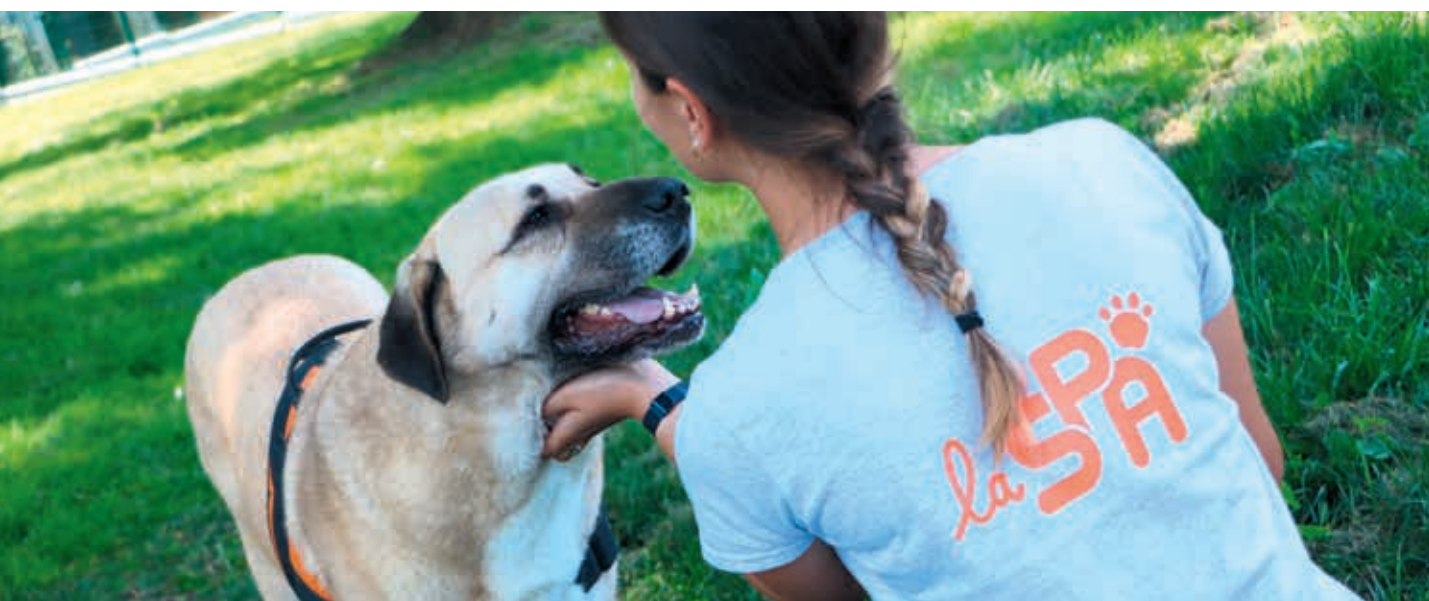
NOS BÉNÉVOLES

L'engagement de nos bénévoles est primordial pour la SPA. Grâce à ces personnes qui souhaitent donner de leur temps pour la protection animale, nous pouvons mener nos missions. Les bénévoles peuvent se mobiliser en refuge auprès des animaux, et d'autres missions toutes aussi importantes sont proposées et sont indispensables pour agir sur le terrain : sensibilisation des jeunes générations, organisation des campagnes de stérilisation des chats errants, visites post-adoption, enquêtes contre la maltraitance... et beaucoup d'autres.

En 2022, **la SPA compte près de 1 000 bénévoles supplémentaires qu'en 2021**, une augmentation pouvant être attribuée à une volonté plus prononcée de la part des personnes de s'investir suite à la crise sanitaire, à l'effort de recrutement réalisé notamment pour la mission délégués-enquêteurs et à notre excellente image auprès du public.

➤ **5 215** BÉNÉVOLES
(vs 4145 en 2021)

➤ **459 953**
HEURES DE BÉNÉVOLAT RECENSÉES EN 2022
(vs 415 906 heures en 2021)



RAPPORT D'ORIENTATION 2022



Pour l'année 2023, nous souhaitons poursuivre nos actions toujours dans l'optique de notre stratégie SPA 2030, qui nous assure une feuille de route claire pour la structuration de l'association et ses missions en faveur du bien-être animal.

POURUIVRE LA STRUCTURATION DE NOTRE FONCTIONNEMENT

La SPA gère un vaste réseau national, solidaire et interdépendant, dont les pratiques deviennent homogènes. Nous devons poursuivre cette harmonisation de l'ensemble des process afin de garantir un fonctionnement commun mais adapté à la caractéristique de chaque site. Pour cela, **un chantier interne « Organisation du travail » va débiter en 2023**, avec l'expérimentation d'un nouveau fonctionnement sur cinq refuges durant quatre mois. La démarche se renouvèlera en 2024 et en 2025.

Nous l'avons vu dans le rapport d'activité, le profil des animaux recueillis a évolué ces dernières années. Nous constatons désormais que les chats sont devenus majoritaires et représentent environ les 2/3 des animaux pris en charge. En parallèle, de plus en plus de chiens recueillis nécessitent une rééducation avant de pouvoir être adoptés. Dans cette optique, **la régionalisation des éducateurs canins est essentielle pour la SPA et s'achèvera en 2023 avec cinq postes pourvus**.

Chaque région bénéficiera ainsi de cette ressource. La question des chiens à besoins particuliers sera une importante thématique de l'année 2023 et des années à venir pour l'association et le secteur de la protection animale. Une méthode d'éducation et surtout de prise en charge des animaux par les agents animaliers sera établie pour garantir la sécurité de tous, ainsi que des adoptions responsables, permettant de libérer de la place pour d'autres animaux. En parallèle, la sensibilisation des futurs et actuels propriétaires d'animaux sur la connaissance et le respect de leurs besoins demeure crucial. À cet effet, **la SPA va lancer officiellement en 2023 son podcast, le Petcast**, pour parler de ses missions et de bien-être animal. Des experts internes donneront leurs conseils pour une adoption réussie, et une vie heureuse avec son compagnon.

CONTINUER NOTRE EXTENSION TERRITORIALE

En 2023, de nouvelles implantations territoriales vont avoir lieu. Pour sauver davantage d'animaux, l'association doit avoir la capacité d'en prendre davantage en charge. Après les refuges de Beaurepaire-en-Bresse (71) et Nantes-Bouguenais (44) qui ont ouvert en 2022, **de nouveaux sites vont ouvrir en 2023**. Nous avons également pour volonté de **développer la mission de fourrière**, nous permettant d'assurer la prise en charge de l'animal depuis sa capture sur la voie publique jusqu'à son adoption s'il n'a pas été repris par son propriétaire.

Face à ces ambitions, les Maisons SPA ont notamment vocation à se transformer progressivement pour devenir des refuges ou des dispensaires. En 2023, la Maison SPA de Lézignan (11) va fermer au profit de l'ouverture d'un

nouveau refuge-fourrière, situé dans la même commune. Ce site va nous permettre de prendre en charge les nombreux animaux abandonnés sur le secteur. Durant les premiers mois de l'année, l'activité fourrière sera d'abord exclusive, puis l'activité refuge ouvrira une fois les travaux de rénovation effectués. Dans cette même optique, les Maisons SPA de Tourcoing (59) et Ajaccio (20) devraient devenir des refuges dans les années à venir.

Un nouveau site ouvrira également en 2023 dans la commune de Voilecomte (51). Nous souhaitons offrir aux animaux en difficulté qui ne sont pas éligibles au dispositif des Familles d'Accueil Définitives (FAD) un lieu de prise en charge adapté.

Dans le cadre de cette extension territoriale, **le Plan d'Investissement Immobilier de la SPA est probablement un des plus ambitieux du secteur associatif**. Nous devons trouver les ressources pour le réaliser, malgré l'inflation qui impacte le coût des matières premières et donc des travaux. Des rénovations importantes ont déjà pu être réalisées ces dernières années dans nos refuges grâce au plan France Relance. Des projets d'investissement se concrétiseront en 2023, comme le dépôt d'un permis de construire pour le refuge de Mougins (06) et le lancement des consultations des entreprises pour la construction des nouveaux refuges d'Aguessac (12), Maubert-Fontaine (08) et Saint-Laurent-de-Mure (69), réalisés selon le concept de Nouveau Refuge. Le site historique de la SPA de Gennevilliers est depuis 2021 en pleine reconstruction sur un autre terrain et les travaux se poursuivent en 2023.

De plus, la SPA a pour projet depuis plusieurs années d'ouvrir un dispensaire en Guyane afin de soigner et de stériliser les animaux, ce territoire faisant face à une véritable problématique de prolifération et de misère animale. Un site sera acheté dans cette optique, et fera l'objet de travaux en 2024.

DÉVELOPPER NOS MISSIONS DE PROTECTION ANIMALE

Outre l'activité de recueil des animaux abandonnés et maltraités dans les refuges, la SPA intervient sur de nombreux fronts de la protection animale et ses missions sont très diversifiées. Celles-ci n'ont cessé d'être développées ces dernières années, et nous souhaitons pour l'année 2023 poursuivre cette dynamique.

Nous avons entre autres pour ambition **l'ouverture d'ici 2025 d'un Club Jeunes dans chacun de nos refuges** afin de sensibiliser les enfants et les adolescents au bien-être animal et leur permettre d'entamer un parcours associatif. Actuellement, 37 Clubs Jeunes accueillent 400 jeunes SPA. Les interventions pédagogiques dans les écoles représentent également une mission essentielle, que nous continuons à développer afin de responsabiliser le plus d'enfants possible au bien-être animal. Pour nous

permettre de développer ces deux actions, nous devons notamment trouver des animateurs bénévoles, qui souhaiteraient donner de leur temps à l'éducation des jeunes générations. Dans cette optique, pour développer les missions de bénévolat et animer le réseau interne de nos 5 000 bénévoles, le Pôle dédié se dotera de deux salariés en 2023.

L'ouverture sur l'extérieur est très importante pour la SPA, pour permettre d'étendre notre rayonnement d'action et sauver un nombre croissant d'animaux. Ainsi, **nous soutenons des associations de protection animale locales, bénéficiant d'un budget qui augmente d'année en année**, pour leur permettre d'assurer leur fonctionnement et leurs projets. Ce sera à nouveau le cas en 2023 avec une augmentation de 15 % du budget alloué.

La lutte contre la maltraitance animale demeure une priorité de notre association, comme le prouvent nos actions de 2022. **Un partenariat va être notamment noué avec le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Agriculture**, en janvier 2023, pour accompagner la formation d'une équipe de 15 enquêteurs dédiés à la maltraitance animale. **La SPA va aussi signer un partenariat avec le ministère de la Justice, la Fédération France Victimes et l'association Handi'chiens** pour le déploiement de « Chiens d'Assistance Judiciaire ». Il est également crucial pour l'association de poursuivre le recrutement de bénévoles délégués-enquêteurs afin de pouvoir couvrir l'intégralité du territoire et répondre efficacement à la croissance des signalements de ces dernières années. **Nous espérons dépasser le nombre de 1 000 délégués-enquêteurs en 2023.**

ASSURER LA PÉRENNITÉ DE NOS ACTIONS

L'inflation que nous vivons actuellement pourrait avoir des conséquences dramatiques sur les ressources d'une association comme la nôtre, qui vit de la générosité du public. La SPA fait face, comme l'ensemble des secteurs, à une augmentation des frais de prise en charge des animaux et de fonctionnement de ses refuges : alimentation, frais vétérinaires, électricité, biens de première nécessité... Face à cette situation, et pour la première fois depuis 2017, **la SPA augmente en 2023 la participation demandée pour une adoption**. Afin de pérenniser l'activité et de continuer à sauver toujours plus d'animaux, dont le nombre ne diminue pas d'année en année, cette hausse nous est indispensable. La participation demandée nous permet de rappeler que l'adoption d'un animal ne doit pas être prise à la légère et implique des responsabilités.

Nos ambitions pour la SPA et la protection animale sont grandes. Nous poursuivrons nos actions en 2023, pour assurer à tous les animaux une belle vie aux côtés de leur famille ou pour certains une seconde chance. La relation que nous entretenons avec les animaux est au cœur de nos préoccupations. Il faut qu'elle le devienne pour tous nos concitoyens.

Nous vous remercions pour votre soutien, c'est grâce à vous que nous pouvons assurer nos missions en faveur des animaux en souffrance.

Jacques-Charles Fombonne,
Président bénévole de la SPA





ANNEXES

2022

LISTE DES VENTES DES BIENS IMMOBILIERS

VENTES EN 2019

Date de Vente	Nature	Adresse	Departement	Cadastre	Prix de Vente	%	Quote Part
18/03/2019	TERRAIN A BATIR	VERINES (17) - 36, rue des Saulniers, lieudit Fontpatour	17	C1043(00ha00a00ca)	35 524,00	'100	35 524,00
16/05/2019	APPARTEMENT	DRAGUIGNAN (83) - Résidence Kennedy, 36 rue de la Libération	83	Lot 16:(00ha00a00ca), Lot 5:AB1139(00ha21a42ca)	62 500,00	'100 %	62 500,00
01/10/2019	BIEN D'EXCEPTION	LACOSTE (84) - Route du Château, La Martingale Neuve	84	AK48(00ha00a00ca), AK56(00ha00a00ca), AK57(01ha09a95ca)	450 000,00	'100 %	450 000,00
05/03/2019	PARCELLE	ALEMBON (62) - Lieudit LE VENTUS	62	A n°66	11 000,00	'100	11 000,00
04/07/2019	MAISON	ISSY LES MOULINEAUX (92) - 29, rue de l'Egalité, 30, rue Tolstoï	92	Al n° 410 à 414	1 320 000,00	'50%	660 000,00
25/06/2019	MAISON	BOUER (72) - 21 rue des Haberderies	72	ZA73(00ha06a00ca), ZA99(00ha02a77ca)	70 000,00	'3/4	52 500,00
30/08/2019	MAISON	CHAUM (31) - lieudit Rieux	31	A62(00ha20a10ca), A64(00ha30a07ca), A65(01ha05a51ca), A66(00ha00a12ca), A67(00ha07a00ca), A68(00ha51	110 000,00	'50%	55 000,00
30/08/2019	MAISON	SALECHAN (65) - lieudit Le Village	65	A762(00ha07a25ca), A763(00ha01a15ca), A764(00ha03a20ca)	17 000,00	'2/6	5 666,67
05/09/2019	PARCELLE	CHAUM (31) - lieudit Village	31	A312(00ha19a85ca)	16 000,00	'1/3	5 333,33
29/05/2019	MAISON	SEILHAN (31) - lieudit Espiennens luc, la barraque, 6 chemin de la goutille	31	B10(00ha36a24ca), B121(00ha34a96ca), B142(00ha17a65ca), B143(00ha06a80ca), B144(00ha03a75ca), B149(0	27 400,00	'14.697390%	4 027,08
19/07/2019	PARCELLE	FRONSAC (31) - lieudit FORET COMMUNALE DE GARS CA	31	B9(00ha43a10ca)	18 220,00	'1/3	6 073,33
19/07/2019	PARCELLE	CHAUM (31) - lieudit Lavach	31	A26(00ha07a90ca), A71(00ha19a80ca), A156(00ha00a86ca), A157(02ha66a44ca), A240(00ha07a20ca), A949(00		'1/3	
10/12/2019	PARCELLE	FRONSAC (31) - Saouach	31	A773(00ha26a75ca)	200,00	'2/6	66,67
13/04/2019	MAISON	ASNIERES SOUS BOIS (89) - 2 rue de Vau	89	AB 306	14 000,00	'2/9	3 111,11
30/04/2019	APPARTEMENT	ST GRATIEN (95) - 1 avenue Mathilde	95	Lot 25:(00ha00a00ca), Lot 92:(00ha00a00ca), Lot 130:(00ha00a00ca)	160 000,00	'1/4	40 000,00
02/10/2019	APPARTEMENT	ST GRATIEN (95) - 1 av. Mathilde	95	Lot 24:(00ha00a00ca), Lot 96:(00ha00a00ca), Lot 111:(00ha00a00ca)	180 000,00	'1/4	45 000,00
01/08/2019	BOX/PARKING	CANNES (06) - Qut la Bocca - chateau de la Mer, 1, 3, 5 et 7 avenue Francis Toner	6	Lot 86:AK111(00ha80a84ca)	26 000,00	'1/4	6 500,00
15/11/2019	CHAMBRE	CANNES (06) - 1, 3, 5 et 7 avenue Francis Toner,, Quat La Bocca - Chateau de la Mer	6	Lot 286:(00ha00a00ca), Lot 285:(00ha00a00ca)	167 000,00	'1/4	41 750,00
24/10/2019	MAISON	VAUX SUR SEINE (78) - 49 avenue de Paris	78	section AL 224 et AL 225	245 030,00	'1/5	49 006,00
09/08/2019	MAISON	MONTSENELLE (50) - 22, route Romaine	50	AB46(00ha00a08ca), AB47(00ha03a41ca), AB49(00ha00a33ca), AB50(00ha01a95ca), AB51(00ha00a93ca), AB146	67 000,00	'100	67 000,00
09/08/2019	MAISON	MONTSENELLE (50) - 24, route romaine	50	AB 48, 49, 45P, 145P		'100	
23/01/2019	APPARTEMENT	PONTAULT COMBAULT (77) - 63, avenue du Général de Gaulle	77	AD31(00ha00a00ca)	120 000,00	'100	120 000,00
26/12/2019	APPARTEMENT	ALENCON (61) - 17 boulevard de Strasbourg	61	Lot 83:Al985(00ha55a05ca), Lot 151:Al985(00ha00a00ca)	26 000,00	'1/4	6 500,00
31/12/2019	APPARTEMENT	VIMOUTIERS (61) - 4 rue du Docteur Boullard	61	AH 57	20 000,00	'50 %	10 000,00
23/04/2019	TERRAIN A BATIR	GRANDVILLE (10) - La Voie de Dosnon	10	B510	13 000,00	'1/6	2 166,67
23/04/2019	TERRAIN A BATIR	GRANDVILLE (10) - La Voie de Dosnon	10	B511(00ha00a00ca), (00ha00a00ca)	0,01	'1/6	0,00
28/12/2019	MAISON	CERISIERS (89) - 12 rue Pierre Larousse	89	ZD144(00ha08a21ca), ZD146(00ha02a82ca)	73 500,00	'1/7	10 500,00
11/07/2019	APPARTEMENT	TROYES (10) - 15 Rue Alexandre Fleming	10		52 000,00	'4.5 %	2 340,00
07/08/2019	IMMEUBLE	PARIS 03 (75) - 41 rue beaubourg	75		0,01	'100 %	0,01
28/06/2019	MAISON	ST TROPEZ (83) - villa la Séraphine, la Pierre Plantée	83		4 860 000,00	'50 %	2 430 000,00
30/07/2019	PARCELLE	FOUESNANT (29) - Menez Roué	29	I406(01ha50a40ca), (00ha00a00ca), (00ha00a00ca), (00ha00a00ca), (00ha00a00ca), (00ha00a00ca), (00ha0	4 500,00	'1/54	83,33
01/04/2019	APPARTEMENT	PARIS 09 (75) - 14 rue de Maubeuge	75	Lot 8:AZ132(00h03a38c)	1 000 000,00	'20 %	200 000,00
11/12/2019	APPARTEMENT	LAMBERSART (59) - 85 rue Flament Reboux	59		170 000,00	'100 %	170 000,00
05/07/2019	APPARTEMENT	CRETEIL (94) - 5 rue Maurice Déménitroux	94	Lot 352:AU21(03ha58a33ca), Lot 51:AU21(00ha00a00ca)	140 000,00	'1/6	23 333,33
27/06/2019	MAISON	CHATILLON (92) - 2 rue Pierre Brossolette	92	S34(00ha07a05ca)	2 200 000,00	'100 %	2 200 000,00
08/08/2019	APPARTEMENT	VAIRES SUR MARNE (77) - 6 rue des Loriots	77		178 500,00	'10 %	17 850,00
31/07/2019	APPARTEMENT	MONTLUCON (03) - 96 rue de Rimard, Résidence Belvédère	3	AT94(00ha66a67ca)	40 000,00	'100 %	40 000,00
02/08/2019	PARCELLE	POISSONS (52) -	52	ZM20(00ha22a10ca), (00ha00a00ca)	800,00	'50 %	400,00
02/08/2019	PARCELLE	POISSONS (52) -	52	ZM21(00ha03a00ca)	600,00	'1/3	200,00
21/08/2019	MAISON	NAVARRENX (64) - 44 avenue de Mourenx	64	AH265(00ha12a56ca)	63 571,00	'1/3	21 190,33
03/04/2019	APPARTEMENT	MARSEILLE 08 (13) - 180, avenue Jules Cantini	13		161 000,00	'1/11	14 636,36
01/03/2019	PARCELLE	ST AIGNAN (56) - Lann Boloré	56	ZP44(02ha84a19ca)		'100 %	

01/03/2019	PARCELLE	CLEGUEREC (56) - LOUEES A MR LE NECHET	56	ZC36(00ha81a28ca), ZD7(02ha67a37ca), ZD9(04ha73a03ca), ZD10(08ha33a66ca), ZD24(00ha01a32ca), ZL21(04	97 850,00	'100 %	97 850,00
24/04/2019	PARCELLE	CLERGUEREC		YB83(00ha00a00ca), YB84(00ha00a00ca), YB85(00ha00a00ca)	10 000,00	'100 %	10 000,00
05/11/2019	MAISON	PLESLIN TRIGAVOU (22) - 23 rue du Frémur	22	AR96(00ha01a76ca), AR98(00ha01a11ca)	37 500,00	'100 %	37 500,00
31/01/2019	MAISON	ST MICHEL SUR ORGE (91) - 25 rue du Haras	91		192 000,00	'100 %	192 000,00
24/09/2019	APPARTEMENT	PARIS 12 (75) - 28 rue Lamblardie	75		275 000,00	'15 %	41 250,00
02/08/2019	PARCELLE	MORCOURT (02) - La Vallée de Bohain	2	ZA42(01ha98a50ca)	11 500,00	'100 %	11 500,00
09/04/2019	MAISON	VAILLY SUR AISNE (02) - 11 rue Alexandre Legry	2	AA136(00ha07a97ca)	120 000,00	'70 %	84 000,00
21/03/2019	APPARTEMENT	PARIS 18 (75) - 1 rue André Antoine	75		185 000,00	'12.50 %	23 125,00
23/05/2019	IMMEUBLE	LE KREMLIN BICETRE (94) - 41, avenue de Fontainebleau	94	E63(00ha06a82ca)	2 430 000,00	'100 %	2 430 000,00
04/07/2019	MAISON	LES CABANNES (81) - 9 rue de l'Arbre Vert	81	B32(00ha00a30ca), B607(00ha00a25ca), B897(00ha00a72ca)	29 000,00	'50 %	14 500,00
18/04/2019	MAISON	GUERARD (77) - 12 rue d'En Haut	77	G496(00ha00a00ca)	135 000,00	'1/6	22 500,00
14/08/2019	MAISON	LE LUC (83) - Lieudit Le Vallat Sableux	83	F773(01ha05a45ca), F774(00ha00a55ca)	109 000,00	'100 %	109 000,00
23/12/2019	APPARTEMENT	ST OUEN (93) - 18/22 rue Anselme	93	Lot 25:S244(00ha08a78ca), Lot 53:S2444(00ha00a00ca)	145 000,00	'100 %	145 000,00
03/01/2019	APPARTEMENT	LYON 04 (69) - 1er étage, 83, boulevard de la Croix Rousse	69	Lot 13:AN158(00ha02a49ca), Lot 22:AN158(00ha00a00ca), Lot 33:AN158(00ha00a00ca)	200 000,00	'100 %	200 000,00
19/03/2019	APPARTEMENT	LYON 04 (69) - 3ème étage, 83, boulevard de la Croix Rousse	69	Lot 14:AN158(00ha02a49ca), Lot 26:AN158(00ha00a00ca), Lot 36:AN158(00ha00a00ca)	177 000,00	'100 %	177 000,00
18/05/2019	MAISON	VENDOME (41) - 81, avenue Jean Moulin	41	B109(00ha05a55ca)	100 000,00	'1/2	50 000,00
27/03/2019	APPARTEMENT	PEUSSANNE (13) - 62 rue de la République, Résidence Poncet Bat B	13	Lot 506:AC330(00ha00a90ca), Lot 585:AC367(00ha11a74ca)	150 000,00	'1/3	50 000,00
13/12/2019	MAISON	DAX (40) - 2, rue du Docteur Mauvoisin	40	CN102(00ha04a02ca)	160 000,00	'50 %	80 000,00
17/05/2019	MAISON	DONNERY (45) - 11 route du Moulin d'Avaux	45	D39(00ha08a67ca), D40(00ha09a18ca)	70 000,00	'1/4	17 500,00
19/07/2019	MAISON	MAISONS ALFORT (94) - 42 rue de Metz	94	BE125(00ha02a84ca), BE128(00ha02a80ca)	397 000,00	'1/4	99 250,00
26/08/2019	MAISON	LA SEYNE SUR MER (83) - 129 chemin de Paradis	83	Lot 3:BE986(00ha12a00ca), BE995(00ha04a04ca), BE994(00ha18a59ca)	346 200,00	'25 %	86 550,00
24/10/2019	MAISON	PUGET VILLE (83) - 230 rue Mas de Clapier et Peregoua	83		250 000,00	'25 %	62 500,00
14/06/2019	APPARTEMENT	PARIS 18 (75) - 10 boulevard de Clichy	75	Lot 25:BQ114(00ha00a00ca), Lot 81:BQ114(00ha00a00ca)	800 000,00	'20%	160 000,00
11/04/2019	APPARTEMENT	PARIS 12 (75) - 17 avenue du docteur Netter	75	Lot 137:AD25(00ha00a00ca), Lot 256:AD25(00ha00a00ca), Lot 342:AD25(00ha00a00ca)	234 000,00	'20%	46 800,00
10/09/2019	CHAMBRE	PARIS 20 (75) - 19 rue Henri Chevreau	75	Lot 7:AO28(00ha00a00ca)	150 000,00	'20%	30 000,00
26/06/2019	APPARTEMENT	VANVES (92) - 12-14 rue Jean-Baptiste Potin	92	Lot 49:B70(00ha00a00ca), Lot 64:B77(00ha00a00ca), Lot 117:B78(00ha00a00ca)	204 762,00	'20%	40 952,40
13/08/2019	APPARTEMENT	VANVES (92) - 12-14 rue Jean-Baptiste Potin	92	Lot 121:B70(00ha00a00ca), Lot 64:B77(00ha00a00ca), Lot 281:B78(00ha00a00ca)	185 250,00	'20%	37 050,00
25/07/2019	APPARTEMENT	BEZONS (95) - 161-169 boulevard Gabriel Péri, 19 rue Prudence	95	Lot 10:AB114(00ha00a00ca)	95 000,00	'20%	19 000,00
19/07/2019	CHAMBRE	FONTENAY AUX ROSES (92) - 20 rue Jean Jaurès	92	Lot 29:M399(00ha00a00ca)	100 000,00	'20%	20 000,00
25/07/2019	CHAMBRE	LE PRE ST GERVAIS (93) - 30-38 rue Louis Blanc	93	Lot 209:D130(00ha00a00ca)	130 000,00	'20%	26 000,00
18/07/2019	MAISON	HYERES (83) - Ile du Levant, Héliopolis	83	J433(00ha10a10ca), J434(00ha10a08ca)	600 000,00	'20%	120 000,00
28/06/2019	MAISON	LE PLESSIS BOUCHARD (95) - 7 rue Pasteur	95		340 000,00	'15 %	51 000,00
10/07/2019	APPARTEMENT	MONTREUIL (93) - 30/34 rue de Rosny, 2 et 4 rue de Galilée	93	Lot 128:AJ222(00ha15a95ca), Lot 165:AJ222(00ha00a00ca)	325 000,00	'100 %	325 000,00
04/01/2019	PARCELLE	LE BEUGNON (79) -	79	C167(00ha07a40ca), C168(00ha03a10ca)		'100 %	
04/01/2019	MAISON	LE BEUGNON (79) - le Comble	79	C231(00ha01a55ca)	10 000,00	'100 %	10 000,00
09/01/2019	MAISON	ST PANTALEON DE LARCHE (19) - 19 impasse Paul Gauguin	19	BD117(00ha05a87ca)	150 000,00	'1/32	4 687,50
09/11/2019	MAISON	ARRAS (62) - 10 rue Nungesser et Coli	62		140 000,00	'1/3	46 666,67
30/08/2019	MAISON	SARTROUVILLE (78) - 15 rue Victor Hugo	78	BE603(00ha03a60ca)	445 000,00	'100 %	445 000,00
24/01/2019	TERRAIN A BATIR	SARTROUVILLE (78) - 15, avenue victor-hugo	78	BE605(00ha03a51ca)	264 200,00	'100 %	264 200,00
22/07/2019	MAISON	ST CONGARD (56) - 23, route de Redon, Le Bourg	56	ZH199(00ha29a10ca)	60 000,00	'100 %	60 000,00
31/08/2019	MAISON	AILLY SUR SOMME (80) - 12 rue Bouté	80	Lot 3:AH162(00ha02a85ca)	85 000,00	'79.375%	67 468,75
12/09/2019	MAISON	JOUY LE MOUTIER (95) - 37 rue du souvenir	95	CH16(00ha02a95ca)	200 000,00	'100%	200 000,00
22/08/2019	APPARTEMENT	LE PLESSIS ROBINSON (92) - 1 rue Bagno A Ripoli	92	A130(00ha00a08ca), A210(00ha57a23ca), A212(00ha41a28ca), E88(00ha04a50ca), E141(00ha63a28ca), E142(0	110 000,00	'1/3	36 666,67
11/07/2019	APPARTEMENT	PUTEAUX (92) - 34, quai de Dion Bouton	92		425 837,00	'50%	212 918,50
09/01/2019	MAISON	MURS ERIGNE (49) - 5 rue du Puzeau	49		118 000,00	'100 %	118 000,00
12/07/2019	MAISON	ERNEMONT SUR BUCHY (76) - 611 rue du Bus, Lieudit Le Bus	76	AB22(00ha46a80ca), AB25(00ha03a55ca), AB139(00ha88a61ca), AB141(00ha60a84ca), ZA12(02ha61a56ca)	134 450,00	'100 %	134 450,00
03/12/2019	MAISON	ISTRES (13) - 3 promenade des Esterbes	13	Lot 6:AI95(00ha05a00ca)	248 000,00	'1/4	62 000,00
13/09/2019	MAISON	LARRIVOIRE (39) - 10 rue Saint Georges	39	AB34(00ha23a07ca), AB41(00ha00a81ca), AB42(00ha01a42ca), AB43(00ha05a10ca)	155 000,00	'1/6	25 833,33
27/12/2019	APPARTEMENT	REMIREMONT (88) - Résidence L'Empereur, 115 rue Charles de Gaulle	88	Lot 212:AL336(00ha16a14ca), Lot 234:AL336(00ha16a14ca), Lot 314:AL336(00ha16a14ca)	88 000,00	'1/3	29 333,33
16/10/2019	MAISON	CHAUNY (02) - 74 Boulevard Gambetta	2	AD14(00ha01a92ca)	90 000,00	'1/2	45 000,00

17/04/2019	APPARTEMENT	LORMONT (33) - 20 avenue de la Libération	33	AW866(00ha71a73ca), AW888(00ha03a57ca), AW1008(00ha12a50ca)	143 000,00	'22%	31 460,00
11/12/2019	MAISON	MALZEVILLE (54) - 67 avenue du Général Leclerc	54	AM51(00ha10a25ca), AM52(00ha08a77ca), AM53(00ha04a64ca), AM131(00ha07a73ca), AM246(00ha00a40ca), AM2	250 000,00	'100 %	250 000,00
19/04/2019	MAISON	GERARDMER (88) - 101 Chemin de Sapois	88	E1641(00ha10a02ca)	170 000,00	'100 %	170 000,00
29/11/2019	MAISON	BAGARD (30) - 669 Vieille route d'Anduze	30	AE177(00ha79a23ca), AE178(00ha14a80ca), AE179(00ha06a00ca)	250 000,00	'1/4	62 500,00
20/09/2019	APPARTEMENT	ST MAUR DES FOSSES (94) - 103 rue Ledru Rollin	94	Lot 38:DO94(00ha10a96ca), Lot 3:DO94(00ha00a00ca), Lot 56:DO94(00ha00a00ca)	160 000,00	'1/4	40 000,00
29/04/2019	APPARTEMENT	CHAMBRAY LES TOURS (37) - 2 rue de l'Horizon Vert	37	Lot 115:AW11(00ha08a29ca), Lot 116:AW11(00ha08a29ca), Lot 23:AW11(00ha08a29ca), Lot 102:AW12(00ha23a	113 000,00	'1/4	28 250,00
28/06/2019	MAISON	TAUXIGNY (37) - 16 route de la Maille Perdue, Montrouvin	37	E130(00ha54a80ca)	75 000,00	'100 %	75 000,00
08/08/2019	PARCELLE	TAUXIGNY (37) - 16 route de la Maille Perdue	37	E130(00ha54a80ca)	2 600,00	'100 %	2 600,00
10/12/2019	APPARTEMENT	ST PIERRE D IRUBE (64) - 42 allée des Platanes	64		170 000,00	'100 %	170 000,00
30/08/2019	IMMEUBLE	CHANGE (72) - 12 route d'Yvré l'Evêque	72		147 812,50	'1/2	73 906,25
27/12/2019	MAISON	BRIVE LA GAILLARDE (19) - 1 rue Paul Cipan	19	BP220(00ha04a53ca)	140 000,00	'5%	7 000,00
14/06/2019	MAISON	ANGLET (64) - 16 allée des Mouettes	64		411 375,00	'1/3	137 125,00
28/06/2019	MAISON	RENNES (35) - 7 rue Parmentier	35	AX207(00ha02a75ca), AX344(00ha02a71ca)	380 000,00	'36%	136 800,00
28/06/2019	APPARTEMENT	RENNES (35) - 94 avenue du Sergent Maginot	35		53 000,00	'36%	19 080,00
30/09/2019	APPARTEMENT	PONT L EVEQUE (14) - Résidence Debussy II, 3 rue de la Croix Brisée rue Harou	14		175 000,00	'3/9	58 333,33
15/11/2019	MAISON	CHALLES (72) - Les Villenettes	72	C8(00ha52a40ca), C10(00ha07a55ca)	22 500,00	'1/2	11 250,00
02/12/2019	APPARTEMENT	PARIS 07 (75) - 7 rue de la Chaise	75	Lot 2:AF33(00ha28a96ca), Lot 215:AF33(00ha00a00ca)	750 000,00	'1/4	187 500,00
08/11/2019	MAISON	BRENS (81) - lieudit Port bas	81	F1056(00ha93a12ca)	66 575,00	'5%	3 328,75
21/12/2019	MAISON	JOIGNY (89) - 76 Faubourg de Paris	89	AB297(00ha06a34ca)	80 000,00	'1/16	5 000,00
					29 971 256,52		16 535 693,05

VENTES EN 2020

Date de Vente	Nature	Adresse	Departement	Cadastre	Prix de Vente	%	Quote Part
05/11/2020	PARCELLE	CHARNECLES (38) - Le Trouseauu	38	AH214(00ha25a45ca), AH238(01ha29a68ca)	600 000,00	'42/128	196 875,00
02/06/2020	TERRAIN A BATIR	AMBOISE (37) - Les Chateliers Sud	37	B834(00ha02a72ca), B835(00ha01a80ca), B836(00ha00a09ca), B837(00ha07a53ca), B859(00ha49a98ca)	300 000,00	'1/3	100 000,00
24/06/2020	APPARTEMENT	ANTONY (92) - 3 avenue Saint Exupéry	92	SECTION B N° 269 et 303	220 000,00	'1/4	55 000,00
26/05/2020	PARCELLE	SALECHAN (65) - Lieudits ARBEOU, GOUASQUET, CHEMIN, DU MOULIN	65	A385(00ha08a60ca), A387(00ha88a80ca), A388(00ha04a05ca), A389(00ha17a50ca), B336(00ha21a75ca), B575(	3 000,00	'2/6	1 000,00
16/06/2020	PARCELLE	ROUVRES (28) - lieudit Bois Les Marettes	28	B733(00ha37a20ca), B734(00ha09a15ca)	900,00	'50	450,00
08/10/2020	PARCELLE	SALECHAN (65) - Arbeou (14 ca)	65		9,00	'2/6	3,00
06/03/2020	MAISON	COMBRIT (29) - 5, rue de Hent Ty	29	BC134(00ha13a59ca)	150 000,00	'1/2	75 000,00
13/02/2020	MAISON	MONTSENELLE (50) - 20, route Romaine	50	AB154(00ha17a69ca), AB161(00ha05a46ca), AB163(00ha02a92ca), AB167(00ha00a04ca), AB62(00ha08a92ca), A	37 000,00	'100	37 000,00
05/06/2020	MAISON	MONTSENELLE (50) - 18, route Romaine	50	AB53(00ha00a44ca)	25 000,00	'100 %	25 000,00
12/02/2020	IMMEUBLE	RICHERENCHES (84) - 15 cours du Midi	84	AB158(00ha01a60ca)	120 000,00	'50 %	60 000,00
07/08/2020	PARCELLE	VAUVILLERS (70) - Au Tilley	70	B93(00ha09a46ca)	120,00	'1/8	15,00
07/08/2020	PARCELLE	VAUVILLERS (70) - Au Haut du Jet	70	A664(00ha54a14ca), A674(00ha16a72ca), A804(00ha56a41ca)	1 658,00	'1/4	414,50
04/08/2020	MAISON	VIREUX WALLERAND (08) - 22 place des Tries	8		15 000,00	'100 %	15 000,00
02/03/2020	APPARTEMENT	ARGENTEUIL (95) - 260 avenue Jean Jaurès	95		112 000,00	'100	112 000,00
16/03/2020	MAISON	COUSSAC BONNEVAL (87) - Lieudit Pierrefiche	87	ZP15(00ha91a77ca)	60 000,00	'1/6	10 000,00
20/08/2020	MAISON	VILLARS LE PAUTEL (70) - 40 rue du Dessus	70	E60(00ha22a35ca), E61(00ha03a39ca), E62(00ha02a75ca)	20 000,00	'100 %	20 000,00
04/12/2020	APPARTEMENT	CANET EN ROUSSILLON (66) - 1 avenue de la Cote Vermeille	66	Lot 22-AZ1016(00ha04a69ca)	140 000,00	'100 %	140 000,00
12/06/2020	APPARTEMENT	PARIS (75) - 14 rue de Maubeuge	75	Lot 15-AZ132(00ha00a00ca)	1 350 000,00	'20 %	270 000,00
09/10/2020	MAISON	SEVERAC LE CHATEAU (12) - rue de la grande armée	12	B10(00ha00a16ca), B452(00ha01a31ca), B766(00ha01a54ca)	20 000,00	'3/4	15 000,00
17/02/2020	MAISON	SAVIGNY SUR ORGE (91) - 16 rue Pierre Curie	91	AZ315(00ha04a00ca), AZ316(00ha04a00ca)	332 500,00	'1/3	110 833,33
05/03/2020	APPARTEMENT	CHENNEVIERES SUR MARNE (94) - 29 avenue Maurice Ravel	94		113 000,00	'1/2	56 500,00
11/12/2020	MAISON	BELLOU SUR HUISNE (61) - Lieudit Les Grandes Marres	61	B618(00ha05a43ca), B619(00ha02a94ca), B622(00ha00a71ca)	40 000,00	'100 %	40 000,00
17/03/2020	MAISON	BLOIS (41) - 15 rue des Mysotis	41	EN102(00ha05a75ca)	141 000,00	'1/9	15 666,67
29/04/2020	PARCELLE	CLEGUEREC (56) - KERBEDIC, louées à M COJAN	56	YB90(00ha00a00ca), YB91(00ha00a00ca), YB92(00ha00a00ca), YB93(00ha00a00ca), YB94(00ha00a00ca), YB95(	43 250,00	'100 %	43 250,00

28/10/2020	BOX/PARKING	VAILLY SUR AISNE (02) - 9 place de Cornailles	2	AA79(00ha00a45ca)	4 000,00	100 %	4 000,00
06/01/2020	MAISON	VAILLY SUR AISNE (02) - 9 rue de la Vieille Prison	2	AA85(00ha01a83ca)	50 000,00	100 %	50 000,00
02/10/2020	MAISON	VAILLY SUR AISNE (02) - 2 rue du Bersault	2	AA142(00ha01a17ca)	54 000,00	100 %	54 000,00
07/11/2020	MAISON	CELLES SUR AISNE (02) - 53 route de Vouziers	2	B846(00ha11a46ca)	136 720,00	70%	95 704,00
27/02/2020	MAISON	VEZ (60) - 13 rue Croix Rebours	60	B36(00ha02a40ca), B37(00ha04a25ca)	130 000,00	100 %	130 000,00
23/06/2020	APPARTEMENT	CAYEUX SUR MER (80) - rue de la Plata	80	BE378(00ha02a20ca)	110 000,00	1/2	55 000,00
06/03/2020	MAISON	ETALONDES (76) - 14, le clos	76		170 000,00	1/2	85 000,00
05/02/2020	MAISON	ABZAC (16) - lieu dit La Pelletière	16	F286(00ha06a62ca), F330(00ha20a75ca), F331(00ha04a89ca)	38 925,00	100 %	38 925,00
31/01/2020	APPARTEMENT	SALLANCHES (74) - 109 quai de Warens, Résidence des Quais	74	Lot 81:A4535(00ha12a10ca), Lot 36:A4535(00ha00a00ca), Lot 60:A4535(00ha00a00ca)	169 100,00	100 %	169 100,00
27/02/2020	APPARTEMENT	LOCTUDY (29) - 2 rue des Tulipes	29		62 000,00	1/4	15 500,00
15/01/2020	PARCELLE	SEUR (41) - Les Sonnettes	41	A259(00ha13a00ca)	500,00	1/4	125,00
10/12/2020	TERRAIN A BATIR	MAISONS ALFORT (94) - 42 rue de Metz	94		300 000,00	1/4	75 000,00
16/09/2020	APPARTEMENT	PARIS 16 (75) - 11 avenue de Sablons	75		600 000,00	20%	120 000,00
24/07/2020	PARCELLE	RIGNY USSE (37) - Les Fougères	37	Z175(02ha48a33ca)	5 000,00	1/2	2 500,00
06/05/2020	MAISON	CRECY LA CHAPELLE (77) - 1 rue du Parc	77	D977(00ha02a27ca)	210 000,00	50 %	105 000,00
27/10/2020	APPARTEMENT	HYERES (83) - 4 traverse Pierre Renaudel	83	Lot 19:CN259(00ha03a66ca), Lot 9:CN259(00ha03a66ca)	96 000,00	100 %	96 000,00
24/09/2020	APPARTEMENT	HYERES (83) - 4 Traverse Pierre Renaudel	83	Lot 7:CN259(00ha03a66ca), Lot 12:CN259(00ha00a00ca)	86 400,00	100 %	86 400,00
05/06/2020	APPARTEMENT	VIRY CHATILLON (91) - 12, allée des sources	91		156 000,00	1/3	52 000,00
17/09/2020	MAISON	SIMIANE LA ROTONDE (04) - Les Blaques	4	H292(00ha47a32ca), H480(00ha00a45ca)	141 510,00	11.11 %	15 721,76
03/09/2020	MAISON	CARRIERES SUR SEINE (78) - 62 bis rue du Colombier	78	BE37(00ha00a94ca), BE38(00ha03a26ca)	370 000,00	58 %	214 600,00
22/12/2020	MAISON	CAVALAIRE SUR MER (83) - 145 allée Trémière	83		444 078,95	1900/5625	150 000,00
20/02/2020	PARCELLE	ERNEMONT SUR BUCHY (76) -	76	AB141(00ha60a84ca)	5 500,00	100 %	5 500,00
21/07/2020	MAISON	CHATILLON SUR SEINE (21) - 26 rue ESNEUX TILF	21	ZK224(00ha04a58ca)	55 000,00	100 %	55 000,00
09/07/2020	APPARTEMENT	REMIREMONT (88) - 8 rue Georges Lang, Résidence Jules Méline	88	Lot 23:AL521(00ha29a50ca), Lot 48:AL521(00ha29a50ca), Lot 74:AL521(00ha29a50ca)	71 000,00	1/3	23 666,67
01/04/2020	APPARTEMENT	REMIREMONT (88) - Résidence L'Empereur, 115 rue Charles de Gaulle	88	Lot 216:AL336(00ha16a14ca), Lot 235:AL336(00ha16a14ca), Lot 315:AL336(00ha16a14ca)	106 000,00	1/3	35 333,33
13/01/2020	MAISON	FONTAINEBLEAU (77) - 30 rue René Quinton	77		232 750,00	50 %	116 375,00
10/06/2020	MAISON	ST MARTIN DE NIGELLES (28) - 22 rue des tilleuls	28	B176(00ha16a70ca), B193(00ha00a90ca), B194(00ha07a40ca), B195(00ha07a01ca)	125 000,00	1/2	62 500,00
21/10/2020	APPARTEMENT	PARIS 05 (75) - 9 rue Berthollet, 3eme étage	75	Lot 30:AX3(00ha01a71ca), Lot 37:AX3(00ha01a71ca)	524 000,00	1/2	262 000,00
11/02/2020	APPARTEMENT	PARIS 14 (75) - 17 rue Morere	75	Lot 38:CG47(00ha04a09ca)	195 000,00	100%	195 000,00
08/01/2020	MAISON	CORNEVILLE SUR RISLE (27) - 180 route des ponts gras	27	C528(00ha47a55ca), C531(00ha00a27ca)	187 000,00	1/5	37 400,00
08/01/2020	PARCELLE	CORNEVILLE SUR RISLE (27) - rue des Ponts gras	27	C266(01ha67a83ca), C529(00ha36a52ca), C530(00ha53a98ca)	12 916,50	1/5	2 583,30
20/05/2020	MAISON	MORTEAU (25) - 25 rue Pasteur	25	AA148(00ha03a56ca), AA149(00ha05a88ca)	330 800,00	1/3	110 266,67
15/05/2020	APPARTEMENT	NOISY LE GRAND (93) - 166 avenue Emile Cossonneau	93		100 000,00	100%	100 000,00
23/06/2020	APPARTEMENT	LA ROCHELLE (17) - 47 rue Gambetta	17	Lot 4:AH290(00ha00a41ca)	110 000,00	1/3	36 666,67
04/12/2020	TERRAIN A BATIR	ST GEORGES DE DIDONNE (17) - 17/19 rue de la Vigie	17	BI45(00ha10a57ca), BI46(00ha06a66ca)		15 %	
04/12/2020	MAISON	ST GEORGES DE DIDONNE (17) - 19 rue de la Vigie	17	BI44(00ha05a52ca)	775 000,00	15 %	116 250,00
27/07/2020	APPARTEMENT	PERPIGNAN (66) - 1 rue du Fort Saint Elme	66	Lot 11:ER306(00ha07a57ca), Lot 59:ER306(00ha00a00ca)	75 000,00	1/4	18 750,00
17/12/2020	MAISON	NOGENT SUR MARNE (94) - 59 rue Carnot	94	AD75(00ha02a62ca)	520 000,00	1/4	130 000,00
13/10/2020	MAISON	PONTORSON (50) - 15 bd Patton	50	AD374(00ha00a00ca), AD376(00ha00a00ca)	90 000,00	100 %	90 000,00
05/11/2020	MAISON	LES HAUTES RIVIERES (08) - 1 rue du Commodo	8	AM197(00ha02a39ca), AM534(00ha02a22ca)	17 000,00	100 %	17 000,00
18/12/2020	APPARTEMENT	NOGENT SUR MARNE (94) - Résidence Les Hespérides, 186 bis grande Rue Charles de Gaul	94	AH198(00ha00a20ca), AH242(00ha03a16ca), Lot 12004:AH251(00ha03a04ca), Lot 12304:AH251(00ha03a04ca),	193 000,00	1/4	48 250,00
24/08/2020	MAISON	LIXING LES ST AVOLD (57) - 9 rue du Stade	57	196(00ha18a70ca)	155 000,00	100 %	155 000,00
23/12/2020	MAISON	PLELAN LE GRAND (35) - 6 rue de la Motte Salomon	35	AB242(00ha06a25ca)	85 000,00	100 %	85 000,00
03/07/2020	APPARTEMENT	ANTIBES (06) - Avenue Frédéric Mistral	6	Lot 1052:BM9(00ha10a65ca), Lot 1187:BM10(00ha03a33ca), BM11(00ha01a54ca), BM12(00ha02a60ca), BM37(00	152 380,00	100 %	152 380,00
14/05/2020	MAISON	LA CHAPELLE ST MESMIN (45) - 23 route d'Orléans	45	AV29(00ha60a71ca)	405 000,00	10 %	40 500,00
17/11/2020	MAISON	LA CHAPELLE ST MESMIN (45) - 23 route d'Orléans	45	AV27(00ha03a65ca), AV28(00ha05a44ca)	165 000,00	10 %	16 500,00
21/02/2020	MAISON	CORBEIL CERF (60) - 3 rue du Moulin	60	A354(00ha09a50ca)	150 000,00	100 %	150 000,00
20/11/2020	APPARTEMENT	DUCLAIR (76) - 52 rue du Catel	76	Lot 4:AV121(00ha12a66ca), Lot 24:AV121(00ha00a00ca), Lot 48:AV121(00ha00a00ca)	135 000,00	1/4	33 750,00
02/10/2020	MAISON	DENAIN (59) - 42 boulevard Kennedy	59	AK540(00ha02a03ca)	40 000,00	100%	40 000,00
21/07/2020	MAISON	LE MANS (72) - 113 rue de Bonnétable	72		380 000,00	1/4	95 000,00
22/06/2020	APPARTEMENT	POIROUX (85) - 33 rpoute de la Davière	85	C1962(00ha24a22ca)	92 000,00	1/4	23 000,00

18/08/2020	MAISON	MARLY LE ROI (78) - 1 RUE DU PARC ALEXANDRA DUMAS	78	AM45(00ha02a96ca)	402 800,00	100%	402 800,00
20/01/2020	APPARTEMENT	LA GARENNE COLOMBES (92) - 5 rue Kléber	92	Lot 11:G166(00ha02a24ca), Lot 19:G166(00ha00a00ca)	245 000,00	20 %	49 000,00
17/07/2020	APPARTEMENT	LE BARCARES (66) - Résidence Marbella	66	Lot 11:AV199(00ha14a29ca), Lot 26:AV199(00ha00a00ca)	85 000,00	1/4	21 250,00
07/10/2020	BOX/PARKING	BRIANCON (05) - 27 bis rue Pasteur, résidence Le Chaberton	5	Lot 115:AT62(00ha08a38ca), AT740(00ha26a28ca)	6 000,00	50 %	3 000,00
20/07/2020	MAISON	VILLAR ST PANCRACE (05) - 34 rue Jean Bayle, lotissement l'Eglantier	5	A1848(00ha04a90ca)	275 000,00	50 %	137 500,00
15/05/2020	MAISON	CHALONS EN CHAMPAGNE (51) - 3 rue des 4 vents	51	B1129(00ha03a28ca)	120 000,00	1/2	60 000,00
11/03/2020	MAISON	GROSBREUIL (85) - 2 rue de la Régence	85	AB128(00ha11a59ca)	260 000,00	3/4	195 000,00
13/02/2020	PARCELLE	HARDINVEST (50) - La Fieffe	50	A712(01ha46a80ca), A713(00ha90a00ca), A714(00ha84a80ca)		1/24	
13/02/2020	PARCELLE	TOLLEVAST (50) - Le Rocher	50	A1139(00ha00a72ca)	10 900,00	1/3	3 633,33
13/02/2020	PARCELLE	TOLLEVAST (50) - La gravelle du bas	50	A1221(00ha40a50ca)		1/3	
13/02/2020	PARCELLE	TOLLEVAST (50) - Le Vurfène	50	A1003(00ha85a00ca), A1004(00ha05a20ca)		1/3	
13/02/2020	MAISON	TOLLEVAST (50) - 51 Le Vulfrène	50	A3000(00ha07a34ca), A3001(00ha00a15ca), A3002(00ha00a44ca)	61 500,00	1/3	20 500,00
13/02/2020	PARCELLE	TOLLEVAST (50) - La Fontaine Dombe	50	A1027(00ha23a80ca), A1041(00ha60a00ca)	13 500,00	1/24	562,50
05/11/2020	APPARTEMENT	BALARUC LES BAINS (34) - 3 avenue Raoul Bonnecaze, Nostre Oustal Les Mouettes	34	Lot 78:AC239(00ha00a00ca), Lot 123:AC239(00ha00a00ca)	160 000,00	100 %	160 000,00
22/12/2020	APPARTEMENT	PARIS (75) - 113 rue Caulaincourt	75	Lot 37:BK176(00ha04a12ca), Lot 7:BK176(00ha04a12ca)	740 385,00	100 %	740 385,00
10/11/2020	APPARTEMENT	RUEIL MALMAISON (92) - 50 avenue du 18 juin 1940	92	Lot 123:BD570(00ha00a00ca), Lot 151:BD570(00ha77a95ca), Lot 314:BD570(00ha00a00ca)	290 000,00	10 %	29 000,00
09/01/2020	APPARTEMENT	SIX FOURS LES PLAGES (83) - 46 Impasse de Cabry	83	Lot 6:CC159(00ha16a59ca), Lot 12:CC159(00ha00a00ca)	228 000,00	1/4	57 000,00
16/06/2020	APPARTEMENT	PARIS 11 (75) - 6, rue Paul Bert	75	Lot 4:CT31(00ha02a42ca)	530 000,00	100 %	530 000,00
28/08/2020	PARCELLE	CHATENAY (28) - Sur le Chemin de Cottainville	28	ZH3(02ha06a20ca)	27 400,00	100 %	27 400,00
28/08/2020	PARCELLE	GOUILLONS (28) - Le Bois Jacquet	28			100 %	
28/08/2020	PARCELLE	VIERVILLE (28) - Le Chemin de Lethuine	28			100 %	
15/05/2020	MAISON	BRENS (81) - 518 route de Lavaur	81	F380(00ha01a90ca), F383(00ha13a18ca), F531(00ha02a41ca), F686(00ha01a97ca)	65 000,00	5%	3 250,00
16/10/2020	APPARTEMENT	CANNES (06) - 76 avenue Maréchal Juin, Villa Schneider, 1 rue Fenelon	6	Lot 32:C118(00ha24a44ca), Lot 93:C118(00ha00a00ca), Lot 129:C118(00ha00a00ca)	455 000,00	1/6	75 833,33
22/07/2020	MAISON	VALORBIQUET (14) - Section de St CYR DU RONCERAY, 5 rue du Bel Air	14	AB73(00ha07a81ca)	150 000,00	1/4	37 500,00
02/12/2020	MAISON	RUOMS (07) - Champ des Fours, Avenue de l'Europe Unie	7	B873(00ha00a70ca), B874(00ha01a81ca), B885(00ha08a28ca)	170 000,00	100%	170 000,00
30/11/2020	MAISON	RENNES (35) - 24 et 24 bis boulevard de Guines	35	DH112(00ha02a63ca), DH113(00ha02a53ca)	590 000,00	25%	147 500,00
16/11/2020	MAISON	MESSIA SUR SORNE (39) - 26 rue Louis Mathon	39	AC86(00ha01a09ca), AC87(00ha05a68ca)	165 000,00	1/2	82 500,00
30/07/2020	MAISON	MARSEILLE 08 (13) - 39 boulevard Marseille Veyres	13	I8(00ha05a10ca)	415 000,00	15%	62 250,00
					18 128 502,45		8 283 119,06



VENTES EN 2021

Date de Vente	Nature	Adresse	Departement	Cadastre	Prix de Vente	%	Quote Part
17/04/2021	MAISON	FOS (31) - Village	31		11 000,00	5/10	5 500,00
22/04/2021	MAISON	TARNAC (19) - Javaud	19			50 %	
02/12/2021	APPARTEMENT	BOUSSY ST ANTOINE (91) - Lieudit Les Thibaudières, 4, Allée des Cèdres	91		97 983,83	100 %	97 983,83
12/07/2021	PARCELLE	MERU (60) -	60	W28(02ha22a40ca), Z33(03ha45a70ca), ZH13(01ha98a60ca), Z197(00ha80a22ca)	48 600,00	1/2	24 300,00
12/07/2021	PARCELLE	LORMAISON (60) - La Croisette	60	Z45(00ha50a10ca)		1/2	
12/07/2021	PARCELLE	MERU (60) - Fond de Lardières	60	Z196(00ha02a58ca)	0,01	1/2	0,01
29/09/2021	PARCELLE	MOGNEVILLE (55) - lieudit l'orangerie	55		400,00	100 %	400,00
06/07/2021	MAISON	CHAUM (31) - lieudit Le Village	31	A308(00ha08a10ca), A311(00ha04a88ca)	38 000,00	2/6	12 666,67
16/12/2021	TERRAIN A BATIR	STAINS (93) - 16-18 avenue Marcel Cachin, Ruelle des Hucailles	93	J100(00ha06a95ca)	530 000,00	100 %	530 000,00
23/11/2021	MAISON	ANTONY (92) - 27 rue Mozart	92	BR106(00h00a00c)	420 000,00	1/8	52 500,00
03/09/2021	MAISON	LES CHAMPEAUX (61) - Lieu dit Verneuillet	61	ZA 19	60 000,00	100 %	60 000,00
25/03/2021	PARCELLE	VARENGUEBEC (50) -	50	ZL44(00ha93a53ca)		100	
25/03/2021	PARCELLE			(00ha00a00ca), (00ha00a00ca), (00ha00a00ca)		100	
25/03/2021	PARCELLE	MONTSENELLE		B283(00ha00a00ca), B284(00ha00a00ca)		100	
25/03/2021	PARCELLE	MONTSENELLE		B567(00ha00a00ca), B568(00ha00a00ca), B569(00ha00a00ca), B570(00ha00a00ca), B571(00ha00a00ca), B572(		100	
22/06/2021	IMMEUBLE	LYON 03 (69) - 77 rue Etienne Richerand	69	D532(00ha12a30ca)	3 000 000,00	100	3 000 000,00
27/04/2021	LOCAL	LYON 06 (69) - 13 rue de la Viabert, LE REBATEL	69	AW 49	138 040,00	100	138 040,00
31/12/2021	MAISON	ST CHINIAN (34) - 26 rue des Recollets	34	AO109(00ha14a40ca), AO110(00ha12a70ca), AB137(00ha00a58ca), AO108(00ha13a30ca)	55 000,00	1/4	13 750,00
18/10/2021	MAISON	MALAKOFF (92) - 3 av du Général Malleret Joinville	92		600 000,00	1/20	30 000,00
04/02/2021	LOCAL	PARIS 09 (75) - 14 rue de Maubeuge	75	Lot 1:AZ132(00ha00a00ca)	1 600 000,00	20 %	320 000,00
04/02/2021	LOCAL	PARIS 09 (75) - 14 rue de Maubeuge	75	Lot 2:AZ132(00ha00a00ca), AZ133(00ha00a00ca)		20 %	
04/02/2021	LOCAL	PARIS 09 (75) - 14 rue de Maubeuge	75	Lot 3:AZ132(00ha00a00ca), AZ133(00ha00a00ca)		20 %	
04/02/2021	LOCAL	PARIS 09 (75) - 14 rue de Maubeuge	75	Lot 4:AZ132(00ha00a00ca), AZ133(00ha00a00ca)		20 %	
04/02/2021	LOCAL	PARIS 09 (75) - 14 rue de Maubeuge	75	Lot 5:AZ132(00h03a38c)		20 %	
21/12/2021	MAISON	DRAGUIGNAN (83) - Pitchounette, 334 avenue de Grasse	83		140 000,00	100 %	140 000,00
25/02/2021	MAISON	ST JULIEN DU SAULT (89) - 8 rue de la Mairie	89	AE256(00ha01a00ca), AE434(00ha02a58ca)	71 000,00	1/4	17 750,00
10/12/2021	MAISON	LA NORVILLE (91) - 37, Sentier de la Porte Saint Deni	91	AC262(00ha10a20ca)	230 000,00	1/6	38 333,33
25/11/2021	MAISON	VOUSSAC (03) - 1 Le Grand Chemin	3	(00ha00a00ca), (00ha00a00ca), (00ha00a00ca), YM79(00ha42a21ca), YM79(00ha00a00ca)	12 000,00	50 %	6 000,00
01/01/2021	MAISON	GENNES (49) - 20 rue des Gladiateurs	49		120 000,00	10 %	12 000,00
21/01/2021	APPARTEMENT	FLEURANCE (32) - 2 avenue du Corps Franc Pomies	32		33 000,00	10 %	3 300,00
22/10/2021	IMMEUBLE	METZ (57) - 45 rue de la Marne	57	TA103(00ha04a64ca)	377 358,49	1/4	94 339,62
30/11/2021	MAISON	TESSON (17) - 3 impasse des Feux	17		210 000,00	100 %	210 000,00
17/08/2021	MAISON	VICHY (03) - 29 avenue Poncet	3	BD96(00ha01a16ca)	158 000,00	100 %	158 000,00
31/03/2021	BOX/PARKING	ST QUENTIN (02) - 11 avenue Charles Feuillette	2	BN389(00ha00a17ca)	10 500,00	100 %	10 500,00
28/05/2021	PARCELLE	CELLES SUR AISNE (02) - Le Village Ouest	2	B1320(00ha00a55ca)	14,69	100 %	14,69
28/05/2021	PARCELLE	CELLES SUR AISNE (02) - LE MIRACLE	2	A269(00ha02a43ca)	64,88	100 %	64,88
28/05/2021	PARCELLE	VAILLY SUR AISNE (02) - 41 route de Soissons	2	A1215(00ha02a60ca)	69,42	100 %	69,42
28/05/2021	PARCELLE	VAILLY SUR AISNE (02) - 39 route de Soissons	2	A1216(00ha03a88ca)	103,60	100 %	103,60
28/05/2021	PARCELLE	VAILLY SUR AISNE (02) - LE TUTIFILE	2	A1217(00ha04a32ca)	115,35	100 %	115,35
28/05/2021	PARCELLE	VAILLY SUR AISNE (02) - Les Meuriens	2	AB244(00ha06a97ca)	186,10	100 %	186,10
28/05/2021	PARCELLE	FRANQUEVILLE (02) - LE CERISIER PLUISSON	2	ZE8(01ha95a70ca), ZL12(04ha39a00ca)	18 121,00	100 %	18 121,00
28/05/2021	PARCELLE	ROUGERIES (02) -	2	ZA71(02ha90a62ca), ZM5(02ha00a64ca)	13 116,96	100 %	13 116,96
28/01/2021	APPARTEMENT	NICE (06) - RESIDENCE SERVICE, LES HESPERIDES, 39, rue Gioffredo	6		256 500,00	15 %	38 475,00
18/06/2021	MAISON	BRAY SUR SEINE (77) - 32 rue du Docteur Lobligeols	77	AH225(00ha01a44ca), AH232(00ha04a48ca), AH233(00ha01a44ca), AH234(00ha01a52ca), AH235(00ha04a36ca)	170 000,00	1/3	56 666,67
05/11/2021	APPARTEMENT	VILLEFRANCHE SUR SAONE (69) - Résidence les Floriales, Bâtiment les Jonquilles, 2 rue des Frères Lumières	69	Lot 1127:AN331(00ha00a00ca), Lot 1149:AN331(00ha00a00ca), Lot 1173:AN331(00ha00a00ca), Lot 1125:AN33	140 000,00	1/2	70 000,00
12/03/2021	MAISON	LA CHAPELLE D ANGILLON (18) - 28 rue du faubourg d'Alsace	18		78 000,00	50 %	39 000,00
22/10/2021	MAISON	TILLOU (79) - 4 Impasse de la Vallée	79	.	73 500,00	100 %	73 500,00
14/06/2021	MAISON	BACQUEVILLE (27) - 99 route de Bonnemare	27	AB79(00ha14a05ca), AB80(00ha06a03ca), AB81(00ha32a40ca)	60 000,00	100 %	60 000,00

29/04/2021	APPARTEMENT	PARIS 12 (75) - 65 bd Poniatowski	75		497 000,00	1/2	248 500,00
23/03/2021	IMMEUBLE	HYERES (83) - 34 rue du Gros Pin	83	CN150(00ha05a20ca), CN151(00ha00a00ca)	340 000,00	100 %	340 000,00
12/08/2021	LOCAL	HYERES (83) - 7 avenue du Grand Marché	83	CN324(00ha03a17ca)	285 000,00	100 %	285 000,00
31/07/2021	MAISON	ORANGE (84) - 25 rue des Vieux Fossés	84	BK87(00ha02a37ca)	132 000,00	1/8	16 500,00
06/04/2021	MAISON	INCHEVILLE (76) - 2 rue jean de la Fontaine	76	A1027(00ha02a48ca)	39 100,00	50%	19 550,00
21/05/2021	CHAMBRE	PARIS 20 (75) - 26 rue Rambuteau	75		120 000,00	1/2	60 000,00
14/01/2021	MAISON	FONTENAY LE COMTE (85) - 25 rue du Docteur Phelippon	85	AL90(00ha16a08ca)	130 000,00	100 %	130 000,00
16/08/2021	MAISON	SAINTE CECILE (50) - 7 avenue Emile Lecharpentier	50	AE49(00ha01a72ca), AE137(00ha12a62ca)	50 000,00	100%	50 000,00
14/04/2021	APPARTEMENT	BOULOGNE BILLANCOURT (92) - 63 rue Nationale	92	Lot 7027:BE34(01ha23a53ca), Lot 7061:BE34(00ha00a00ca), Lot 7153:BE34(00ha00a00ca)	651 000,00	100 %	651 000,00
04/03/2021	APPARTEMENT	ANGERS (49) - 42, rue Saint Laud	49	Lot 3:BT108(00ha01a13ca), Lot 6:BT108(00ha00a00ca)	110 000,00	100 %	110 000,00
08/01/2021	LOCAL	BEAUNE (21) - 3 rue Poterne (RDC 2)	21	AC360(00ha00a00ca)	0,01	10 %	0,00
08/01/2021	LOCAL	VeRSAILLES (78) - 17 boulevard de la République	21	AC360(00ha00a00ca)	0,01	10 %	0,00
08/01/2021	APPARTEMENT	BEAUNE (21) - 3 rue Poterne (E1 N°2)	21	AC360(00ha00a00ca)	0,01	10 %	0,00
08/01/2021	LOCAL	BEAUNE (21) - 3 rue Poterne (RDC 1)	21	AC360(00ha00a00ca)	680 000,00	10 %	68 000,00
08/01/2021	APPARTEMENT	BEAUNE (21) - 3 rue Poterne (E1 N°4)	21	AC360(00ha00a00ca)	0,01	10 %	0,00
08/01/2021	APPARTEMENT	BEAUNE (21) - 3 rue Poterne (E1 N°5)	21	AC360(00ha00a00ca)	0,01	10 %	0,00
08/01/2021	APPARTEMENT	BEAUNE (21) - 3 rue Poterne (E1 N°1)	21	AC360(00ha00a00ca)	0,01	10 %	0,00
08/01/2021	APPARTEMENT	BEAUNE (21) - 3 rue Poterne (E2 N°3)	21	AC360(00ha00a00ca)	0,01	10 %	0,00
08/01/2021	APPARTEMENT	BEAUNE (21) - 3 rue Poterne (E2 N°6)	21	AC360(00ha00a00ca)	0,01	10 %	0,00
08/01/2021	APPARTEMENT	BEAUNE (21) - 2 Rempart Madeleine (RDC)	21		900 000,00	10 %	90 000,00
08/01/2021	APPARTEMENT	BEAUNE (21) - 2 Rempart Madeleine (E1)	21		0,01	10 %	0,00
08/01/2021	LOCAL	BEAUNE (21) - 6 rue Poterne (RDC)	21	AC44(00ha00a00ca)	160 000,00	10 %	16 000,00
08/01/2021	APPARTEMENT	BEAUNE (21) - 6 rue Poterne (E1)	21	AC44(00ha00a00ca)		10 %	
08/01/2021	APPARTEMENT	BEAUNE (21) - 6 rue Poterne (E2)	21	AC44(00ha00a00ca)		10 %	
08/01/2021	LOCAL	BEAUNE (21) - 24 rue Victor Millot (RDC 1E 2E)	21	AC472(00ha00a00ca)	230 000,00	10 %	23 000,00
08/01/2021	BOX/PARKING	BEAUNE (21) - 15 rue Pierre Guidot	21	AP53(00ha00a00ca)	7 000,00	10 %	700,00
08/01/2021	MAISON	PALLEAU (71) - 36 rue Principale	71	AB22(00ha00a00ca)	19 000,00	10 %	1 900,00
08/01/2021	PARCELLE	SAVIGNY LES BEAUNE (21) - Lieudit Pelletins	21	BC359(00ha04a17ca)	0,01	10 %	0,00
08/01/2021	PARCELLE	SAVIGNY LES BEAUNE (21) - Lieudit Pelletins	21	BC360(00ha00a11ca)	1 000,00	10 %	100,00
08/01/2021	PARCELLE	SAVIGNY LES BEAUNE (21) - Lieudit Bruchots	21	ZL98(00ha17a09ca)	1 000,00	10 %	100,00
08/01/2021	PARCELLE	BEAUNE (21) - Lieudit les Meix Dran	21	AW163(00ha16a99ca)	1 000,00	10 %	100,00
01/06/2021	MAISON	LONGWY (54) - 31 rue du Tivoli	54	AD56(00ha05a40ca)	130 000,00	50 %	65 000,00
18/08/2021	MAISON	VAUX LE PENIL (77) - 94 ruelle Thiénot	77	AM214(00ha00a00ca), AM215(00ha00a00ca)	230 000,00	100%	230 000,00
28/07/2021	MAISON	MONTREGARD (43) - Lieudit les Côtes	43	E594(00ha16a02ca), E595(00ha01a97ca), E677(00ha07a80ca), E702(00ha00a56ca), E704(00ha33a00ca)	57 700,00	100 %	57 700,00
25/06/2021	PARCELLE	LIVAROT PAYS D'AUGE (14) -	14	B50(01ha01a30ca), B196(00ha91a70ca), B198(01ha09a70ca), B254(02ha94a04ca)	27 000,00	1/4	6 750,00
13/01/2021	APPARTEMENT	BESANCON (25) - 119 grande rue, 3ème étage	25	Lot 23:AC95(00ha05a69ca), Lot 9:AC95(00ha00a00ca)	70 000,00	10%	7 000,00
20/08/2021	APPARTEMENT	BESANCON (25) - 119 grande rue, 1er étage	25	Lot 19:AC95(00ha05a69ca), Lot 32:AC95(00ha00a00ca), Lot 13:AC95(00ha00a00ca), Lot 1:AC95(00ha00a00ca)	350 000,00	10%	35 000,00
28/05/2021	APPARTEMENT	METABIEF (25) - 1 A Plaxe Xavier Authier, 1 chemin du Pouillet	25	Ai37(00ha44a40ca), Lot 16:(00ha00a00ca), Lot 7:(00ha00a00ca), (00ha00a00ca), (00ha00a00ca)	65 000,00	10%	6 500,00
26/11/2021	MAISON	AMILLY (45) - 77 rue de la Selle	45	AB83(00ha02a88ca), AB84(00ha00a08ca), AB410(00ha01a71ca), AB555(00ha07a08ca)	113 557,73	100 %	113 557,73
18/12/2021	MAISON	AMILLY (45) - 20 impasse des Myosotis	45	AB464(00ha05a85ca)	99 134,62	100 %	99 134,62
16/11/2021	MAISON	LOURDES (65) - 10 rue Corot	65	BN122(00ha03a72ca)	100 000,00	100 %	100 000,00
19/05/2021	MAISON	VICHY (03) - 17 rue de Dunkerque	3	BH17(00ha03a24ca)	70 000,00	100 %	70 000,00
19/05/2021	MAISON	VICHY (03) - 69 avenue Thermale	3	BE459(00ha00a90ca)	90 000,00	100 %	90 000,00
09/09/2021	APPARTEMENT	BIARRITZ (64) - 3 avenue de la Reine Nathalie	64	Lot 528:AD38(00ha74a67ca), Lot 550:AD38(00ha00a00ca), Lot 904:AD38(00ha00a00ca)	385 000,00	100 %	385 000,00
26/01/2021	MAISON	VILLIERS SUR LOIR (41) - 86 avenue Pierre et Armand Colin	41	AA181(00ha04a96ca), AA183(00ha36a92ca), L759(00ha00a70ca)	45 000,00	100 %	45 000,00
05/01/2021	APPARTEMENT	FONTENAY AUX ROSES (92) - 13 avenue Paul Langevin	92	Lot 87-V140(00ha38a73ca), Lot 49-V140(00ha00a00ca)	260 000,00	100 %	260 000,00
15/10/2021	MAISON	FOURAS (17) - 4 rue Rigault de Genouilly	17	AN3(00ha07a97ca)	350 033,00	20%	70 006,60
16/04/2021	MAISON	LASGRAISSES (81) - 4 impasse de la Bido	81		145 000,00	1/9	16 111,11
29/07/2021	APPARTEMENT	ROMANS SUR ISERE (26) - 9, rue Bon, Le Genève	26	Lot 186:BM120(00ha02a38ca), Lot 193:BM121(00ha2768a00ca), Lot 209:BM121(00ha00a00ca)	155 000,00	50 %	77 500,00
02/04/2021	APPARTEMENT	LES PENNES MIRABEAU (13) - Résidence des Sauges, Quartier des Cadeneaux, vieille route de la Gavo	13	Lot 515:AV242(00ha00a00ca), Lot 545:AV242(00ha00a00ca)	140 000,00	15%	21 000,00
19/10/2021	APPARTEMENT	LE MANS (72) - 24 rue Albert Maignan	72	Lot 30:BX208(00ha33a48ca), Lot 149:BX208(00ha00a00ca), Lot 150:BX208(00ha00a00ca), Lot 205:BX208(00h	300 000,00	100 %	300 000,00
18/10/2021	PARCELLE	MALGUENAC (56) - PERRROS	56	(00ha00a00ca), YN4(00ha81a70ca)	2 009,10	1/10	200,91

18/10/2021	PARCELLE	MALGUENAC (56) - POULHARFF	56	Y014(01ha37a71ca)	3 386,50	'1/10	338,65
18/10/2021	PARCELLE	MALGUENAC (56) - POULHARFF	56	Y016(01ha20a30ca)	2 958,30	'1/10	295,83
18/10/2021	MAISON	ST NAZAIRE (44) - 16 avenue du Commandant Cousteau	44	Y193(00ha10a21ca), Y1145(00ha00a67ca)	280 000,00	'50%	140 000,00
20/05/2021	APPARTEMENT	CHALLANS (85) - Résidence les Ormeaux, Bâtiment C, Boulevard Lucien Dodin	85	AM399(01ha25a07ca)	82 000,00	'100%	82 000,00
15/02/2021	PARCELLE	DOMBLANS (39) - LIEUDIT BARBERON	39	ZB14(00ha15a20ca)	500,00	'100 %	500,00
21/12/2021	MAISON	ST LOUP DES VIGNES (45) - 9 Le bourg	45	K339(00ha01a53ca)	40 000,00	'100 %	40 000,00
12/03/2021	MAISON	GIVET (08) - 19 bis rue du 91ème RI	8	BC813(00ha05a37ca)	81 000,00	'100%	81 000,00
11/10/2021	APPARTEMENT	BEAULIEU SUR MER (06) - 1 rue Salisbury, Empress Résidence, Bâtiment A	6		342 857,00	'1/4	85 714,25
23/10/2021	MAISON	ROYE (80) - 31 rue Saint Pierre	80	AR43(00ha00a43ca)	30 000,00	'100 %	30 000,00
17/12/2021	MAISON	ST JEAN DE LUZ (64) - 70 route des Plages	64		1 500 000,00	'1/3	500 000,00
02/08/2021	MAISON	VIRE (14) - 8 rue du Docteur G. Fauvel	14	AE47(00ha04a01ca)	94 000,00	'1/18	5 222,22
30/08/2021	MAISON	MENNECY (91) - 39 boulevard du Général de Gaulle	91	BI185(00ha03a74ca)	140 000,00	'100 %	140 000,00
03/06/2021	IMMEUBLE	STE MERE EGLISE (50) - place du 6 juin	50	AC53(00ha01a68ca)	150 000,00	'15%	22 500,00
06/12/2021	MAISON	GUERET (23) - 4 rue de Saint Maixant	23	AT87(00ha03a77ca)	88 000,00	'100 %	88 000,00
23/08/2021	MAISON	BALLEROY (14) - le bas hamel	14	B455(00ha03a86ca), B467(00ha06a91ca)	76 000,00	'100 %	76 000,00
23/08/2021	PARCELLE	BALLEROY (14) -	14	B224(00ha03a75ca)	500,00	'100 %	500,00
02/09/2021	MAISON	LE MESNIL LE ROI (78) - 93 avenue de Marceau	78	AC317(00ha05a58ca), AC318(00ha03a74ca)	830 000,00	'50 %	415 000,00
09/09/2021	MAISON	CLOYES SUR LE LOIR (28) - 34 rue du 8 mai 1945	28	AB86(00ha03a29ca), AB87(00ha00a75ca), AB88(00ha00a74ca)	90 000,00	'100 %	90 000,00
04/11/2021	BOX/PARKING	VERSAILLES (78) - 17 boulevard de la République	78	Lot 31-AW150(00ha12a67ca), AW151(00ha00a00ca), AW152(00ha00a00ca)	35 000,00	'50 %	17 500,00
10/08/2021	MAISON	NOISEAU (94) - 24 rue Jean Moulin	94	AC87(00ha03a41ca)	380 000,00	'1/8	47 500,00
25/05/2021	APPARTEMENT	ARGENTAN (61) - 5 quai Saint Louis	61	AI641(00ha26a81ca)	140 000,00	'1/24	5 833,33
23/12/2021	MAISON	LANDREVILLE (10) - 48 Grande Rue	10	AB126(00ha01a68ca), AB701(00ha00a83ca)	51 000,00	'1/3	17 000,00
27/10/2021	MAISON	SUCY EN BRIE (94) - 98 rue du Tilleul	94		360 000,00	'10%	36 000,00
					25 519 127,61		14 334 681,77



VENTES EN 2022

Date de Vente	Nature	Adresse	Departement	Cadastre	Prix de Vente	%	Quote Part
05/09/2022	APPARTEMENT	VILLEMOMBLE (93) - 9 Grande Rue	93		110 000,00	'70%	77 000,00
24/03/2022	IMMEUBLE	RABAT (09) - 278, Avenue Mohammed V	9	n°1544/R	854 000,00	'100	854 000,00
23/12/2022	TERRAIN A BATIR	BIOZAT (03) - Les Bourses	3		15 000,00	'100 %	15 000,00
05/12/2022	PARCELLE	GERBEVILLER (54) - commune de Gerbeviller	54	B70(00ha03a76ca), B926(00ha11a03ca), B1200(00ha03a24ca), C676(00ha15a10ca), C678(00ha06a50ca), C1546	1 000,00	'3/16	187,50
15/03/2022	APPARTEMENT	PERPIGNAN (66) - 11 avenue Ribère	66	AM 557	46 800,00	'1/3	15 600,00
26/04/2022	MAISON	BRUNOY (91) - 47 avenue Gallieni	91		221 000,00	'100	221 000,00
19/05/2022	MAISON	NEURE (03) - Lieudit Le Tremble	3		13 000,00	'100	13 000,00
23/06/2022	PARCELLE	CHAPPES (10) - La Varie	10	ZB37(00ha00a00ca), (00ha00a00ca)	22 939,00	'9 %	2 064,51
23/06/2022	PARCELLE	CHAPPES (10) - La Varie	10	(00ha00a00ca), ZB38(00ha00a00ca)	18 284,00	'9 %	1 645,56
23/06/2022	PARCELLE	ST PARRES LES VAUDES (10) - L e Claudot	10	AB115(00ha00a00ca)	1 263,00	'9 %	113,67
23/06/2022	PARCELLE	BAR SUR SEINE (10) - Les Blanchards	10	ZB29(00ha77a80ca)	5 446,00	'4.5 %	245,07
23/06/2022	PARCELLE	JULLY SUR SARCE (10) - RULIN	10	B439(00ha00a00ca)	492,00	'4.5 %	22,14
23/06/2022	PARCELLE	JULLY SUR SARCE (10) - RULIN	10	B452(00ha00a00ca)	527,00	'4.5 %	23,72
23/06/2022	PARCELLE	BAR SUR SEINE (10) - LES BLANCHARDS	10	ZB30(00ha00a00ca)	8 575,00	'4.5 %	385,88
23/06/2022	PARCELLE	CHAPPES LA VARIE		ZB42(00ha00a00ca), (00ha00a00ca)	14 588,00	'9%	1 312,92
23/06/2022	PARCELLE	RUMILLY LES VAUDES (10) - PRE D'EN BAS	10	ZM27(01ha57a10ca)	8 012,00	'9 %	721,08
01/01/2022	MAISON	JUILLAC (19) - Lieudit Le Chatenet	19	D143(00ha00a00ca), D808(00ha00a00ca)	190 000,00	'1/6	31 666,67
09/06/2022	APPARTEMENT	MONTLUCON (03) - 47 avenue du Général de Gaulle, Résidence Les Acacias	3	AL339(00ha19a04ca)	30 000,00	'100 %	30 000,00
26/01/2022	MAISON	ROUSSON (30) - 5, chemin sous canabias	30		103 000,00	'100 %	103 000,00
14/06/2022	MAISON	ROUSSON (30) - La Magnarerie, 16, chemin	30	(00ha00a00ca), BW214(00ha00a00ca), BW216(00ha00a00ca)	54 000,00	'100 %	54 000,00
28/07/2022	TERRAIN A BATIR	ROUSSON (30) - La Magnarerie, 16 chemin	30	BW181(00ha00a00ca)	100 000,00	'100 %	100 000,00
24/01/2022	IMMEUBLE	METZ (57) - 3 rue de l'Abbé Risse	57		580 000,00	'1/4	145 000,00
04/02/2022	APPARTEMENT	MONTIGNY LES METZ (57) - 4 rue du Maréchal Juin	57	149(00ha42a25ca), 149(00ha00a00ca), 149(00ha00a00ca)	72 000,00	'1/4	18 000,00
20/08/2022	PARCELLE	ST MARTIN SUR OCRE (45) - Le Poisoy	45	Z138(01ha00a30ca)	3 000,00	'100 %	3 000,00
08/03/2022	MAISON	CHOLET (49) - 34 boulevard Joffre	49		125 200,00	'100 %	125 200,00
25/03/2022	MAISON	VAILLY SUR AISNE (02) - 2 rue des Marmousiaux, et 25 Faubourg de Somme-court	2	AB173(00ha04a16ca)	77 500,00	'100 %	77 500,00
08/07/2022	APPARTEMENT	TOULON (83) - Résidence LES FONTAINES, Avenue Louis Blériot, Bât A 3	83		129 500,00	'1/3	43 166,67
10/06/2022	MAISON	MENNECY (91) - 43 avenue de l'Orangerie	91	AH218(00ha06a40ca)	315 000,00	'1/2	157 500,00
12/07/2022	MAISON	AIRE SUR LA LYS (62) - 2 rue du 8 mai 1945	62	AK94(00ha02a84ca)	93 500,00	'1/4	23 375,00
26/10/2022	MAISON	AIRE SUR LA LYS (62) - 4 rue saint martin	62		47 000,00	'1/4	11 750,00
26/10/2022	MAISON	AIRE SUR LA LYS (62) - 43 route nationale	62	AO176(00ha05a48ca), AO177(00ha07a19ca), AO178(00ha26a72ca), AO254(00ha01a01ca)	165 000,00	'1/4	41 250,00
02/08/2022	MAISON	LAMBRES (62) - 1 et 3 rue Léon Facon	62	AE201(00ha05a33ca), AE202(00ha05a36ca)	205 000,00	'1/4	51 250,00
13/12/2022	MAISON	LAMBRES (62) - 852 rue de Lillers	62		40 000,00	'1/4	10 000,00
30/06/2022	MAISON	LA BREE LES BAINS (17) - 1 rue des Ardillières	17	B1020(00ha00a86ca), B1023(00ha09a81ca)	300 000,00	'1/3	100 000,00
29/04/2022	LOCAL	LA BREE LES BAINS (17) - 1 rue des Ardillières	17	B1020(00ha00a86ca), B1021(00ha00a00ca), B1023(00ha09a81ca)	165 000,00	'1/3	55 000,00
04/02/2022	MAISON	ST URBAIN MACONCOURT (52) - 31 avenue des marronniers	52	Z197(00ha06a30ca)	17 400,00	'100%	17 400,00
16/09/2022	APPARTEMENT	PARIS 11 (75) - 25 rue Servan, 2 à 8 rue Duranti, 16 à 20 rue Saint Maur	75	Lot 277-BO102(00ha00a00ca), Lot 1091-BO102(00ha21a64ca)	192 000,00	'1/2	96 000,00
07/04/2022	APPARTEMENT	PARIS 13 (75) - 31, avenue des Gobelins	75	Lot 254-AS63(00ha10a94ca)	103 482,50	'100 %	103 482,50
06/09/2022	APPARTEMENT	ST MAUR DES FOSSES (94) - 8 rue de Breteuil	94	Lot 21-N66(00ha14a06ca), Lot 35-N66(00ha14a06ca), Lot 57-N66(00ha14a06ca), Lot 64-N66(00ha14a06ca)	280 000,00	'1/21	13 333,33
09/12/2022	MAISON	ST REMY LES CHEVREUSE (78) - 10 allée des Peupliers	78	AP30(05ha69a53ca)	380 000,00	'50%	190 000,00
18/05/2022	APPARTEMENT	PARIS 14 (75) - 52 rue Liancourt	75	Lot 1-CN42(00ha06a33ca)	405 000,00	'100 %	405 000,00
26/11/2022	TERRAIN A BATIR	CHATEAUDUN (28) - 12 rue du Colonel Girard	28	ZX506(00ha12a72ca), ZX15(00ha00a15ca)	33 000,00	'50 %	16 500,00
18/03/2022	MAISON	BRECY (02) - 32 Rue du Montcet	2	B1484(00ha04a84ca)	50 000,00	'100 %	50 000,00
31/01/2022	MAISON	LAMORLAYE (60) - 26 avenue 8ème avenue	60	AO106(00ha22a28ca)	524 000,00	'100 %	524 000,00
22/12/2022	MAISON	ST VINCENT STERLANGES (85) - 15,17 rue Guinot	85	AB147(00ha00a00ca), AB148(00ha00a00ca)	38 500,00	'100 %	38 500,00
01/04/2022	APPARTEMENT	PARIS 12 (75) - 101 avenue Michel Bizot	75	(00ha00a00ca), Lot 108-AS39(00ha02a89ca), Lot 126-AS39(00ha00a00ca)	537 735,00	'100 %	537 735,00
20/05/2022	MAISON	VERNEUIL SUR AVRE (27) - , 476 rue Gustave Flaubert	27	K486(00ha08a10ca), K487(00ha08a10ca)	150 640,00	'50 %	75 320,00

29/03/2022	APPARTEMENT	MONTARGIS (45) - 99 ter rue de la Libération	45	Lot 10:AR415(00ha25a28ca), Lot 40:AR415(00ha00a00ca)	25 000,00	100 %	25 000,00
31/08/2022	MAISON	L HOTELIERIE (14) - Le Bourg	14	A384(00ha06a85ca), A492(00ha13a50ca), A494(00ha17a13ca), A495(00ha00a01ca), A496(00ha00a17ca)	110 000,00	1/2	55 000,00
24/05/2022	APPARTEMENT	PARIS 13 (75) - 25-27 boulevard Arago	75	(00ha00a00ca), (00ha00a00ca), Lot 1031:(00ha00a00ca), Lot 1151:(00ha00a00ca), (00ha00a00ca), Lot 76:	515 000,00	3/8	193 125,00
26/02/2022	MAISON	SAILLY EN OSTREVENT (62) - 6 rue de l'Abreuvoir	62	E386(00ha02a90ca)	35 000,00	50 %	17 500,00
19/04/2022	MAISON	VINEUIL (41) - 182 avenue des Noëls	41	DT6(00ha10a84ca)	140 000,00	1/4	35 000,00
10/10/2022	MAISON	CELY EN BIERE (77) - 21, rue du Bois Baudoin	77	AB176(00ha15a75ca)	280 000,00	1/4	70 000,00
02/01/2022	PARCELLE	VOLNAY (21) - Lieudit Pré roseau	21	G24(00ha18a05ca)	1 000,00	10 %	100,00
02/01/2022	PARCELLE	VOLNAY (21) - Lieudit Pré roseau	21	G25(00ha46a77ca)		10 %	
17/02/2022	MAISON	NEUFCHATEL SUR AISNE (02) - 7 rue de l'Abreuvoir	2	B211(00ha04a70ca)	53 200,00	100 %	53 200,00
21/04/2022	LOCAL	BESANCON (25) - 119 grande rue	25	Lot 17:AC95(00ha05a69ca), Lot 12:95(00ha00a00ca), Lot 3:AC95(00ha00a00ca)	100 000,00	10%	10 000,00
13/12/2022	MAISON	BEUVRAIGNES (80) - 39 rue Marcel Lahoeche	80	Z0141(00ha16a18ca)	70 000,00	100 %	70 000,00
18/01/2022	APPARTEMENT	LE GRAU DU ROI (30) - 2, avenue Frédéric Mistral	30		135 000,00	100 %	135 000,00
06/07/2022	APPARTEMENT	LE GRAU DU ROI (30) - RESIDENCE GOLFE VERMEIL, 720 rue Folco de Baroncelli	30	Lot 55:BY3(00ha36a49ca)	213 000,00	100 %	213 000,00
25/02/2022	MAISON	AMILLY (45) - 91 rue du Bezault	45	CN294(00ha05a13ca)	77 451,93	100 %	77 451,93
22/09/2022	APPARTEMENT	PARIS 18 (75) - 99 B rue Lamarck	75	Lot 4:AK64(00ha00a00ca)	520 000,00	100 %	520 000,00
05/01/2022	MAISON	LIT ET MIXE (40) - 272 allée du Carraou	40		782 634,00	100 %	782 634,00
03/05/2022	MAISON	MARIGNY SUR YONNE (58) - 7 rue du Noyau	58	AA89(00ha02a30ca), AA101(00ha00a70ca)	53 000,00	1/4	13 250,00
31/03/2022	MAISON	GARCHES (92) - 21 avenue des Coteaux	92		450 000,00	1/2	225 000,00
07/01/2022	PARCELLE	DAMERY (51) -	51	AL599(00ha06a35ca), AL858(00ha01a54ca), AL898(00ha01a72ca), AL899(00ha03a36ca), AX199(00ha07a74ca),	244 552,00	100%	244 552,00
03/02/2022	TERRAIN A BATIR	DAMERY (51) -	51	AP190(00ha19a30ca)	60 000,00	100%	60 000,00
02/12/2022	APPARTEMENT	PARIS 17 (75) - 7 place du Maréchal Juin	75	Lot 9:BG11(00ha02a55ca)	1 556 100,00	20%	311 220,00
28/04/2022	APPARTEMENT	ST MARTIN D URIAGE (38) - 35, impasse du Pré Métal	38	AL953(00ha07a37ca)	388 000,00	50%	194 000,00
25/10/2022	MAISON	BEAUMONT (63) - 65 avenue du Stade	63	BR424(00ha11a20ca)	130 000,00	1/4	32 500,00
20/04/2022	MAISON	FORGES LES EAUX (76) - 28 rue des potiers	76	AM72(00ha01a74ca)	62 000,00	10%	6 200,00
28/11/2022	APPARTEMENT	PARIS 03 (75) - 5, rue de Béarn	75		678 850,00	5/16	212 140,63
28/11/2022	DIVERS	PARIS 03 (75) - 5 RUE BEARN	75			50%	
23/02/2022	PARCELLE	MORBIER (39) -	39	AO379(00ha16a30ca)	228,20	100 %	228,20
22/03/2022	PARCELLE	MORBIER (39) - Lieudit A LA FEUILLAS	39	AO108(00ha11a64ca), AO116(00ha14a35ca), AO144(00ha39a80ca), AO145(00ha08a94ca), AO154(01ha10a40ca),	5 287,00	100 %	5 287,00
16/05/2022	APPARTEMENT	CALUIRE ET CUIRE (69) - 58 Bis Rue Coste et, 1 Claude Baudrand	69	BE378(00ha36a44ca)	170 000,00	1/2	85 000,00
16/06/2022	MAISON	CRAMANT (51) - 355 rue Ferdinand Moret	51	AE262(00ha03a50ca)	25 000,00	100 %	25 000,00
13/05/2022	MAISON	PLOUEZOUCH (29) - Kermartin	29	A1012(00ha09a88ca), A1013(00ha13a91ca)	475 000,00	1/15	31 666,67
25/10/2022	APPARTEMENT	ROUBAIX (59) - 13 boulevard du Général de Gaulle	59	Lot 83:(00ha00a00ca), (00ha00a00ca), KP201(00ha00a15ca), Lot 38:KP236(00ha13a96ca), KP239(00ha06a56c	76 000,00	1/15	5 066,67
10/03/2022	APPARTEMENT	EAUBONNE (95) - 97, rue du Général Leclerc	95	AN513(00ha15a71ca)	290 000,00	1/4	72 500,00
28/01/2022	MAISON	CARLEPONT (60) - 37 rue Goderville	60	F122(00ha02a58ca), F124(00ha09a03ca)	83 000,00	100 %	83 000,00
13/01/2022	MAISON	DEAUVILLE (14) - 166 rue de Verdun	14		350 000,00	10%	35 000,00
09/02/2022	MAISON	MONDEVILLE (14) - 30 avenue de Bruxelles	14	BN86(00ha07a17ca)	265 000,00	100 %	265 000,00
21/12/2022	MAISON	VILLIERS SUR MARNE (94) - 48 avenue Stanislas Liedet	94	AH104(00ha05a77ca)	400 000,00	1/3	133 333,33
28/02/2022	BOX/PARKING	FRANCONVILLE (95) - Résidence du Moulin, bvd Maurice Berteaux,, rue du général Leclerc	95	AH641(00ha39a00ca), AR863(00ha96a69ca), AR864(00ha83a10ca), AR865(00ha08a50ca), AR866(00ha27a80ca),	12 000,00	1/4	3 000,00
18/11/2022	MAISON	LES CONTAMINES MONTJOIE (74) - 116 Chemin de la Berfière d'en haut	74	E961(00ha07a25ca), G350(00ha13a07ca), G502(00ha13a76ca), G504(02ha16a52ca), G2174(00ha70a78ca), G335	305 250,00	100%	305 250,00
13/07/2022	MAISON	CHAMBOST ALLIERES (69) - Le Bourg, Route de l'Azergues	69	AB204(00ha12a47ca), AB208(00ha08a30ca), AB207(00ha03a15ca)		33.33 %	
10/05/2022	MAISON	RENNES (35) - 21 rue Yves Le Coz	35		340 000,00	1/7	48 571,43
02/01/2022	APPARTEMENT	DOUARNENEZ (29) - 22 rue Laënnec	29		38 000,00	100 %	38 000,00
24/02/2022	MAISON	ARRAS (62) - 9 Rue des trois filloires	62	AD172(00ha01a14ca)	160 000,00	1/24	6 666,67
25/10/2022	MAISON	ST NICOLAS D ALIERMONT (76) - 561 rue Edouard Cannevel	76	AC169(00ha07a12ca), AC250(00ha00a22ca), AC390(00ha10a49ca), AC392(00ha00a26ca), AC394(00ha01a14ca)	98 000,00	100%	98 000,00
07/10/2022	CHAMBRE	PARIS 10 (75) - 45 Boulevard de la Chapelle	75	Lot 135:AA17(00ha21a86ca)	76 500,00	100%	76 500,00
28/12/2022	IMMEUBLE	WATTRELOS (59) - 94 Boulevard Mendès France	59	CX858(00ha02a06ca)	181 000,00	50%	90 500,00
03/08/2022	MAISON	TART L ABBAYE (21) - 28 rue des Bernadines	21	C156(00ha12a90ca)	100 000,00	100 %	100 000,00
25/11/2022	PARCELLE	LOYAT (56) -	56	ZY120(01ha33a60ca)	1 300,00	100%	1 300,00
02/01/2022	APPARTEMENT	DECINES CHARPIEU (69) - 31 à 43 rue de l'Egalité	69			1/3	
14/10/2022	APPARTEMENT	LYON 03 (69) - 33 Impasse Pommier	69	CI21(00ha00a00ca), CI34(00ha00a00ca), CI35(00ha00a00ca)	336 000,00	1/3	112 000,00
08/12/2022	APPARTEMENT	VILLEURBANNE (69) - 2 et 2Bis rue Charrin	69	CL44(00ha22a02ca)	148 800,00	1/3	49 600,00

15/09/2022	APPARTEMENT	DECINES CHARPIEU (69) - 31 rue de l'égalité	69	BE57(01ha95a16ca)	102 600,00	1/3	34 200,00
04/08/2022	APPARTEMENT	DECINES CHARPIEU (69) - 43 Rue de l'égalité	69	BE57(01ha95a16ca)	132 050,00	1/3	44 016,67
09/09/2022	MAISON	LONGUEVILLE (50) - 71 le Closet	50	C374(00ha00a54ca), C409(00ha94a37ca), C410(00ha05a71ca), C412(00ha11a12ca), C415(00ha05a64ca), C419{	240 000,00	1/4	60 000,00
15/07/2022	PARCELLE	GUERVILLE (78) - lieudit les Bayenvilles	78	ZK74(00ha08a90ca)	200,00	1/2	100,00
13/01/2022	MAISON	EPONE (78) - 12-14 rue Christine	78	C539(00ha03a52ca), C540(00ha03a52ca), C560(00ha00a67ca)	340 000,00	1/2	170 000,00
27/09/2022	MAISON	ST AMAND MONTROND (18) - 11 rue Jacques Tissier	18	CC36(00ha04a77ca)	60 000,00	100%	60 000,00
05/12/2022	MAISON	AIX EN PROVENCE (13) - 325, chemin de la Halte	13	MN115(00ha00a00ca)	190 480,00	1/3	63 493,33
20/07/2022	APPARTEMENT	PARIS 12 (75) - 61 avenue de Saint Mandé	75	AB59(00ha00a00ca)	380 000,00	100 %	380 000,00
08/09/2022	APPARTEMENT	NICE (06) - 30 bis vieux chemin de Gairaut	6	EZ6(01ha10a58ca)	500 000,00	100%	500 000,00
13/09/2022	APPARTEMENT	PARIS 16 (75) - 43 rue Raffet	75		918 000,00	(LP)	918 000,00
29/09/2022	MAISON	STE MARIE (66) - 55 rue des Droits de l'Homme	66		240 000,00	100 %	240 000,00
29/09/2022	MAISON	NAVES (19) - 21 Rue des sources	19	AT374(00ha06a77ca)	65 000,00	1/6	10 833,33
02/12/2022	MAISON	COMINES (59) - 5 Rue Georges Delfosse	59	AN207(00ha05a09ca)	418 000,00	1/2	209 000,00
26/10/2022	APPARTEMENT	NIMES (30) - Résidence l'orangerie, 2 allée des citronniers	30		50 727,00	100 %	50 727,00
01/04/2022	MAISON	VILLERS SEMEUSE (08) - 61 Avenue Jean Jaurès	8	AE254(00ha07a88ca), AE255(00ha04a54ca), AE256(00ha02a31ca)	125 000,00	1/3	41 666,67
09/08/2022	APPARTEMENT	NICE (06) - 2 bis rue Alphonse Daudet	6	Lot 1:EC366(00ha04a53ca)	165 000,00	1/12	13 750,00
28/06/2022	APPARTEMENT	NICE (06) - 21 rue Buffat	6		483 810,00	1/5	96 762,00
28/02/2022	APPARTEMENT	BOIS D ARCY (78) - 5 rue Jean Mermoz	78	BC109(01ha23a47ca), BC146(00ha72a51ca)	205 000,00	1/16	12 812,50
03/08/2022	APPARTEMENT	VILLEURBANNE (69) - 9 Avenue Roberto Rosselini	69	B163(00ha41a38ca)	93 500,00	1/3	31 166,67
22/03/2022	MAISON	MONTROTY (76) - 10 place de l'Eglise	76	B465(00ha04a75ca)	100 000,00	1/4	25 000,00
22/11/2022	MAISON	BERNAY VILBERT (77) - 14 route de Vilbert	77	AB73(00ha18a78ca)	395 000,00	1/2	197 500,00
22/11/2022	MAISON	VIERZON (18) - 110 Rue Eugène Pottier	18	B128(00ha17a70ca)	81 500,00	1/2	40 750,00
21/12/2022	APPARTEMENT	BOIS COLOMBES (92) - 20 bis avenue Le Mignon	92	Lot 5:D127(00ha03a11ca), Lot 10:(00ha00a00ca), (00ha00a00ca), (00ha00a00ca)	142 000,00	50 %	71 000,00
17/10/2022	MAISON	CHATEAUBOURG (35) - 1 lieudit La Merceraie	35	AA67(00ha01a22ca), AA290(00ha14a88ca), AA293(00ha03a84ca)	173 000,00	10%	17 300,00
22/12/2022	MAISON	LA MOTHE ACHARD (85) - 8 rue du Nauzillon	85	AD121(00ha09a11ca)	206 000,00	100 %	206 000,00
27/12/2022	MAISON	LAON (02) - 133 boulevard Brossolette	2	AM105(00ha07a52ca)	100 000,00	1/2	50 000,00
					23 370 403,63		13 220 672,89



LISTE DES REDISTRIBUTIONS À DES PERSONNES MORALES DANS L'ANNÉE 2022

€ 295 associations

332 390 €
Total des
redistributions

LISTE DES REDISTRIBUTIONS À DES PERSONNES MORALES (ASSOCIATIONS) VERSÉES AU TITRE DE L'EXERCICE 2022	MONTANT EN €
4 PAT POUR 2 MAINS	500 €
À PATTES DE VELOURS AIDE	500 €
ABCD A	1 500 €
ACROAMIS	500 €
ACTIONS ANIMAUX GUYANE	1 450 €
ADADA	2 500 €
ADOPT 1 PET	1 000 €
ADOPT 1 CHAT	500 €
AFFAC	500 €
AIDE AUX CHATS MAYOTTE	10 500 €
AIDE PROTECTION SAUVETAGE ANX DOM	500 €

ALLAURE CHAT	500 €
ALTAI	500 €
AMICALE CHATS	5 000 €
AMICALE FÉLINE DE LAGRASSE	500 €
AMIS	500 €
ANIMAL'ÂME	500 €
ANIMALIA REFUGE SANCTUAIRE	500 €
ANIMALURE	500 €
ANIMATOU	1 750 €
ANIM'AUBRAIS PROTECT	500 €
ANIMAUX EN DÉTRESSE DE CORSE	1 000 €
ANIMAUX ERRANTS ÉCONOMIES	500 €
ANIMOVERGNE	2 000 €
APAD	500 €

APATE	500 €
APUS APUCES	3 500 €
ARISTRAITCHAT AIDE	500 €
AS CATS RESCUE	500 €
ASPAG	7 800 €
ASPAG GIGI	1 750 €
ASS MARTINICAISE DÉFENSE ANX CIE	1 750 €
ASSA DECLERCQ	1 000 €
ASSISTOCHATS	500 €
ASSIST'O'MINOUS	500 €
ASSO 3 PATTES	500 €
ASSOC CÉSAR AIDE	500 €
ASSOC DU RDV À LA FERME DE RAINBOW	500 €
ASSOC LE YÉTI	500 €
ASSOCIATION CANINE	500 €
ASSOCIATION DES CHATS DU BOIS DE VINCENNES	500 €
ASSOCIATION MARTINICAISE DÉFENSE ANX CIE	1 750 €
ASSOCIATION PLACE DES CHATS	500 €
ASSOCIATION PROTECTION ANIMALE CANAVEROISE AIDE	500 €
ASSOCIATION TORREILLES ÂNES ET CIE 66	3 500 €
ASSOCIATION VOIR INFORMER DÉNONCER AGIR	500 €
ASSOCIATION ROSES ET BANDANAS	500 €
AU BONHEUR DES BÊTES	500 €
AU BONHEUR DES CHATS	500 €

AU CHAT POSITIF	1 000 €
AU CŒUR DES CHATS	500 €
AU PETIT BONHEUR DE NOS OUBLIÉS	2 000 €
AU PRÉ DES CHATS	500 €
BASTET CHATS LIBRES DE PENMARCH	500 €
BÊLE ALICE	500 €
BIBOU ET CIE	1 000 €
CAT LOVE	500 €
CAT'ÉTOILES	500 €
CATS IN THE AIR	4 500 €
CATS LIKE	500 €
CAUSE ANIMALE INA	500 €
CENTRE DE SOIN FAUNE SAUVAGE POITEVINE	1 250 €
CHACALIE	500 €
CHACUN CHERCHE SON CHAT	500 €
CHACUN SON CHAT	2 000 €
CHADOUX	500 €
CHAPAT	500 €
CHAT'BANDONNE PAS 27	500 €
CHAT BARCY	500 €
CHAT DOW ET SES AMIS	1 000 €
CHAT L'HEUREUX CHAT L'ANGE ET CIE	500 €
CHAT'OUILLE	500 €
CHAT'OUILLE CATS	500 €
CHAT'PERLIPOPETTE	1 000 €
CHATS ERRANTS VAL DE NIEVRE	500 €

CHATS LALA DE VALRÉAS	1 500 €
CHATS LIBRES DE BOUGIVAL	500 €
CHATS LIBRES DE LA FORÊT	500 €
CHATS LIBRES DE VILLELONGUET	4 500 €
CHATS NO TOIT	500 €
CHATS OUBLIÉS	500 €
CHATS SANS TOI	1 000 €
CHATS SOS	500 €
CHATS/DOGS	500 €
CHOISY TON CHAT	500 €
CH'TATRAP	500 €
CIARA	500 €
CLUB FRANCAIS FURET	500 €
COM'CHATS	1 000 €
COMITÉ POUR LA DÉFENSE ANIMALIÈRE DU RABASTINOIS	500 €
COMME CHAT ET CHIEN	500 €
COUP DE PATTE AIDE	500 €
DOGGY OASIS	1 250 €
DOGGY OASIS INTERNATIONAL	1 000 €
ÉCOLE DU CHAT DE HOULGATE	500 €
ÉCOLE DU CHAT DE ROUBAIX	500 €
ÉCOLE DU CHAT DE VALENCE	500 €
ÉCOLE DU CHAT LIBRE DE POITIERS	500 €
ÉCOLE DU CHAT METZ	500 €
ÉCOLE DU CT DE LA VALLE D'AUGE	500 €
ÉCOLE DU CT DE POISSY	500 €
ÉCOLE DU CT DU CAMPUS DE NANTERRE	500 €

LA POMPONNETTE	800 €
LA TANIÈRE DES MUSTELIDES	500 €
LA VOIX DES ANIMAUX	500 €
L'ANGE CAPRIN	500 €
L'ARCHE À CHAT	500 €
L'ARCHE DE GAIA	500 €
L'ARCHE DE MAÉ	500 €
L'ARCHE DE MANU	500 €
L'ARCHE DE NÉO	500 €
L'ARCHE DE NOÉ	500 €
L'ARCHE DE PLOUM	500 €
L'ARCHE DE ROGER	500 €
L'ARCHE DU MONT DE SALVA	1 000 €
L'ARCHE ORNAISE	500 €
L'ARCHE QUERRIENOISE	500 €
L'AUTRE FERME	500 €
LE CHALET DES CHATS	500 €
LE CHAT	500 €
LE CHAT L'ANGE	1 500 €
LE CHAT POTÉE	500 €
LE CHEVAL BLEU	500 €
LE CLAN FEL'AIN	500 €
LE CLUB DES ARISTOS	500 €
LE COUP DE PATTE DE NESS	500 €
LE GANG DES MATOUS	2 000 €
LE LICOL BLANC	4 000 €
LE REFUGE DE L'ÉCUREUIL SUR LE VIEUX CHÊNE	3 000 €



GASPARD ET LUNA	500 €
HAPPY FAMILY	500 €
HATHI	500 €
HELIOS	1 500 €
HELP	500 €
HISTOIRE DE CHATS	500 €
IL COURT IL COURT LE FURET	1 500 €
JOE LIBRE CHATS	500 €
LA BANDE À NOUNOU	500 €
LA CROQUETTE ROCHEFORT DU GARD	500 €
LA LICORNE	500 €
LA LUMIÈRE DES CHEVAUX	500 €
LA MAIN ALAPATTE	2 000 €
LA PATTE SUR LE CŒUR	500 €
LA PETITE ARCHE	500 €

EMÂ	500 €
ENSEMBLE C'EST POSSIBLE	500 €
ENTRAIDE CHATS VILLEJUIF SOLDE	900 €
ENTRAIDE CHIENS CHATS MARONI	2 450 €
ESPOIR RÉUNION	3 850 €
FAMILY DOGS RESCUE	500 €
FAUNE	500 €
FAUNE ALFORT	5 000 €
FAUNE ÉTHIC	500 €
FÉLIN POSSIBLE	500 €
FÉLINS CÂLINS 49	500 €
FELIS CANIS	1 000 €
FELIS CITÉ	500 €
FLAC	3 000 €
FONDATION AMBROISE PARÉ	5 000 €

LE REFUGE DES TORTUES	1 750 €
LE SANCTUAIRE D'AISEIRIGH	700 €
LE TIPI DES CHATS	2 000 €
L'ÉCOLE DU CHAT D'OLLIOULES	1 500 €
L'ÉCOLE DU CHAT ISTREEN	500 €
L'ÉCOLE DU CHAT LIBRE CAILLEROT	500 €
LES 3 DINDES	500 €
LES AMIS DE POLQUEMIGNON	500 €
LES AMIS DES CHATS	500 €
LES AMIS DES CHATS DU REVEST	500 €
LES AMIS DES CHATS LIBRES DE BEIGNON	500 €
LES AMIS D'ILOU	500 €
LES ANIMAUX VILLE VICHY	500 €
LES ARISTO'PRINCES	500 €
LES ARTS ET LES ÂMES	500 €
LES CH'AMIS DE BRIGNOLES	500 €
LES CHA'MOURS DE ST MARD	1 000 €
LES CHAPERLIPOPETTES	1 000 €
LES CHATGABONDS	500 €
LES CHAT'NONYMES	1 000 €
LES CHATS À SERGE	500 €
LES CHATS BAROUDEURS	500 €
LES CHATS DE GASPARD	500 €
LES CHATS DE LA RUE MONTBARD	500 €
LES CHATS DE L'ARCHE	500 €
LES CHATS DE STELLA	3 000 €

LES CHATS DE VINON	500 €
LES CHATS DU MERCANTOUR	4 000 €
LES CHATS LIBRES DE VENEUX	500 €
LES CHATS LIBRES DE BEUCAIRE	500 €
LES CHATS LIBRES DE CHAUMONT	500 €
LES CHATS LIBRES DE GRÉES	500 €
LES CHATS LIBRES DE L'AIGUILLON	500 €
LES CHATS LIBRES DE LYNE	1 000 €
LES CHATS LIBRES DE MEYNES	500 €
LES CHATS LIBRES DE NÎMES	500 €
LES CHATS LIBRES DE RIANs	500 €
LES CHATS LIBRES DE RICHEBOURG AIDE	500 €
LES CHATS LIBRES DE ST ROCH	500 €
LES CHATS LIBRES DE THÉZIERs	500 €
LES CHATS LIBRES DES SABLES-D'OLONNE	500 €
LES CHATS LIBRES DU BAZOIS	1 000 €
LES CHATS LIBRES DE VERSAILLES	500 €
LES CHATS MAUX	500 €
LES CHATS NONYMES	1 000 €
LES CHATS RAPHAËLOIS	500 €
LES CHATS SANS MISÈRE	500 €
LES CHATS SANS TOIT	500 €
LES CHATS TRILHANOLS	500 €
LES CHATS VAUVERDOIS	500 €
LES COPAINS DE PAULO	500 €
LES COUPS FOURRÉS	1 000 €

LES CRINS DE LIBERTÉ	5 000 €
LES ÉCURIES DU DERNIER RECOURS	3 500 €
LES FÉLINS DE LA PETITE VENISE	500 €
LES GIVEN'CHATS	1 000 €
LES GRIFFES DE L'ESPOIR	2 500 €
LES GRIFFES DU CŒUR	500 €
LES LOULOUS DE JULIE	500 €
LES MATOUS DE REMOULINS	500 €
LES PATOUNES DE BEZONS	500 €
LES PATTOUNES LIBRES	500 €
LES PETITS FÉLINS DE CORSE	1 000 €
LES PETITS OUBLIÉS	1 500 €
LES POTES À POUF	500 €
LES P'TITES PATTES DE BONBANNES	500 €
LES SPHINX DES CÉVENNES	500 €
L'ESPOIR POUR UNE NOUVELLE VIE	5 000 €
LEZ'AMIS CHAT DE BOLLÈNE	500 €
LOU PILOU	500 €
LOULOUS SAUVÉS IN EXTREMIS	13 440 €
LOVE CATS	500 €
MATOUS LANDES	500 €
MIL'CHATS'LOR	500 €
MIMINE ET ROUDOUDOU	500 €
MOLOSSE ULTIME CHANCE	5 000 €
NAC DE BRETAGNE	500 €
NALA CHATS LIBRES DU 78	1 200 €
NATACHAT	500 €

NID D'ACCUEIL	1 000 €
NOS PETITES PATTES VELETTOISE	500 €
OHANA RESCUE	500 €
ORFELINS	500 €
ORGANISATION PROTECT ANX GUADELOUPE	500 €
PACHATS 77	500 €
PAPATTES ET CIE	2 000 €
PAS DE CHATS SANS TOIT	1 500 €
PATOUNES DE CHATS	2 500 €
PATTE BLANCHE	500 €
PETIT ABRI	500 €
PHOENIX	500 €
PIPSINO	500 €
PLANNING CHAT	500 €
POILS O PATTES	500 €
PROTECT CAT	500 €
PROTECT CHATS LIBRES	500 €
PROTECTION ANIMALE NATURE	2 500 €
PROTECTION DES CHATS	500 €
QUATRE PATTES EN DÉTRESSE DU HAUT BEAUJOLAIS	1 000 €
QUATTRE PATTES MONBRUNOISES	500 €
REFUGE ANIMALIER DE SOLOGNE	500 €
REFUGE ONE LOVE	500 €
REPTILIAN PROTECT	4 000 €
RÉSILIENCE	500 €
RESPECTER SOIGNER PROTÉGER (RSP)	18 800 €

SANCTUAIRE ANIMALIER	500 €
SAUVER LES CHATS ERRANTS	500 €
SAUVETAGE DES ANIMAUX 76	500 €
SAUVETAGE ET CHATS EN DÉTRESSE	500 €
SAUVONS LES ANIMAUX	500 €
SAVE ME	500 €
SECONDE VIE POUR LES ÉQUIDÉS	500 €
SÉES AU BONHEUR DES CHATS	500 €
SOLIDARITÉ ANIMAUX	500 €
SOLIDARITÉ COUP DE PATTE	500 €
SOS ANIMAUX DE COMPAGNIE	19 250 €
SOS ANIMAUX DE LA FERME	500 €
SOS CHATS DES RUES	500 €
SOS CHATS EN DÉTRESSE	500 €
SOS COUSSINETS AUDOIS	500 €
SOYONS POSITIFS	500 €

STÉRIL CAT'S HDF	500 €
SUZI HANDICAP AIDE	500 €
TOUCHE PAS À MON POPOTTE	2 000 €
TROIS PETITS CHATS	500 €
TURNY CATS AIDE	500 €
UN CŒUR POUR EUX	500 €
UN NID À TOI (T)	500 €
UNE MÉDAILLE À TON COLLIER	500 €
UNE PATTE DANS LA MAIN	500 €
UNE VIE UN CHAT	500 €
URANUS	500 €
URGENCE FOURRIÈRES	500 €
VAUX CHAT	500 €
VER LUISANT	1 000 €
WOOF'IN	500 €
TOTAL	332 390 €

LISTE DES EMPRUNTS RÉALISÉS DANS L'ANNÉE 2022

➤ AUCUN EMPRUNT N'A ÉTÉ RÉALISÉ DANS L'ANNÉE.

➔ Conception
Alteriade

➔ Photos
La Société Protectrice des Animaux



**La Société Protectrice
des Animaux**

39 boulevard Berthier
75847 Paris cedex 17

www.la-spa.fr